

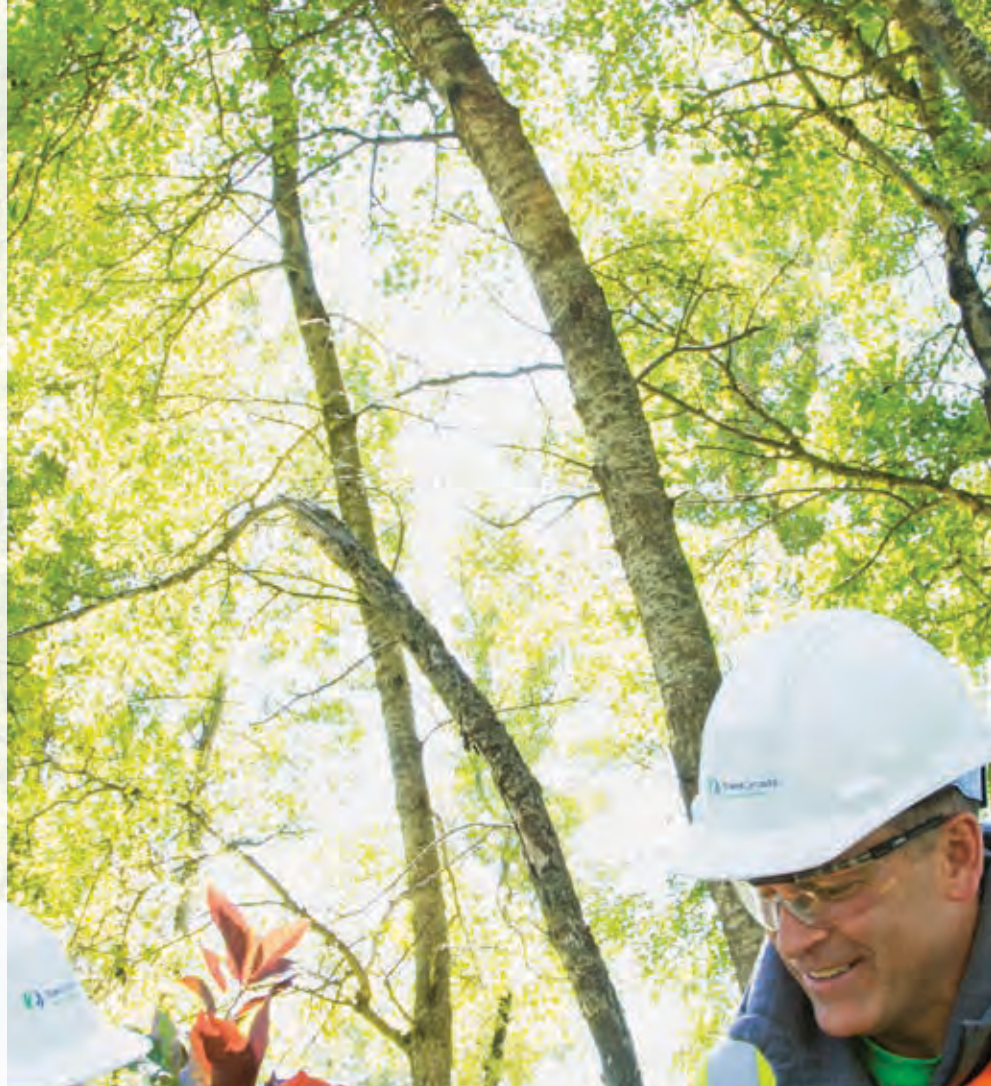
# INTÉGRITÉ ET RESPONSABILITÉ

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE  
RAPPORT 2015





<b>À PROPOS</b>	<b>01</b>
<b>MESSAGE DE NOTRE CHEF DE LA DIRECTION</b>	<b>02</b>
à propos de ce rapport	04
à propos de TransCanada	09
<b>SÉCURITÉ</b>	<b>15</b>
garantir la sécurité et la fiabilité de nos actifs	16
protéger nos collectivités	24
santé et sécurité	28
<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>33</b>
relations avec les parties prenantes	
fondées sur la responsabilité	34
peuples autochtones	41
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>49</b>
stratégie environnementale	50
intendance environnementale	51
protection de l'environnement	62
performance environnementale	62
<b>ÉCONOMIE</b>	<b>65</b>
performance financière	66
accès à de nouveaux marchés	71
perfectionnement de nos employés	73
<b>GOVERNANCE ET ÉTHIQUE</b>	<b>77</b>
gouvernance	79
conduite éthique	95
<b>INFORMATION PROSPECTIVE</b>	<b>103</b>
<b>CARTE DE TRANSCANADA</b>	<b>104</b>



Des employés et des entrepreneurs de TransCanada participent bénévolement à une initiative de reforestation visant à rétablir des corridors fauniques et la végétation des sous-bois d'une terre de Conservation de la nature Canada, en Alberta.



# ÊTRE À L'AVANT-PLAN

A photograph of a person's arm and hand in a forest. The person is wearing a blue long-sleeved shirt, a grey and blue work glove, and an orange and yellow safety vest. They are holding a green and grey tool handle. The background is a dense forest of tall, thin trees with green foliage, illuminated by bright sunlight filtering through the canopy.

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques de premier plan, TransCanada doit tenir compte d'un paysage énergétique en constante évolution et livrer l'énergie dont le monde a besoin, d'une manière **économique** et **responsable** sur les plans **environnemental** et **social**.

## **RUSS GIRLING**

Président et chef de la direction

## À PROPOS

TransCanada répond à la demande énergétique nord-américaine de manière sécuritaire et fiable depuis plus de 65 ans et toutes ces années ont montré que la réussite de l'entreprise est inextricablement liée à la durabilité de ses pratiques d'affaires.

## MESSAGE DE NOTRE CHEF DE LA DIRECTION

L'énergie est essentielle au mode de vie moderne. L'accès fiable à une source d'énergie abordable est au cœur de notre quotidien, que ce soit pour conduire les enfants à l'école, allumer les lumières au travail ou cuisiner des petits plats à la maison.

Par ailleurs, il y a de plus en plus de pressions pour réduire les émissions carboniques. Les nouvelles politiques sur le changement climatique précipitent la transformation du charbon à une énergie plus propre, comme le gaz naturel, l'énergie nucléaire ou les énergies renouvelables.

Le secteur de l'énergie a connu une année 2015 très difficile, alors que le pétrole et le gaz naturel ont enregistré les plus bas prix depuis longtemps, notamment en raison de l'abondance de nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel en Amérique du Nord.

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques de premier plan, TransCanada doit tenir compte d'un paysage énergétique en constante évolution et livrer l'énergie

dont le monde a besoin, d'une manière économique et responsable sur le plan environnemental et social.

Nous sommes bien placés pour relever ce défi avec brio. TransCanada répond à la demande énergétique nord-américaine de manière sécuritaire et fiable depuis plus de 65 ans et toutes ces années ont montré que la réussite de l'entreprise est inextricablement liée à la durabilité de ses pratiques d'affaires. C'est pourquoi nous tenons compte dans chaque décision d'affaires des répercussions sociales, environnementales et économiques à long terme.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé à investir dans un avenir énergétique équilibré et durable.

Jusqu'à maintenant, TransCanada a investi plus de 5 milliards de dollars dans des sources d'énergie à faibles émissions carboniques, y compris dans l'énergie nucléaire, éolienne, hydroélectrique et solaire. Ces sources fournissent plus du tiers de l'énergie que nous produisons. Entre-temps, nous avons consacré, en 2015 seulement, plus de 45 millions de dollars à des projets de R et D partout en Amérique



Je vous invite à lire le présent rapport de RSE en ligne au [rapportrse.transcanada.com](http://rapportrse.transcanada.com) et à nous faire part de vos commentaires à [csr@transcanada.com](mailto:csr@transcanada.com)



du Nord, établissant ainsi la norme en innovation sur le plan de la sécurité et de l'environnement. Grâce à des partenariats avec nos pairs, nous avons entamé de nouveaux projets de recherche visant à améliorer les normes de l'industrie en matière de sécurité.

Nous avons aussi continué à investir de façon significative dans nos collectivités, à renforcer nos programmes socioéconomiques et à collaborer avec nos parties prenantes pour qu'elles soient des participants actifs et des partenaires à long terme dans le dialogue sur l'énergie. Ce faisant, nous avons maintenu une solide performance financière, avons fait croître notre entreprise et partagé notre succès commercial avec nos actionnaires et les collectivités où nous exerçons nos activités.

Nos efforts ne sont pas passés inaperçus.

En 2015, les réalisations de TransCanada ont continué d'obtenir la reconnaissance de tiers. Nous croyons toutefois qu'il y a toujours place à l'amélioration et nous ne cessons de viser des objectifs de performance sur le plan de la responsabilité sociale de plus en plus exigeants.

Nous travaillerons en 2016 à aligner nos pratiques à la norme G4 de la Global Reporting Initiative, afin que les rapports que nous produisons soient conformes à ce que font les chefs de file de l'industrie. Nous continuerons de divulguer de l'information sur les sujets qui intéressent le plus nos parties prenantes, tels que les enjeux environnementaux, la sécurité des pipelines et nos relations avec les communautés autochtones.

En fin de compte, nous poursuivrons notre travail ardu pour préserver l'intégrité de l'environnement et la durabilité de nos activités sur une base quotidienne. TransCanada travaille rigoureusement depuis des générations pour livrer le gaz naturel, l'électricité et le pétrole dont notre société a besoin. Nous sommes donc conscients que la réussite à long terme de notre entreprise dépend de notre capacité à maintenir l'équilibre entre la sécurité, la rentabilité et nos responsabilités sociales et environnementales.

Ce que j'aime le plus à titre de chef de la direction est de recevoir des lettres des collectivités qui nous remercient d'avoir appuyé une initiative locale et d'y avoir

participé. C'est signe que notre entreprise a du cœur et que nous faisons vraiment partie de la fibre même de nos collectivités.

Même si ce genre de rétroaction est réconfortant, nous voulons savoir où nous pouvons mieux faire. En qualité de partie prenante de notre entreprise et de participant au dialogue sur l'énergie, vous êtes donc invités à nous transmettre vos commentaires sur notre façon de faire et les aspects que nous pourrions améliorer parce que ce qui vous importe, nous importe.

Cordialement,

**RUSS GIRLING**

Président et chef de la direction

## À PROPOS DE CE RAPPORT

Bien faire est essentiel pour notre entreprise.

La population s'intéresse de plus en plus aux questions de responsabilité sociale des entreprises (RSE), notamment à la réalisation des promesses que comportent leurs responsabilités sociales générales.

Même si nous publions notre rapport de responsabilité sociale de l'entreprise depuis 2001, nous sommes déterminés à améliorer nos pratiques et nos rapports en la matière. Ainsi, nous continuons à simplifier nos activités et à faire en sorte que les valeurs de l'entreprise sont intégrées au travail de tous les jours. Le présent rapport résume chaque année ces efforts, nos politiques et notre performance.

En 2012, TransCanada a défini la RSE comme « un engagement visant à mener nos activités de manière durable, sur le plan économique, social et environnemental, tout en reconnaissant les intérêts des parties prenantes avec lesquelles nous avons affaire ». De plus, nous avons créé un service de RSE chargé de renforcer les normes relatives à la production de rapports et à la performance. Nous avons investi du temps et des ressources pour cerner les questions les plus importantes auxquelles notre entreprise est confrontée et élaborer des programmes plus rigoureux pour évaluer notre performance, repérer les lacunes et minimiser les risques.

Nous poursuivons notre travail d'alignement à la norme G4 de la Global Reporting Initiative (GRI) afin de pouvoir établir des objectifs et évaluer notre performance de façon conforme à ce que font les pairs de l'industrie, alors que nous visons toujours à produire des rapports plus complets. La norme de la GRI constitue de

fait la norme mondiale en matière de production de rapports sur la RSE. Depuis 1999, GRI publie un cadre complet de production de rapports sur la durabilité qui est très utilisé à l'échelle mondiale et la norme G4 constitue la version la plus récente de ce cadre. Plus de 80 % des 250 plus grandes entreprises du monde ont maintenant adopté les normes de GRI en matière de production de rapports.

En 2015, nous avons fait beaucoup de progrès pour atteindre notre objectif d'alignement à la norme G4 de la GRI au niveau de base (voir le classement de GRI au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com)). Nous sommes conscients que votre niveau de confiance en notre entreprise et notre industrie dépend de votre compréhension de nos pratiques et de notre performance sur le plan de la responsabilité sociale. TransCanada est d'avis qu'elle doit être transparente et fournir de l'information exacte sur ses activités si elle veut qu'il y ait un dialogue équilibré sur l'énergie.

Dans le présent rapport, nous divulguons encore plus d'information, notamment sur des sujets comme l'utilisation de l'eau, le lobbying et les contributions politiques, la détection des fuites, la chaîne d'approvisionnement et la gestion des risques. De plus, nous avons présenté certaines données de façon plus approfondie, comme notre performance en matière de santé et sécurité au travail comparativement aux moyennes de l'industrie, et avons inclus l'information sur la rémunération et les avantages des employés dans le volet sur la valeur économique de nos activités. À l'avenir, nous poursuivrons nos efforts pour :

- susciter la participation officielle des parties prenantes externes aux analyses d'enjeux importants;

## DÉMARCHE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT DE RSE



- fixer des buts et objectifs en matière de durabilité;
- obtenir des confirmations externes pour notre rapport annuel de RSE;
- aligner nos pratiques à la norme G4 de la GRI pour ce qui est de la divulgation exigée de l'industrie.

TransCanada s'est engagée à bien faire et l'amélioration continue de nos rapports sur la durabilité témoigne de cet engagement en action.

Photo à droite : TransCanada a investi plus de 5 milliards de dollars dans des actifs énergétiques à faibles émissions, notamment le complexe éolien de Cartier, au Québec.

# INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

## LES 10 PRINCIPALES PRIORITÉS

### SÉCURITÉ

- garantir la sécurité et la fiabilité de nos actifs
- protéger nos collectivités
- santé et sécurité

### SOCIÉTÉ

- relations avec les parties prenantes fondées sur la responsabilité
- peuples autochtones

### ENVIRONNEMENT

- assurer l'intendance et la protection de l'environnement, ainsi que la performance environnementale

### ÉCONOMIE

- performance financière
- accès à de nouveaux marchés
- perfectionnement de nos employés
- conduite éthique

Pour la sixième année consécutive, TransCanada figure en 2016 sur la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de Corporate Knights.

## IMPORTANCE RELATIVE

En 2013, TransCanada a effectué une analyse d'importance relative afin de cerner les enjeux économiques, environnementaux et sociaux qui étaient les plus importants pour les parties prenantes de l'entreprise. Celle-ci a fait ressortir 10 enjeux qui, d'après nous, sont les plus importants pour notre entreprise et nous avons donc fait rapport à cet égard dans les rapports de RSE de 2013 et de 2014.

Nous avons réévalué ces 10 priorités en 2015 afin de vérifier si elles correspondaient toujours aux objectifs commerciaux en évolution de TransCanada et aux attentes changeantes des parties prenantes. Un groupe de spécialistes s'est penché sur chacun des enjeux pour déterminer l'intérêt général des parties prenantes et le risque commercial. Par la suite, ils ont classé par priorité les cinq enjeux les plus sérieux en 2015 pour notre entreprise et les parties prenantes.

Le processus a fait ressortir les cinq priorités suivantes (sans ordre particulier) :

- garantir la sécurité et la fiabilité de nos actifs;
- assurer l'intendance et la protection de l'environnement, ainsi que la performance environnementale;
- les peuples autochtones;
- les relations avec les parties prenantes fondées sur la responsabilité;
- la performance financière.

Cette analyse a été animée par un expert-conseil externe, soit le responsable communautaire de GRI pour le Canada, et a reposé sur les principes G4 de la GRI qui s'appliquent à la définition du contenu des rapports. Nous avons donc essayé de

divulguer dans le présent rapport plus d'information sur ces cinq priorités, dans l'espoir que l'accent ainsi mis sur l'importance relative donne des rapports plus pertinents et crédibles.

En outre, aux fins de cette analyse, un éventail de sources externes ont été consultées, notamment :

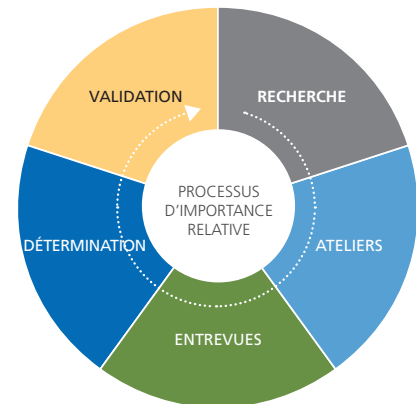
- des rapports sur le classement des investisseurs sur le plan de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance, comme Sustainalytics ESG, Vigeo et FTSE4Good;
- des rapports sur la durabilité de pairs;
- des évaluations comparatives dans le secteur de l'énergie effectuées par des tiers.

La capacité d'établir l'équilibre entre la sécurité, la performance financière et les responsabilités sociales et environnementales est fondamentale pour notre entreprise. Vous remarquerez que nous avons axé notre rapport sur ces thèmes plus généraux (sécurité, société, environnement et économie) et traité dans chacun d'eux des 10 principales priorités.

## CERTAINES RÉSERVES

Le présent rapport porte sur TransCanada, ses filiales en propriété exclusive et ses entités exploitées dans les pays où elle exerce ses activités. Nous œuvrons dans trois secteurs d'activité, soit les gazoducs, les pipelines de liquides et l'énergie. Nous comptons aussi un secteur qui n'est pas lié à l'exploitation et qui regroupe des fonctions administratives et intégrées visant à appuyer les secteurs d'exploitation et à en assurer la gouvernance.

## PROCESSUS D'IMPORTANCE RELATIVE



- Recherche et analyse
- Ateliers menés avec les équipes interfonctionnelles
- Entrevues individualisées avec les cadres supérieurs
- Les 10 principales priorités
- Validation des principales priorités avec les parties prenantes


Il y a lieu de se reporter au rapport annuel de TransCanada au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information.

## VÉRIFICATION

Nous n'avons pas fait vérifier par un tiers la totalité du rapport. Celui-ci indique donc lorsque l'information divulguée a été vérifiée d'une façon quelconque par un tiers.

Photo à droite : Depuis sa mise en exploitation en juin 2010, l'oléoduc Keystone a transporté en toute sécurité plus de 1,2 million de barils de pétrole brut du Canada aux marchés américains, en passant par notre terminal pétrolier à Cushing, en Oklahoma.





En 2015, TransCanada a été reconnue par l'Association canadienne de l'électricité pour son leadership en développement durable dans le cadre d'initiatives sociales et économiques.

# ACTIVITÉS DURABLES

## ATTENTES DES PARTIES PRENANTES



## À PROPOS DE VOUS

Ce sont vous, les personnes, collectivités, organisations et groupes, qui pourriez être touchés – directement ou indirectement – par nos activités.

Alors que les investisseurs, les organismes de réglementation, les communautés autochtones, les propriétaires fonciers, les gouvernements et les autres parties prenantes exigent des solutions de plus en plus durables, la performance de notre entreprise dépend directement de notre performance sur le plan de la RSE. Nous comprenons que les entreprises utilisant des pratiques durables sont celles qui réussissent et connaissent une croissance.

La transparence dont nous faisons preuve dans nos rapports et nos activités de RSE pour vous communiquer de l'information ou obtenir vos commentaires constitue un atout qui nous permettra de prendre de meilleures décisions pour notre entreprise.

Nous vous invitons, en tant que parties prenantes de TransCanada et participants au dialogue sur l'énergie, à nous faire part de vos commentaires quant à notre performance et à notre rapport pour nous aider à faire mieux.

Nous vous invitons à nous faire parvenir un courriel à [csr@transcanada.com](mailto:csr@transcanada.com).

## PARTIES PRENANTES DE TRANSCANADA





**« Nous avons décidé de consacrer du temps et de l'énergie à divulguer de l'information publique à des organismes externes fiables afin qu'ils puissent juger notre entreprise avec objectivité et évaluer notre performance par rapport à celle de nos pairs, tout en nous signalant les aspects à améliorer. C'est ainsi que notre entreprise peut apprendre à mieux faire. »**

#### **RUSS GIRLING**

Président et chef de la direction

### **RECONNAISSANCE DE TIERS**

Chaque année, nous consacrons du temps et de l'énergie à divulguer publiquement de l'information à des organismes externes fiables. L'existence d'un processus de validation par un tiers est très importante pour bâtir la confiance de nos parties prenantes et démontrer que nous sommes transparents. La participation à des classements comme le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) ou ceux de Corporate Knights et CDP (anciennement appelé « Carbon Disclosure Project ») nous donne l'occasion de comparer notre performance à celle de pairs et de déceler les éléments que nous devons améliorer.

En 2016, TransCanada a été classée dans la catégorie or – de même que dans celles de leader de l'industrie et de décideur de l'industrie – dans l'annuaire sur la durabilité de RobecoSAM, qui est reconnu mondialement. Elle a également figuré sur la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada du magazine Corporate Knights. L'entreprise s'est classée en 2015 dans le 100<sup>e</sup> percentile de l'indice

DJSI et a été inscrite aux indices Dow Jones mondial et nord-américain. Depuis 2012, TransCanada figure parmi les sociétés canadiennes les mieux cotées et est inscrite au Climate Disclosure Leadership Index au Canada.

### **À PROPOS DE TRANSCANADA**

Depuis plus de 65 ans, TransCanada exploite avec fierté le portefeuille d'actifs d'infrastructures énergétiques qui contribue au niveau de vie élevé des Nord-Américains. Des millions de Nord-Américains comptent sur nous pour les approvisionner en énergie afin de chauffer et climatiser leurs maisons, cuire leurs repas, utiliser leurs véhicules et alimenter leurs entreprises.

Nos gazoducs et pipelines de liquides, ainsi que nos installations de production d'énergie et d'entreposage de gaz, sont exploités de façon discrète, sûre et fiable, tandis que nos employés, qui sont plus de 5 400, prennent une part active dans les collectivités où ils vivent au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

### **TROIS ENTREPRISES COMPLÉMENTAIRES DU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES**

#### **GAZODUCS**

TransCanada exploite un réseau de gazoducs de 66 400 kilomètres (41 300 milles) et fournit 20 % du gaz naturel consommé quotidiennement en Amérique du Nord pour chauffer et climatiser les maisons, alimenter les entreprises et produire de l'énergie. Ce réseau relie stratégiquement les sources d'approvisionnement de plus en plus grandes aux principaux marchés dans les trois pays où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et le Mexique.

#### **PIPELINES DE LIQUIDES**

Notre réseau d'oléoducs Keystone, long de 4 200 kilomètres (2 600 milles), transporte environ 20 % des exportations de pétrole brut de l'Ouest canadien vers les principales raffineries du Midwest américain et de la côte américaine du golfe du Mexique, où il est transformé en combustible et en d'autres produits pétroliers utiles. Depuis sa mise en exploitation en juin 2010, Keystone a transporté en toute sécurité plus de 1,2 milliard de barils de pétrole brut du Canada aux marchés américains.

#### **ÉNERGIE**

TransCanada détient en propriété exclusive ou partielle 17 installations de production d'électricité d'une capacité de 10 500 mégawatts (MW) – soit assez pour alimenter plus de 10 millions de foyers. Un tiers de l'électricité que nous produisons provient de sources propres : énergie nucléaire, hydroélectrique, éolienne et solaire. Nous détenons et exploitons également 368 milliards de pieds cubes réservés au stockage de gaz naturel.

Pour un complément d'information sur chacun de nos secteurs d'activité – gazoducs, pipelines de liquides et énergie –, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion de TransCanada au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

Les données susmentionnées au sujet des trois secteurs d'activité de TransCanada sont en date du 1<sup>er</sup> avril 2016.



## EN UN COUP D'ŒIL

### GAZODUCS

**66 400 kilomètres**

(41 300 milles)

### 368 milliards de pieds cubes

réservés au stockage de gaz, troisième plus important producteur en Amérique du Nord.



### PIPELINES DE LIQUIDES

**4 200 kilomètres**

(2 600 milles)

### 1,2 milliard de barils

Le réseau d'oléoducs *Keystone* a transporté de façon sécuritaire plus de 1,2 milliard de barils de pétrole



### ÉNERGIE

**17**

installations de production d'électricité  
**10 500 mégawatts**

### EFFECTIFS ET EMPLACEMENTS

**5 456**

employés répartis en Amérique du Nord

Au 1<sup>er</sup> avril 2016

## NOTRE MISSION, NOTRE VISION ET NOS VALEURS

### NOTRE MISSION

Fournir, de façon sécuritaire et responsable, des approvisionnements fiables en énergie à l'échelle du continent. Nous sommes fiers du fait que des millions de Nord-Américains peuvent compter sur nous pour les approvisionner en énergie.

### NOTRE VISION

Devenir la plus importante société d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord, se concentrant sur les possibilités qui se présentent à l'égard des pipelines et de la production d'électricité dans des régions où nous bénéficions ou pourrions bénéficier d'un solide avantage concurrentiel.

### NOS VALEURS

Chez TransCanada, les valeurs d'intégrité, de responsabilité, de collaboration et d'innovation guident au quotidien notre façon de travailler, de fonctionner et d'interagir les uns avec les autres.

### RISQUES ET GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de l'exploitation réussie de notre entreprise. Notre stratégie consiste à faire en sorte que les risques assumés par TransCanada et les risques connexes soient conformes à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance aux risques.

Nous intégrons l'évaluation des risques à nos processus décisionnels à tous les niveaux.

Le comité de la gouvernance, qui relève du conseil d'administration, assure la surveillance des activités de gestion des risques, notamment la mise en place de systèmes de gestion adéquats afin de gérer

les risques. Il s'acquitte également, au nom du conseil, de la surveillance des politiques, programmes et pratiques de gestion des risques. Il incombe à d'autres comités du conseil de surveiller des risques précis : le comité d'audit supervise les activités de surveillance des risques financiers menées par la direction; le comité des ressources humaines encadre le renouvellement et la rémunération des membres de la haute direction, la capacité organisationnelle et le risque lié à la rémunération; et le comité de la santé, de la sécurité et de l'environnement veille aux risques relatifs à l'environnement et à la sécurité et à l'exploitation à l'aide des rapports présentés régulièrement par la direction.

L'équipe de la haute direction a la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans et mesures de gestion des risques. La rémunération des membres de cette équipe tient compte d'une gestion efficace des risques.

Il y a lieu de se reporter à la page 100 du rapport annuel de TransCanada au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information sur les risques auxquels est confrontée notre entreprise, leurs répercussions possibles et les travaux visant à surveiller et à atténuer ces risques. Le rapport annuel de TransCanada décrit aussi les risques propres à chaque secteur d'activité dans la partie réservée à cette fin.

### SYSTÈMES DE GESTION

Chez TransCanada, nous nous sommes engagés à utiliser des systèmes de gestion pour assurer l'amélioration continue de nos activités quotidiennes. Les systèmes de gestion de TransCanada se composent des volets « planification, exécution, vérification et action » et comprennent des indicateurs de performance.

Photo à droite : Afin d'assurer l'exploitation sécuritaire des pipelines, nous les inspectons régulièrement à l'aide d'outils d'inspection en ligne appelés racleurs intelligents, qui peuvent déceler tout signe de corrosion, de fissuration ou d'anomalie.





TransCanada a été reconnue en 2015 par l'Institute of Asset Management pour avoir conçu un cadre robuste de gestion des risques opérationnels.

# GESTION EFFICACE DES RISQUES

Ces systèmes font appel à des normes, des processus et des outils qui structurent nos activités de contrôle des risques et nos programmes de gestion de la sécurité. Ils sont fondés sur des principes de gestion des risques et de la qualité. Grâce à ces systèmes de gestion, nos actifs répondent aux exigences et cibles de performance qui s'harmonisent aux objectifs de TransCanada en matière de sécurité, de qualité, de conformité à la réglementation, de sécurité et de protection de l'environnement, tout en respectant les coûts et les objectifs liés à la fiabilité et à l'efficacité.

### SYSTÈME DE GESTION OPÉRATIONNELLE DE TRANSCANADA (SGOT)

En 2016, TransCanada poursuit son évaluation de ses systèmes de gestion et terminera un projet d'intégration des divers systèmes de gestion en un système unique, soit le système de gestion opérationnelle de TransCanada (SGOT). Ce système comportera une structure servant à encadrer la conception, la mise à jour et l'amélioration continue des programmes d'entreprise. Il intégrera en un seul système de gestion tous les systèmes et programmes existants, notamment le système de gestion des projets d'investissement, le système de gestion des actifs, le système de gestion des services commerciaux et de la conception et le système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Le SGOT indiquera comment nos actifs doivent être conçus, construits, exploités et mis hors service pour garantir la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de nos installations et la protection des biens et de l'environnement.

### SYSTÈME DE GESTION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT (SGPI)

Le SGPI est un cadre de gestion de la qualité qui appuie l'objectif de TransCanada d'atteindre l'excellence en matière de réalisation de projets. Il se fonde sur les pratiques exemplaires de l'industrie, la

norme ISO 9001 de l'Organisation internationale de normalisation en matière de gestion de projets et les normes de gestion de la qualité s'appliquant aux grands projets de construction. L'énoncé d'engagement envers la qualité de TransCanada reflète l'engagement pris par l'entreprise de concevoir, mettre en œuvre et tenir à jour un système de gestion de qualité des projets d'investissement.

Nos procédures d'amélioration continue nous permettent de régler les problèmes rapidement, d'en déterminer la cause, de prévenir leur récurrence et de peaufiner nos processus de gestion. Nous croyons qu'il est possible de prévenir tout problème et nous nous sommes engagés à nous améliorer continuellement. Nous nous efforçons également de faire affaire avec des fournisseurs et des entrepreneurs qui partagent nos attentes quant à la gestion de la qualité et collaborons tous en vue de nous améliorer continuellement.

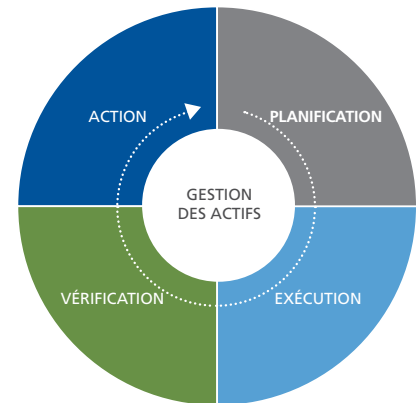
### SYSTÈME DE GESTION DES ACTIFS (SGA)

Fondé sur le risque et la valeur inhérente d'actifs précis, le SGA se compose de processus, de techniques et d'outils qui fournissent une approche intégrée et évolutive en matière de prise de décisions. Ainsi, les actifs peuvent répondre aux exigences de performance en fonction des objectifs de TransCanada en matière de coûts, de disponibilité, d'efficacité, de qualité, de conformité à la réglementation, de sécurité et de protection de l'environnement. Le SGA est fondé sur la structure 55 du Publicly Available Specification (PAS) et la norme ISO 55000.

Le SGA vise à :

- fournir la même information à tous les groupes opérationnels afin que les objectifs d'entreprise et ceux propres à la performance soient compris;

### SYSTÈME DE GESTION DES ACTIFS



- Énoncé d'engagement et principes  
Stratégie et objectifs  
Structure et responsabilité  
Planification  
Gestion de l'information  
Gestion des risques  
Gestion de la conformité
- Exécution  
Gestion des ressources  
Gestion des communications  
Gestion du changement
- Suivi de la performance et de l'état des actifs  
Enquête des incidents et situations d'urgence  
Contrôle de la non-conformité  
Audit des systèmes internes
- Amélioration continue  
Examen de la direction
- adopter une approche structurée et contrôlée pour améliorer sans cesse les programmes et pratiques de gestion des risques opérationnels;
- veiller à ce que les décisions en matière d'investissement, d'exploitation, d'entretien et de biens d'infrastructure reflètent les objectifs de rendement;



- apporter des améliorations continues, générales et constantes, fondées sur les succès passés;
- établir la capacité organisationnelle permettant de mettre en œuvre avec efficacité le SGA;
- harmoniser les systèmes de gestion, les processus, les politiques et les pratiques connexes qui contribueront à atteindre les objectifs ci-dessus.

## SYSTÈME DE GESTION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (SG SSE)

TransCanada a recours à un système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SG SSE) intégré. Le SG SSE est fondé sur les normes ISO 14001 et 9001 et la norme 18001 sur les services-conseils en santé et en sécurité au travail (OHSAS) et constitue la base de tous les programmes de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement de TransCanada.

Il comprend un processus initial de planification permettant de repérer les menaces et d'évaluer les risques, de mettre en application des programmes d'atténuation et de contrôle des risques précis et des évaluations de la performance, y compris les mesures correctives qui s'imposent, de même qu'un examen de l'ensemble du SG SSE pour assurer sa pertinence, son caractère adéquat et son efficacité par rapport à notre énoncé d'engagement en matière de SSE. Le cycle complet est répété, de sorte que la gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement est continuellement améliorée. Cette approche constitue non seulement une exigence réglementaire au Canada, mais représente également l'une des pratiques exemplaires actuelles au sein de l'industrie.

La responsabilité de l'engagement de la société en matière de SSE revient au chef de la direction. Le SG SSE s'applique à l'ensemble des unités fonctionnelles et des actifs de TransCanada et aux entités exploitées et détenues partiellement par TransCanada. Il s'applique à toutes les étapes de nos activités, de l'acquisition à la conception et à la construction, puis à l'exploitation et à la vente ou la mise hors exploitation.

Pour un complément d'information sur le SG SSE, il y a lieu de consulter [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

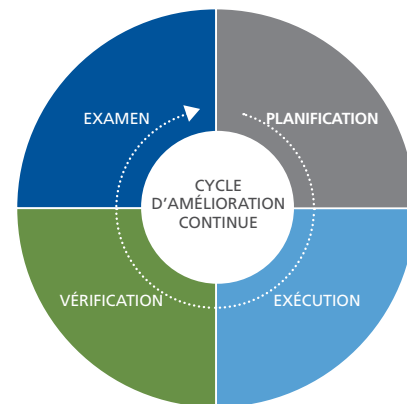
### Approche à quatre volets en matière de santé, de sécurité et d'environnement

Le système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SG SSE), qui fait partie intégrante de la gestion des activités de TransCanada, offre une approche systématique à quatre volets de la gouvernance de la SSE. Il aide TransCanada et ses entités à assurer le suivi, l'évaluation, le respect et la modification, le cas échéant, des exigences relatives à la diligence raisonnable et à la gouvernance.

#### Volet 1 : activités

Régi par les spécifications réglementaires, l'analyse des risques internes et les pratiques exemplaires en matière de sécurité et d'environnement, le volet 1 constitue la pierre angulaire de la gouvernance de la SSE. Ce volet regroupe les activités de base quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles sur le plan de la sécurité au travail, qu'effectuent les employés sur le terrain ou au bureau, telles que les inspections des chantiers, des installations et du matériel et les tâches régulières d'entretien de nature générale. En 2015, nous avons mené 224 359 activités dans le cadre du volet 1.

## CADRE DU SG SSE



- Politique sur la santé, la sécurité et l'environnement (SSE)  
Évaluation des risques et de la conformité à la réglementation  
Objectifs et cibles  
Structure et responsabilité
  - Contrôles opérationnels  
Gestion des entrepreneurs  
Préparation et intervention d'urgence  
Formation et sensibilisation
  - Documents et dossiers  
Communication et production de rapports
  - Performance, audit et examen
- Volet 2 : inspections internes**  
Ce volet inclut les inspections officielles et prévues d'avance des lieux de travail et des installations, qui ont pour but de repérer les menaces, et comprend l'examen des conditions physiques du lieu de travail, l'analyse de documents et de dossiers et la vérification de la conformité aux règlements applicables. En 2015, nous avons mené 935 inspections du volet 2.

### Volet 3 : audits internes

Il s'agit d'évaluations triennales du SG SSE de TransCanada pour nos divers actifs dans le but de confirmer l'efficacité, la pertinence et l'amélioration continue du SG SSE et de ses outils. En 2015, TransCanada a terminé la mise en application des mesures de suivi de l'audit précédent et aucun autre audit n'est prévu pour le volet 3.

### Volet 4 : audits externes

Ce volet prévoit l'exécution d'une évaluation indépendante externe de l'assurance et du contrôle de la qualité du processus de gouvernance de TransCanada en matière de SSE et sert notamment à vérifier que le SG SSE de TransCanada peut assurer le respect des exigences et la conformité. Des organismes de réglementation de diverses administrations ont réalisé 158 inspections ou audits de nos installations en 2015. Aucune constatation de nature prioritaire n'a découlé de ces inspections ou audits.

### PLAN DE MESURES CORRECTIVES DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

En 2013, TransCanada a été la première entreprise à participer au nouveau programme de l'Office national de l'énergie (l'Office) visant à effectuer des audits exhaustifs des programmes de protection et des systèmes de gestion dans l'industrie pipelinère du Canada.

Depuis lors, un groupe de travail composé de représentants de nos équipes responsables des systèmes de gestion et des programmes de gestion de la sécurité et de l'environnement, de la gestion des situations d'urgence, des croisements de tiers et de sensibilisation de la population a travaillé avec acharnement pour élaborer et mettre en application un plan de mesures correctives adéquat qui répondrait aux constatations de l'audit et permettrait à TransCanada de respecter à l'avenir, voire excéder, les normes de l'industrie dans ces domaines.

En juin 2015, le groupe de travail a remis le dernier des 278 produits livrables découlant de l'audit à l'Office, mettant fin ainsi à l'un des processus de vérification les plus complets et exhaustifs auquel TransCanada a jamais participé. Les auditeurs de l'Office se penchent à l'heure actuelle sur cette information et devraient produire leurs rapports d'évaluation de la mise en œuvre, en version finale, en 2016 et ainsi clore l'audit. Les résultats de l'audit sont disponibles sur le site de l'Office au [www.neb-one.gc.ca/index-fra.html](http://www.neb-one.gc.ca/index-fra.html).

Pour TransCanada, la prochaine étape consistera à passer de la mise en œuvre au maintien continu du plan de mesures correctives par le biais de la gouvernance de ses systèmes de gestion.

Voici quelques-uns des résultats les plus importants du projet de l'Office et des principales activités connexes :

- Processus de suivi juridique et tableau de correspondance – TransCanada a adopté une approche uniforme et systématique pour suivre les modifications réglementaires et a constitué un tableau de correspondance visant à établir le lien entre les exigences légales et ses processus et activités connexes. Cette initiative a permis de déterminer 19 000 éléments liés aux exigences légales et d'établir la correspondance les concernant.
- Gestion du changement – Intégration d'un processus de gestion du changement structuré dans tous les programmes de protection de TransCanada assujettis au Règlement sur les pipelines terrestres (RPT) et mise en application dans les installations réglementées par l'Office.
- Examen de gestion – Conception et mise en œuvre d'un mécanisme structuré et documenté pour effectuer un examen de gestion des programmes et des systèmes de gestion.

- Buts, objectifs et cibles – Établissement de mesures de rendement adaptées à la stratégie de l'entreprise pour tous les programmes de protection de l'environnement en vertu du RPT et des systèmes de gestion afin d'évaluer s'ils sont toujours efficaces et pertinents.
- Normes de contrôle des documents – Application d'une norme structurée de contrôle des documents pour tous les programmes de protection en vertu du RPT et les installations réglementées par l'Office.
- Cadre de gestion des risques – Mise en œuvre d'un cadre complet de gestion des risques qui permet à TransCanada d'avoir recours à des pratiques uniformes pour déceler les problèmes et évaluer les risques, et d'appliquer des stratégies d'atténuation des risques rigoureuses à tous les programmes de protection en vertu du RPT et aux installations réglementées par l'Office.

### ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INITIATIVES EXTERNES

TransCanada adhère volontairement à un certain nombre de normes externes de nature économique, environnementale et sociale, telles que celles de l'Organisation internationale de normalisation et de l'Occupational Health and Safety Advisory Services et du modèle de maturité en matière de droits de la personne de la Commission canadienne des droits de la personne. Divers éléments de ces initiatives sont décrits à différents endroits dans le rapport.

Photo à droite : Notre objectif consiste à assurer la sécurité de nos employés, de la population et de nos biens partout en Amérique du Nord, comme à notre station de compression d'Otter Lake dans le nord de l'Alberta.



# BIEN FAIRE LES CHOSSES



Notre bilan de sécurité au travail et dans nos installations est un des meilleurs de l'industrie, mais nous sommes d'avis qu'aucun incident lié à la sécurité n'est acceptable et nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons atteint notre objectif de zéro incident.

**ALEX POURBAIX**  
Chef de l'exploitation

## SÉCURITÉ

**Votre sécurité est notre priorité absolue. Notre objectif consiste à nous assurer de la sécurité de nos pipelines et installations énergétiques en tout temps, ainsi qu'à faire en sorte qu'aucun incident lié à nos actifs ne porte préjudice au public, à nos employés ou à l'environnement.**

Nous savons que notre performance en matière de sécurité et de fiabilité a une incidence sur le degré de confiance que vous nous accordez, et par le fait même sur le succès à long terme et la durabilité de notre entreprise.

Les membres de l'industrie collaborent entre eux et travaillent ensemble pour améliorer la sécurité sur tous les plans. Notre participation à des initiatives comme le programme Priorité intégrité de l'Association canadienne de pipelines d'énergie (CEPA) et celui de l'amélioration continue de la gestion de l'intégrité de l'Interstate Natural Gas Association of America (INGAA) a pour but de rassembler certaines des sommités de l'industrie et des chefs de file influents pour définir, communiquer et appliquer des pratiques exemplaires en vue d'améliorer le rendement en matière de sécurité, d'environnement et de responsabilité socioéconomique. En 2015, TransCanada a lancé une initiative par le biais de la CEPA et de l'INGAA – deux organisations sœurs qui regroupent les entrepreneurs et les fournisseurs de l'industrie du transport du gaz – qui a permis d'améliorer les programmes de gestion de la qualité en construction et de créer un programme de certificat d'inspection de la construction.

## **GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA FIABILITÉ DE NOS ACTIFS**

Notre principal objectif à TransCanada est de nous assurer que l'exploitation de nos actifs se déroule de façon sécuritaire et fiable. Les pipelines demeurent le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus respectueux de l'environnement pour transporter des produits de gaz naturel et de pétrole, et TransCanada affiche l'un des bilans de sécurité les plus reluisants. Mais nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons atteint notre objectif de zéro incident.

Assurer votre sécurité exige de vastes mesures préventives et travaux d'entretien entrepris par les ingénieurs et les techniciens qui font partie des groupes de l'intégrité des pipelines, de l'intégrité et de la gestion de la fiabilité des installations et des activités sur le terrain. Notre objectif est de nous assurer que l'exploitation quotidienne de nos actifs se déroule de façon sécuritaire et fiable.

## **INTÉGRITÉ DES PIPELINES – NOUS PRENONS LA SÉCURITÉ AU SÉRIEUX**

Nos programmes de sécurité débutent bien avant la construction. Pour commencer, TransCanada n'utilise que des matériaux de haute qualité, des technologies de pointe et des pratiques exemplaires pour assurer l'intégrité de ses pipelines bien avant qu'ils soient enfouis dans la terre. Pendant la construction, chaque soudure est inspectée par des inspecteurs indépendants compétents et l'utilisation de la radiographie et de techniques d'essai automatisés aux ultrasons permet de repérer toute anomalie avant que les pipelines soient mis en service. De plus, des inspecteurs qualifiés effectuent des inspections visuelles à chaque étape du processus de construction afin d'assurer le respect des normes et des spécifications imposées par l'entreprise et la réglementation.

TransCanada prend d'importantes mesures pour prévenir et atténuer les risques de fuite et déceler les anomalies avant la mise

en service et pendant l'exploitation des pipelines, qu'il s'agisse de systèmes de détection des fuites de pointe, de caractéristiques de sécurité comme les vannes d'arrêt ou de la formation très spécialisée du personnel affecté à ses actifs. Les pipelines en exploitation sont surveillés 24 heures sur 24, sept jours par semaine par un centre de commande du gaz et du pétrole à la fine pointe de la technologie. Grâce à cette détermination à assurer la sécurité à tous les échelons de l'organisation, nous pouvons affirmer avec conviction que nos infrastructures continueront d'être sécuritaires et que toute anomalie possible sera relevée immédiatement et corrigée.

Dans cette même optique, TransCanada a non seulement eu recours à des pratiques sécuritaires, mais elle a investi 1,5 milliard de dollars dans des programmes de gestion de l'intégrité et d'entretien préventif en 2015. Elle continuera d'ailleurs à investir dans de nouvelles technologies et nouveaux programmes d'entretien qui contribueront à la sécurité et à la fiabilité de ses pipelines.

## **PROGRAMME D'INTÉGRITÉ DES PIPELINES**

Le programme de la gestion de l'intégrité des pipelines constitue l'un des programmes clés de la SGA (voir la rubrique sur les systèmes de gestion à la page 10 pour un complément d'information). Il comprend des plans détaillés de gestion de l'intégrité (PGI) décrivant les processus et procédures qui définissent quelles sont les activités liées aux pipelines et aux installations qui doivent être effectuées, par qui, où, à quel moment et de quelle manière. Ainsi, TransCanada peut décider des activités et projets de gestion de l'intégrité qui seront uniformément menés pendant l'année pour tous ses réseaux de pipelines. Ces plans décrivent aussi les rôles et responsabilités, les documents requis, ainsi que les exigences en matière d'examen de gestion et d'évaluation du rendement.



À l'heure actuelle, six PGI encadrent nos activités liées à l'intégrité de nos pipelines en fonction des diverses compétences réglementaires et des secteurs d'activité au Canada, aux États-Unis et au Mexique, à savoir :

1. les zones à conséquences élevées aux États-Unis – gazoducs;
2. les zones sans conséquences élevées aux États-Unis – gazoducs;
3. les pipelines de liquides aux États-Unis;
4. les gazoducs au Mexique;
5. les gazoducs au Canada;
6. les pipelines de liquides au Canada.

En appliquant les PGI dans le cadre de notre approche en matière de systèmes de gestion, l'équipe responsable de l'intégrité des canalisations se concentre sur des secteurs clés qui soutiennent notre engagement à l'égard de la sécurité des pipelines et de la population :

- vérifier la conformité aux exigences de la réglementation et des codes;
- mettre au point et utiliser de nouvelles technologies et de nouveaux outils qui améliorent sans cesse notre fonction de gestion de l'intégrité;
- exécuter des inspections de référence en ligne de tous nos actifs nouvellement construits;
- planifier et exécuter le programme d'évaluation accélérée qui met l'accent sur les inspections de référence en ligne des pipelines pour lesquels une inspection interne n'est pas prévue ou n'a pas été réalisée au moyen d'outils de détection des défauts à la fine pointe;

- vérifier l'application de nos systèmes de gestion à des fins d'apprentissage et d'amélioration continue de notre performance de premier plan dans l'industrie en matière de sécurité, alors que notre objectif est de n'enregistrer aucun incident.

La sécurité de nos actifs est importante à nos yeux et nous visons l'excellence en examinant sur une base régulière notre rendement et en nous comparant à nos pairs de l'industrie dans le monde.

## PRÉVENTION DES RISQUES DE FUITE ET PROTECTION

TransCanada prend d'importantes mesures pour prévenir et atténuer les risques de fuite et déceler les anomalies avant la mise en service et pendant l'exploitation des pipelines.

TransCanada respecte les normes en construction les plus récentes :

- chaque soudure est inspectée par radiographie ou des techniques d'examen par ultra-sons afin de s'assurer qu'elle est sécuritaire;
- la surface du pipeline est recouverte d'une couche de protection;
- des inspecteurs qualifiés effectuent des inspections visuelles à chaque étape du processus de construction afin d'assurer le respect des normes et des spécifications imposées par l'entreprise et la réglementation;
- une couche d'époxyde liquide est appliquée sur chaque soudure;
- les pipelines sont munis d'une protection cathodique à courant électrique de faible intensité afin d'éviter la corrosion;
- les tronçons du pipeline terminés subissent des tests de pression qui consistent à les remplir d'eau et à les pressuriser à un degré supérieur à celui imposé en temps normal.

Une fois le pipeline mis en service, des outils d'inspection en ligne à haute résolution, appelés racleurs intelligents, servent à déceler les anomalies internes et externes. Lorsqu'une anomalie est détectée, il y a enquête et les réparations nécessaires sont effectuées proactivement afin que le pipeline soit toujours sécuritaire.

Avant de mettre en service un pipeline, TransCanada veille à ce que des plans d'intervention en cas d'urgence détaillés soient rédigés dans le but de protéger le public, l'environnement et la faune et s'assure que le personnel formé et compétent ainsi que le matériel sont en place.

Dans l'éventualité peu probable d'un incident, TransCanada agirait rapidement et activerait le plan d'intervention en cas d'urgence propre à chaque pipeline qui a été élaboré d'avance de concert avec les intervenants d'urgence locaux. Ces plans doivent être approuvés par les organismes de réglementation et reposent sur un système de commandement des interventions qui décrit les procédures à suivre pour protéger le public, les intervenants d'urgence, les biens et l'environnement. TransCanada procède chaque année à des simulations et exercices d'intervention d'urgence afin de mettre à l'essai ces plans. Il y a lieu de consulter la rubrique sur la gestion des interventions d'urgence à la page 25 pour un complément d'information sur la préparation et l'intervention d'urgence.

Dans l'éventualité peu probable d'un incident, TransCanada assumera l'entière responsabilité de fournir l'expertise, le matériel et le personnel nécessaires pour restaurer un emplacement au moins au niveau des normes réglementaires et paiera tous les frais liés aux dommages connexes.

## DÉCELER DES ANOMALIES

TransCanada possède des centres de commande de l'exploitation (CCE) auxquels sont affectés des employés 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Les spécialistes dûment formés qui travaillent aux CCE opèrent un matériel de surveillance des pipelines à la fine pointe de la technologie et peuvent ainsi s'assurer que les pipelines de TransCanada continuent d'être sécuritaires et efficaces.

Nos gazoducs et pipelines de liquides sont munis de systèmes SCADA (système d'acquisition et de contrôle des données) et de systèmes de détection de fuites dont se servent les CCE. De plus, TransCanada dispose de nombreux programmes qui l'aident à surveiller l'intégrité du pipeline, notamment :

- Programmes de sensibilisation du public et des propriétaires fonciers – Nous appuyons de nombreux programmes qui visent à favoriser et à faciliter le signalement de fuites possibles et d'incidents qui pourraient laisser croire à une menace à l'intégrité du pipeline. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec des associations industrielles pour renseigner le public sur l'utilisation de Cliquez avant de creuser au [www.clickbeforeyoudig.com/fr/](http://www.clickbeforeyoudig.com/fr/), du numéro 811, *Téléphonez avant de creuser* et autres systèmes d'appel unique dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Sensibilisation du public* à la page 24 pour un complément d'information.
- Patrouilles aériennes – Nous inspectons régulièrement le réseau de pipelines avec des hélicoptères et des avions qui patrouillent à basse altitude. Les pilotes essaient de détecter les menaces que posent des sources externes aux pipelines (p. ex., une activité non autorisée ou des perturbations du sol) qui pourraient nuire à l'intégrité du réseau de pipeline.
- Détection aérienne de fuites – En plus d'effectuer les inspections visuelles ci-dessus, les pilotes de TransCanada en réalisent d'autres selon un calendrier établi pour détecter les fuites sur les gazoducs à l'aide de matériel très sensible dont est muni l'avion.
- Surveillance géotechnique – Les pipelines de TransCanada traversent plus de 10 000 cours d'eau et des talus importants. Les patrouilles aériennes surveillent également tous ces éléments afin de déceler s'il y a érosion ou mouvement du sol et s'occupent plus sérieusement des talus particulièrement actifs et des cours d'eau à l'aide de diverses techniques de détection.
- Études sur l'épaisseur de la couverture – Afin de maintenir l'intégrité des canalisations, TransCanada étudie les secteurs où il semblerait que l'érosion attribuable au vent ou à l'eau ait réduit l'épaisseur de la couverture au-dessus des pipelines.
- Inspection en ligne – L'inspection en ligne aussi appelée « raclage » a pour but de détecter la corrosion ou toute autre anomalie ayant trait aux parois. Des outils de surveillance interne spéciaux, appelés « racleurs intelligents », sont utilisés pour se déplacer dans les pipelines et recueillir des données qui sont ensuite analysées afin de déterminer s'il y a des zones de préoccupation qui justifient un examen plus approfondi.
- Travaux d'excavation exploratoires – TransCanada effectue des travaux d'excavation exploratoires en fonction de l'analyse des données fournies par le raclage ou provenant d'autres sources. Des segments du pipeline sont excavés afin d'évaluer leur état et en confirmer l'intégrité. Des évaluations techniques détaillées servent à déterminer si des réparations s'imposent et à quel moment elles doivent être effectuées.

TransCanada participe activement à de nombreux programmes de recherche spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de détection des fuites afin de saisir les occasions d'améliorer de façon continue ses techniques de détection des fuites, ce qui comprend la conduite d'essais en dépression pour détecter les fuites liées aux vannes, la recherche et les essais sur la détection de fuites par câble, et la détection de fuites et d'intrusions à l'aide de caméras à infrarouge et d'exercices de détection aérienne des fuites.

## Pipelines de liquides

Aux premiers signes de problème dans notre réseau de pipelines de liquides, où que ce soit, les spécialistes du CCE peuvent interrompre en quelques minutes l'écoulement du produit à l'intérieur du pipeline. Lorsqu'une anomalie est détectée (p. ex., une baisse de pression anormale ou inattendue), le système SCADA installé au CCE avertit immédiatement les opérateurs de cesser le transport de produits dans le pipeline. Une fois l'écoulement arrêté, le CCE ferme les vannes d'arrêt du système de façon à isoler le produit dans la canalisation et limiter les répercussions possibles.

Les vannes du pipeline sont installées aux stations de pompage et sur le pipeline à intervalles réguliers entre les stations de pompage pour limiter le volume des déversements. L'emplacement de ces vannes dépend de facteurs locaux en matière de sécurité et d'environnement. Par exemple, des vannes sont installées de chaque côté d'un important franchissement de cours d'eau ou à un endroit nécessaire pour protéger d'autres ressources de nature délicate. De plus, l'emplacement de ces vannes dépend aussi des variations d'altitude.

Le CCE ne se contente pas de fermer ce tronçon du pipeline; il expédie immédiatement du personnel d'intervention d'urgence sur place pour faire enquête. La canalisation peut être remise en service seulement après



que ces intervenants auront rempli une liste de contrôle détaillée visant à garantir que tous les risques ont été examinés et que le pipeline est sécuritaire.

En plus du système SCADA, nous utilisons pour nos pipelines de liquides des mécanismes et des systèmes de détection des fuites, tels que :

- Surveillance à distance – Les spécialistes au CCE vérifient toutes les données concernant la pression, la température et le débit que transmettent les stations de comptage, les stations de pompage et les emplacements de vannes. La surveillance à distance peut déceler les incidents immédiatement de sorte que l'alimentation peut être interrompue en quelques minutes et les vannes dans la région de l'incident fermées, ce qui réduit l'incidence d'un incident éventuel;
- Système informatique d'équilibrage du volume – Ce système calcule le volume injecté et celui livré et alerte le contrôleur du pipeline de tout écart entre ce qui entre dans le pipeline et ce qui en sort;
- Détection acoustique de fuites – TransCanada se sert d'outils en ligne qui détectent les anomalies dans les canalisations en analysant les ondes sonores et les fréquences qui pourraient indiquer une légère fuite;
- Observation directe – TransCanada effectue aussi des patrouilles aériennes pour surveiller le pipeline et son emprise. En 2015, la société a mené 420 patrouilles aériennes qui ont inspecté 435 000 kilomètres (270 300 milles) de pipeline. Elle mène aussi régulièrement des inspections sur le terrain.

### Gazoducs

TransCanada possède et exploite des gazoducs et d'autres installations liées au gaz naturel, y compris des stations de comptage et des stations de compression.

Ces gazoducs sont assujettis à des inspections régulières de la qualité et des programmes de surveillance en tout temps pendant toute leur durée de vie. Tout réseau de gazoducs doit comprendre des stations de comptage qui mesurent le volume de gaz naturel transporté par un gazoduc. Cette mesure s'effectue à chaque point d'entrée ou de sortie de la canalisation. Afin que le gaz circule à un débit voulu et constant, il est repressurisé à diverses stations établies le long du gazoduc, appelées stations de compression, qui compriment mécaniquement le gaz.

Les gazoducs sont munis de nombreuses vannes qui peuvent être fermées manuellement ou automatiquement, souvent en quelques minutes. Les vannes de la principale canalisation du gazoduc sont situées à des intervalles d'environ 30 kilomètres (19 milles) tout le long du gazoduc. TransCanada assure l'entretien d'environ 100 000 vannes dans son réseau de gazoducs. Chacune de ces vannes exige un programme particulier d'entretien régulier selon sa fonction et son état.

### TransCanada ne remet pas en service le gazoduc tant que le problème n'a pas été défini et réglé et que le gazoduc est sécuritaire.

En cas peu probable d'incident, TransCanada réagirait immédiatement en fermant le gazoduc et en acheminant le personnel adéquat à l'emplacement de l'incident. Les vannes réparties le long des gazoducs de TransCanada seraient alors fermées automatiquement ou manuellement permettant ainsi d'isoler rapidement et efficacement les incidents. Si la pression dans le gazoduc diminue en raison d'une fuite, les vannes coupent automatiquement l'acheminement du gaz.



Photo de Kyle Marquardt

TransCanada a reçu en 2015 l'Environmental Performance Award de l'American Petroleum Institute (API) pour n'avoir enregistré aucun déversement de pétrole en 2014 aux États-Unis et ainsi avoir affiché le meilleur bilan dans la catégorie des grands exploitants.

L'API reconnaît chaque année la performance sur le plan de la sécurité et de l'environnement des grands et petits exploitants de pipelines de liquides dangereux. La performance repose sur des données volontairement fournies par le système de suivi de la performance des pipelines (PPTS). Le PPTS est une composante clé de l'initiative de l'industrie américaine d'oléoducs en matière d'environnement et de sécurité. Cette approche multidisciplinaire a pour but de comprendre et d'améliorer la performance de l'industrie.

## PRÉVENTION ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS EN ACTION

La capacité de TransCanada de réagir à un déversement de pétrole a été mise à l'essai au cours de l'opération Riverboat qui a duré une journée et demie en 2015 et qui consistait à simuler un déversement de pétrole attribuable à une collision d'un tiers avec l'oléoduc près d'un plan d'eau à Yankton, au Dakota du Sud. L'exercice a exigé la collaboration de plus de 100 participants de TransCanada, de trois organismes de réglementation, de quatre administrations locales, des premiers répondants locaux et de six entrepreneurs, sans mentionner le président du comité santé, sécurité et environnement et les membres de l'équipe de la haute direction.

« Tous étaient déterminés à s'intégrer à l'équipe et à travailler ensemble, de dire Jeremy Dangel, gestionnaire de l'équipe de préparation et d'intervention d'urgence de TransCanada. Tous ont mis leurs connaissances techniques, leur formation et leur expérience au service de l'équipe et ont démontré leur volonté de travailler ensemble rapidement et de façon sécuritaire pour résoudre les problèmes. »

Au cours de l'exercice, des équipes d'urgence ont installé des barrages pour confiner le pétrole et l'empêcher d'atteindre le chenal principal du Missouri. Mais, comme c'est souvent le cas dans ce genre d'exercice, une difficulté inattendue a été incluse dans le scénario à la dernière minute.

Contrairement au merveilleux temps d'automne qui régnait à ce moment-là à Yankton, la simulation a prévu la venue d'une dépression pendant la nuit. Dans le cadre de l'exercice, de forts vents avaient causé le débordement du pétrole au-delà des barrages et l'écoulement dans la crique en direction de la rivière. Un centre d'intervention d'urgence a été installé à Calgary et un centre de commandement de l'incident, à Yankton.

Tous étaient conscients de l'urgence et qu'il incombait à TransCanada de réagir avec rapidité et efficacité. Le système de commande des incidents qu'utilise TransCanada est reconnu comme le meilleur système en Amérique du Nord pour affecter des ressources humaines et tactiques d'intervention d'urgence.

Les mesures prises sur le terrain et au centre de commandement de l'incident ont été rapides, ordonnées et efficaces.

« Ce qui m'a le plus impressionné dans l'exercice de TransCanada est que cette entreprise peut faire ce qu'elle avait dit qu'elle pouvait faire, d'affirmer Paul Scherschligt, directeur de l'intervention d'urgence pour le comté de Yankton. Nous avons toujours entendu dire qu'en cas d'incident, l'entreprise pouvait transporter des milliers de pièces d'équipement sur les lieux en un rien de temps. Je le crois maintenant. Après avoir vu le genre d'intervention effectuée

dans le cas de cet incident, je suis beaucoup plus rassuré sachant que l'entreprise dispose du matériel nécessaire et qu'elle prend au sérieux ce qu'elle dit qu'elle peut faire. »

La présence sur place de représentants gouvernementaux et d'organismes de réglementation chargés d'évaluer l'intervention de TransCanada dans cet exercice a ajouté au réalisme du scénario.

« C'est ce que nous voulons entendre, a affirmé Dangel. Nous souhaitons obtenir une rétroaction à l'égard de nos processus afin que nous puissions continuer à nous améliorer. Nous visons toujours plus haut et relevons la barre pour l'industrie. »

TransCanada est déterminée à bien faire et à comprendre comment toutes les pièces du casse-tête s'imbriquent pour permettre une intervention d'urgence intégrée et efficace. Nous organisons régulièrement ces exercices afin de pouvoir repérer les possibilités d'amélioration et les lacunes de notre programme et s'y attaquer avant qu'un véritable incident se produise. Nous croyons sincèrement qu'il est important de mettre à l'essai nos véritables processus dans le cadre de scénarios réalistes.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

## INSPECTER NOS PIPELINES – INSPECTION EN LIGNE

TransCanada exploite un réseau de pipelines de plus de 70 000 kilomètres (43 500 milles) en Amérique du Nord. Afin de s'assurer du fonctionnement sécuritaire de nos pipelines, nous les inspectons régulièrement après qu'ils ont été installés sous terre, par le biais d'un processus appelé « inspection en ligne ».

Pour ce type d'inspection, TransCanada utilise un outil appelé « racleur intelligent ». Il s'agit d'un outil muni d'un système informatique géoréférencé qui se déplace dans la canalisation et recueille des données qui sont par la suite analysées pour déterminer l'état de la canalisation. Il est muni de capteurs électroniques à haute résolution qui vérifient la qualité intérieure et extérieure de la canalisation afin de déceler le plus petite fissure ou anomalie et tout signe de corrosion.

Les racleurs voyagent dans le pipeline sans nuire à l'écoulement du produit. Si un segment semble préoccupant, TransCanada pousse l'étude davantage afin de pouvoir déterminer comment procéder aux réparations ou au remplacement du tronçon de canalisation en cause.

Photo à droite : TransCanada effectue régulièrement des simulations et des exercices d'intervention d'urgence avec les organismes locaux et externes sur l'ensemble de son réseau d'actifs, comme ce fut le cas à Swift Current, en Saskatchewan.



# ASSURER LA SÉCURITÉ 24/7



En 2015, l'entreprise a reçu un prix SAFE (prix d'excellence en matière de sécurité) dans la catégorie Sécurité d'entreprise - Sécurité des moyens de transport, de l'Association canadienne du gaz. Il s'agissait de la deuxième année consécutive que TransCanada recevait ce prix national.

## DÉTECTION DES ANOMALIES EN ACTION

### Collaborer à la sécurité des pipelines

Depuis 2014, des ingénieurs provenant d'entreprises d'avant-plan dans le domaine de l'infrastructure énergétique se réunissent pour mettre à l'essai les technologies de pointe de détection par câble afin de trouver les meilleures méthodes de détection de fuites dans des pipelines de liquides, au centre de recherche et d'essai ELDER de C-FER (Technologies' External Leak Detection Experimental Research), à Edmonton.

Ce laboratoire, financé par le gouvernement de l'Alberta, TransCanada, Enbridge et Kinder Morgan, a permis à ces entreprises de mettre en commun leurs ressources et d'effectuer des essais et des études sur les technologies de divers fournisseurs.

Grâce à ces installations de 1,4 million de dollars, qui ont été inaugurées à l'automne 2014, les fournisseurs de technologies de pointe en matière de

détection de fuites dans les oléoducs peuvent soumettre leurs produits à des essais effectués dans des conditions contrôlées et réalistes par C-FER, une tierce partie objective.

Pour la prochaine étape des recherches en 2015, TransCanada a conclu une entente de partenariat avec Enbridge et Kinder Morgan pour réaliser des recherches sur des technologies de détection aérienne des fuites dans le but d'améliorer la sécurité des pipelines en général. Ces remarquables technologies aériennes qui font l'objet d'essais à C-FER pourraient déceler des fuites des airs avant même qu'elles soient visibles à l'œil humain et pourraient être installées à bord d'hélicoptères, d'avions ou même d'engins télépilotes (drones).

Il s'agit d'ajouter un autre élément de protection au programme de gestion de l'intégrité des pipelines à plusieurs volets de TransCanada, qui comprend déjà un programme robuste d'inspections aériennes, de surveillance 24/7 et d'analyses continues par racleurs intelligents.

« Nous essayons de détecter les fuites avant même qu'elles ne se produisent et c'est pourquoi nous étudions différentes technologies. Par exemple, ces technologies pourraient révéler un changement de l'image thermique du pipeline, un soulèvement de sol ou l'échappement du sol de composantes organiques volatiles ou de gaz », a affirmé Brian Wagg, directeur du développement des affaires et de la planification pour C-FER.

Nous travaillons avec acharnement pour trouver les initiatives de R et D les plus novatrices qui feront pencher le balancier en faveur de notre industrie, protégeront nos collectivités et l'environnement et profiteront aux utilisateurs de l'énergie que nous transportons. En tant qu'entreprises de gazoducs et d'oléoducs de premier plan, TransCanada, Kinder Morgan et Enbridge conviennent qu'il est dans le meilleur intérêt de tous d'améliorer la sécurité et la fiabilité des pipelines.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

## INSPECTIONS EN LIGNE ET EXCAVATIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

	Passages analysés	Inspections en ligne (km/mi)	Excavations relatives à l'intégrité terminées (N <sup>bre</sup> d'excavations)
<b>Canada</b>			
Gaz	86	5 243 km / 3 257 mi	618
Liquides	4	1 149 km / 714 mi	21
<b>États-Unis</b>			
Gaz	43	3 759 km / 2 335 mi	73
Liquides	10	2 460 km / 1 528 mi	12
<b>Mexique</b>			
Gaz	3	357 km / 222 mi	0
<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>12 968 km / 8 056 mi</b>	<b>724</b>

TransCanada utilise différents types de racleurs pour détecter divers types d'anomalies dans les pipelines. À titre de chef de file de l'industrie pipelinère dans ce domaine, nous avons mis au point la technologie du raclage et l'utilisons dans le cadre de notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines. Voici les principales technologies de raclage employées par TransCanada :

- les racleurs à transducteur électromagnétique acoustique (EMAT) servent à détecter de petites fissures dans les gazoducs. Depuis deux décennies, TransCanada investit beaucoup dans le développement de cette technologie;



- les transducteurs d’ultra-sons à déphasage sont utilisés pour détecter de petites fissures dans les pipelines de liquides;
- les racleurs de détection de fuites de flux magnétique détectent les problèmes de corrosion tant dans les gazoducs que dans les pipelines de liquides;
- les racleurs calibreurs à haute résolution détectent les bosselures et les dommages mécaniques tant dans les gazoducs que dans les pipelines de liquides.

Chacun de ces outils produit des données en haute résolution des diverses anomalies qui sont ensuite évaluées par nos ingénieurs et technologues. Ces racleurs sont munis d’ordinateurs de bord et de systèmes d’inertie qui indiquent les anomalies par leurs coordonnées géographiques, ce qui aide à assurer un suivi et des réparations rapides.

En 2015, nous avons effectué 146 inspections en ligne sur l’ensemble de nos réseaux de pipelines, au Canada, aux États-Unis et au Mexique, et réalisé 724 projets d’excavations relatives à l’intégrité.

## GESTION DE L’INTÉGRITÉ ET DE LA FIABILITÉ DES INSTALLATIONS

TransCanada assure l’intégrité des immobilisations au Canada, aux États-Unis et au Mexique à l’aide d’un processus de gestion de l’intégrité et de la fiabilité des installations (GIFI). Par immobilisations on entend le matériel installé dans les stations de compression, les stations de pompage, les installations de comptage, les terminaux pétroliers et les centrales électriques, notamment le matériel électrique, les systèmes de contrôle, les réservoirs et les systèmes utilitaires.

Les procédures de gestion de l’intégrité contribuent au maintien et à l’optimisation de la valeur des actifs énergétiques de TransCanada grâce à l’élaboration et à l’application de stratégies de gestion de l’intégrité et de plans d’intégrité fondés sur le risque.

Le programme de GIFI comporte quatre procédures de gestion du travail qui servent de cadre uniforme pour tous les secteurs d’ingénierie. Ces procédures sont les suivantes :

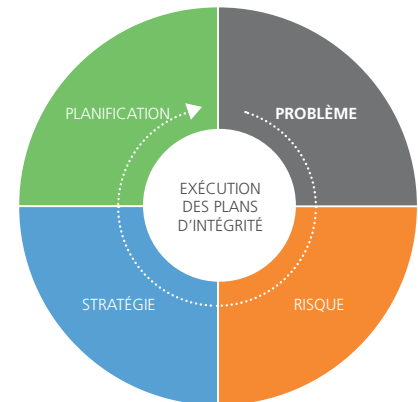
- Gestion des problèmes systémiques – repérage et classification des problèmes d’intégrité des installations et établissement de priorités en la matière
- Gestion des risques – reconnaissance des menaces, définition et approbation de mesures d’atténuation des risques
- Stratégie de gestion de l’intégrité – élaboration et approbation de plans de gestion stratégique de l’intégrité des installations et de l’équipement
- Plan d’intégrité – élaboration de plans tactiques de préservation de l’intégrité

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Notre programme de R et D est reconnu depuis des années pour avoir mis au point des technologies et des techniques de pointe dont s’est servi TransCanada. Il nous aide à façonner l’avenir de l’industrie pipelinrière en contribuant à améliorer la sécurité, l’intégrité et la qualité des actifs, soit trois valeurs très importantes pour nos parties prenantes et pour la durabilité de l’entreprise.

À cette fin, TransCanada a consacré, au cours des cinq dernières années, plus de 141 millions de dollars à son programme de développement technologique et à des partenariats en la matière. Outre notre programme de R et D d’envergure, nous menons des recherches en partenariat avec des associations et des pairs de l’industrie, le milieu universitaire, ainsi que des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Nous pouvons ainsi mettre en commun nos ressources et partager les résultats pour améliorer les normes de l’industrie.

## PROCESSUS DE GIFI



● **GESTION DES PROBLÈMES SYSTÉMIQUES**  
Repérage, classification et classement par priorité des problèmes d’intégrité des installations

● **GESTION DES RISQUES**  
Reconnaissance des menaces, définition et approbation de mesures d’atténuation des risques

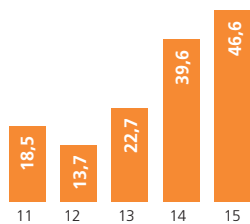
● **STRATÉGIE DE GESTION DE L’INTÉGRITÉ**  
Élaboration et approbation de plans de gestion stratégique de l’intégrité des installations et de l’équipement

● **PLANS D’INTÉGRITÉ**  
Élaboration de plans tactiques de préservation de l’intégrité

Nous possédons à l’heure actuelle l’un des plus importants programmes de R et D de l’industrie et, en 2015 seulement, nous avons investi plus de 45 millions de dollars dans la R et D axée sur les technologies servant à l’inspection en ligne, à la protection cathodique, à la détection des fuites et aux revêtements protecteurs. Nos travaux de recherche portent aussi sur d’autres volets de nos activités, comme la qualité du gaz, l’efficacité du flux, la santé, la sécurité et l’environnement, ainsi que les installations et les programmes de mesure.

Nous avons une fois de plus été reconnus en 2015 par Research Infosource comme l'une des 100 entreprises du Canada qui investissent le plus en R et D, ce qui reflète notre détermination à toujours améliorer les normes de l'industrie et notre propre performance en matière de sécurité et d'environnement.

**Investissements en recherche et développement**  
(en millions de \$ CAN)



## PROTÉGER NOS COLLECTIVITÉS

Votre sécurité est notre priorité absolue et nous nous efforçons d'éviter tout incident. TransCanada est prête à réagir rapidement et de façon adéquate dans le cas, peu probable, d'un incident.

Elle exerce ses activités partout en Amérique du Nord et a créé des bureaux dans bon nombre de collectivités. Chaque région compte un effectif complet d'employés compétents qui sont formés en sécurité et en intervention d'urgence. Ainsi, la société peut exploiter efficacement et en toute sécurité ses installations dans la région.

Dans les collectivités où nous sommes présents, nous avons conclu de solides partenariats avec les organismes de services d'urgence, de sorte que les premiers répondants locaux, comme les pompiers, les policiers et les équipes médicales d'urgence, connaissent nos pratiques et peuvent intervenir rapidement en cas d'incident.

Bien que nous soyons prêts à intervenir en cas d'urgence, nous croyons fermement que la sensibilisation du public et la prévention des dommages sont des éléments cruciaux de notre démarche. Le programme exhaustif de sensibilisation du public de TransCanada vise à prévenir les activités non autorisées, à mieux détecter les fuites et y réagir et à encourager la préparation efficace aux situations d'urgence.

Il s'agit d'un élément clé de l'engagement de TransCanada à l'égard de la protection et de la sécurité du public, de ses employés, de l'environnement et de ses actifs.

## SENSIBILISATION DU PUBLIC

TransCanada a adopté un programme de sensibilisation du public visant à protéger le public, l'environnement et ses installations pipelinières en informant et mobilisant certaines parties prenantes qui ont un rôle à jouer pour la sécurité des pipelines, comme la population touchée, les entreprises d'excavation et les entrepreneurs, les intervenants d'urgence et les fonctionnaires.

Tout au moins, nous fournissons à ces groupes de l'information sur la façon de repérer une fuite dans un pipeline et l'importance d'utiliser les services. Téléphonez ou Cliquez avant de creuser afin de localiser les services souterrains. Il y a lieu de vous reporter à la rubrique *Sécurité et sensibilisation du public* au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information sur l'utilisation de Téléphonez ou Cliquez avant de creuser, ainsi que sur le numéro du centre unique local.

TransCanada évalue régulièrement et met à jour les objectifs de son programme, la liste des parties prenantes, les documents informatifs et didactiques (tels que les brochures, les exposés, la publicité) et ses stratégies afin de pouvoir communiquer l'information la plus exacte de la meilleure façon possible.

Chaque année, TransCanada conçoit et distribue un calendrier faisant la promotion de la sécurité des pipelines aux propriétaires fonciers qui habitent près de ses actifs et le long de ses pipelines. En 2015, 26 914 et 30 023 calendriers ont été livrés aux propriétaires fonciers du Canada et des États-Unis, respectivement.

De plus, TransCanada entretient un partenariat avec la Pipeline Association for Public Awareness (PAPA), un organisme sans but lucratif dont le mandat est d'informer les résidents, les entreprises, les agriculteurs, les entrepreneurs en excavation, les intervenants d'urgence et les autorités locales sur les questions liées à la sécurité des pipelines et à la préparation aux situations d'urgence. TransCanada est aussi un fier commanditaire de la Common Ground Alliance (alliance canadienne pour un terrain d'entente), un organisme à but non lucratif qui a été créé pour réduire les dommages aux infrastructures souterraines de services publics.

## PRÉVENTION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR DES TIERS

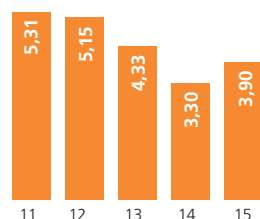
Les dommages causés par des tiers constituent des cas d'impact ou d'exposition qui entraînent la nécessité de réparer une installation souterraine. Nous atténuons le risque que de tels dommages surviennent en mettant en œuvre un programme efficace de sensibilisation du public, en effectuant des patrouilles aériennes pour surveiller la présence d'activités non autorisées et en soutenant les programmes d'« appel unique », qui permettent à toute personne qui effectue des travaux d'excavation d'obtenir gratuitement un service de localisation des installations sur sa propriété. L'année dernière seulement, TransCanada a effectué 420 patrouilles aériennes au-dessus de 435 000 kilomètres (270 300 milles) de pipelines.

Ces programmes réduisent la fréquence des dommages causés par des tiers. Le graphique ci-dessous illustre le rendement de TransCanada en matière d’empiètement non autorisé, ce qui peut comprendre des travaux d’excavation, de stockage, de déchargement, de construction et de plantation non autorisés le long des emprises des pipelines ou dans les pipelines sans que TransCanada n’ait été avertie ou n’ait autorisé les activités en question.

En 2015, TransCanada a constaté une augmentation du taux de travaux d’excavation non autorisés dans des régions isolées. Nous adopterons une approche ciblée pour informer et sensibiliser davantage la population de ces régions sur la sécurité des pipelines.

#### Empiètements non autorisés sur l’emprise des pipelines

Données normalisées par 1 000 km d’emprise et appels uniques normalisés par emprise Canada, États-Unis et Mexique



## SYSTÈME ET PROGRAMME DE GESTION DES SITUATIONS D’URGENCE

Nos programmes solides de gestion des situations d’urgence, de préparation et d’intervention en la matière nous permettent de réagir rapidement et adéquatement aux situations d’urgence mettant en cause nos actifs.

Dans de telles situations, notre but est d’intervenir de manière efficace et coordonnée pour maîtriser et contrôler l’incident afin de réduire les risques de blessures et de dommages aux biens, aux activités de l’entreprise et à l’environnement.

Ce système comporte des procédures écrites et est mis à l’essai régulièrement par la tenue d’exercices annuels auxquels participent nos employés et les membres de la collectivité. Le travail qu’effectue TransCanada auprès des collectivités lui permet de nouer des liens avec les premiers répondants locaux et les autorités de la collectivité, de les informer des stratégies d’intervention en cas d’urgence et de s’assurer que tous comprennent les rôles et responsabilités de chacun d’eux.

Nous ne cessons d’améliorer notre programme d’intervention dans des situations d’urgence grâce à la tenue d’exercices complexes pour vérifier nos

procédures de gestion des interventions et à la formation de notre personnel à cet égard. Par exemple, en 2015, nous avons participé à l’exercice le plus complet et le plus ambitieux jusqu’à ce jour. Il s’agissait d’un déversement majeur de pétrole du réseau Keystone, qui se déroulait sur plusieurs jours. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *En action* à la page 20 pour un complément d’information.

Le programme de gestion des situations d’urgence offre une approche uniforme et complète en matière de préparation et d’intervention d’urgence dans l’ensemble de TransCanada.

Le manuel sur le programme d’entreprise en matière de gestion des situations d’urgence est conforme au Règlement sur les pipelines terrestres de l’Office (DORS/99-294), aux normes CSA Z 662-11 et Z731-03 et au règlement de la Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration du département des Transports des États-Unis, 49 CFR, parties 192, 194 et 195. Les pratiques recommandées par l’industrie, notamment la nouvelle pratique 1174 publiée et recommandée par l’American Petroleum Institute ont été examinées et adoptées, le cas échéant.

## PARTIES PRENANTES DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC REJOINTES PAR PUBLIPOSTAGE, EN 2015

	Canada	É.-U.	Total
Population touchée	232 677	239 647	472 324
Intervenants d’urgence	1 050	13 720	14 770
Fonctionnaires	1 124	67 654	68 778
Entreprises en excavation/entrepreneurs	96 883	162 250	259 133
<b>Total</b>	<b>331 734</b>	<b>483 271</b>	<b>815 005</b>



## PRÉPARATION D'URGENCE

La préparation aux situations d'urgence est à la base de nos activités d'intervention. Il s'agit de plans et de procédures qui tiennent compte des besoins de TransCanada, de ses employés et de la collectivité, ainsi que d'une formation à l'intention des employés, des entrepreneurs et des premiers répondants.

Notre équipe de préparation et d'intervention d'urgence se consacre avant tout à son objectif stratégique, à savoir « intervenir efficacement et résoudre les urgences, en temps opportun et de façon coordonnée ». Sous la supervision et la gouvernance d'un comité directeur composé de membres de la haute direction, l'équipe de préparation et d'intervention d'urgence élabore les programmes et les améliore continuellement en vue :

- d'offrir de solides et réelles capacités d'intervention d'urgence, qui couvrent la portée et le cycle de vie complets des actifs de la société;
- d'atteindre des normes élevées en matière de compétences et de sensibilisation qui s'appliquent aux employés, entrepreneurs, parties prenantes, collectivités et intervenants d'urgence.

### Plans d'intervention d'urgence (PIU)

Les plans d'intervention d'urgence (PIU) nous aident à recueillir des données qui protégeront le public, nos employés et entrepreneurs en cas d'urgence. Ils contribuent aussi à réduire le risque de destruction de biens, à atténuer l'incidence sur l'environnement et à réduire l'interruption du service. Des plans propres à chaque emplacement sont établis pour

toutes les administrations centrales et régionales, ainsi que pour les bureaux des installations, les centrales électriques, les barrages hydroélectriques, les installations de stockage de gaz, les stations de compression et les stations de comptage, ou tout autre secteur jugé de nature délicate que nos pipelines traversent ou longent. Les plans sont revus chaque année et une analyse de la situation d'urgence est effectuée et mise à jour en cas de changement important aux pratiques de l'entreprise ou à l'installation.

### Formation en matière de préparation d'urgence

La formation en matière de préparation d'urgence présente la chaîne de commandement établie : efficacité, communications exactes, réflexion stratégique et décisions éclairées.

En 2015, TransCanada a procédé à plus de 125 exercices d'intervention d'urgence sur l'ensemble de son réseau. Ces simulations permettent au personnel de la société et aux organismes externes de mettre en pratique les compétences et les protocoles de communication nécessaires dans le cas, peu probable, d'un incident grave lié à nos pipelines ou à nos installations.

## EXERCICES DE PRÉPARATION ET D'INTERVENTION D'URGENCE EFFECTUÉS

	2011	2012	2013	2014	2015
Total - exercices effectués <sup>1</sup>	82	96	104	113	125
Exercices pratiques annuels	18	18	23	22	22
Simulations pratiques	46	62	66	61	67
Exercices de déploiement de l'équipement	10	10	10	10	10
Exercices de simulation du service de soutien de Calgary et de Houston	8	6	5	19	26

## FORMATION EN PRÉPARATION ET EN INTERVENTION D'URGENCE EFFECTUÉE

	2011	2012	2013	2014	2015
Formation obligatoire (HAZWOPER) <sup>2</sup>	260	439	547	532	446
Formation sur les pratiques exemplaires (Système de commandement des interventions) <sup>3</sup>	908	1 144	1 559	2 576	2 364

1 La simulation désigne une discussion par le personnel clé de scénarios simulés dans un contexte informel.

2 La norme sur la manutention des déchets dangereux et les interventions d'urgence (HAZWOPER) régit la sécurité et la santé des employés qui participent à la gestion et à l'exécution des activités de nettoyage dans des sites non contrôlés de matières dangereuses, des employés qui travaillent dans certaines décharges de déchets dangereux et des employés qui manipulent certains déchets dangereux.

3 Le système de commandement désigne un système uniformisé de gestion sur place conçu pour permettre la gestion efficace et efficiente d'un incident en intégrant à la fois des installations, de l'équipement, du personnel, des procédures et des communications au sein d'une structure organisationnelle commune.

## INTERVENTION D'URGENCE

En cas d'urgence, notre personnel local sur le terrain exécutera les activités directes d'intervention, telles que l'isolement de la situation d'urgence, le confinement et le contrôle, la coordination des activités d'intervention et le rétablissement du service.

### Système de commandement des interventions

Le système de commandement des interventions (SCI) désigne le système normalisé de gestion des incidents reconnu à l'échelle mondiale, qu'utilise TransCanada pour gérer le processus d'intervention d'urgence dans toutes sortes d'incidents.

Le SCI nous permet d'adopter une structure organisationnelle intégrée afin de travailler de concert avec les organismes de sécurité publique, les intervenants d'urgence, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes en vue d'atteindre des buts communs grâce à l'établissement d'objectifs prédéfinis en matière d'intervention.

Le SCI affiche une structure souple qui peut s'alourdir ou s'alléger selon la gravité de l'incident.

### **Centres des opérations d'urgence (COU)**

Nos centres des opérations d'urgence (COU) sont conçus et possèdent le matériel nécessaire pour appuyer le personnel d'intervention d'urgence sur les lieux d'un incident. Le rôle des centres est d'appuyer directement toutes les activités sur les lieux de l'incident par la communication, le déploiement de ressources et l'expertise technique.

### **Aide mutuelle de la CEPA**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, TransCanada a conclu une entente d'aide mutuelle en cas d'urgence (EMAU) avec toutes les autres entreprises membres de la CEPA afin d'offrir aux membres de la CEPA un mécanisme pour demander de l'aide d'urgence d'un autre membre en cas d'incident.

Il y a lieu de consulter [www.cepa.com](http://www.cepa.com) pour un complément d'information sur l'EMAU.

### **CENTRES D'INFORMATION COMMUNAUTAIRES EN CAS D'INTERVENTION D'URGENCE**

En 2014, la société a élaboré et lancé une initiative fructueuse. Il s'agit d'un projet de centres d'information communautaires (CIC) qui servent de carrefours de sensibilisation pour fournir de l'information essentielle aux résidents pendant les incidents. Grâce aux pratiques exemplaires

d'engagement communautaire que TransCanada met en application depuis des décennies, les CIC créés jusqu'à maintenant ont accueilli des centaines de parties prenantes, et la rétroaction a été très positive.

TransCanada a renouvelé et peaufiné son processus relatif aux CIC en 2015, mais elle n'a pas été obligée de mettre sur pied aucun CIC pour réagir à un incident.

### **INCIDENTS EN 2015**

La sécurité du public, des employés, des entrepreneurs et de l'environnement constitue une priorité fondamentale pour TransCanada et la société a l'intention d'atteindre son objectif ultime de zéro incident.

Deux incidents importants ont eu lieu sur les réseaux de pipelines de TransCanada en 2015. Grâce à l'exécution efficace des programmes de préparation et d'intervention d'urgence de TransCanada, les employés ont géré toutes les conséquences et incidences avec succès.

Toutes les conduites ont été remises en service en toute sécurité, sans qu'il y ait de blessure ni d'impact environnemental important.

- Le 12 mai 2015, le centre de contrôle des gazoducs a indiqué une baisse de pression dans un tronçon du réseau de gazoducs de NOVA. On a découvert une fuite de gaz naturel de 12 pouces dans la canalisation latérale de Suffield, à 20 kilomètres (12 milles) au nord de Medicine Hat, en Alberta; cette fuite avait d'ailleurs entraîné le rejet de sédiments des berges de la rivière Saskatchewan Sud. La fuite n'a provoqué aucune blessure ni dommage à la propriété de tiers. TransCanada a immédiatement détaché des employés sur place qui ont isolé les canalisations, fourni un appui environnemental et évalué les incidences possibles sur la rivière.



Depuis 15 ans, **les dons faits par TransCanada aux intervenants d'urgence ont totalisé plus de 5,5 millions de dollars** partout en Amérique du Nord, y compris plus de 900 000 \$ en 2015. Ceux-ci sont versés notamment dans le cadre de partenariats d'importance comme ceux avec l'International Association of Fire Chiefs, l'Alberta Fire Chiefs Association et l'Alberta Shock Trauma Air Rescue Service (STARS) Foundation.

- Tôt dans la matinée du 29 juin 2015, TransCanada est intervenue par suite d'une baisse de pression dans son réseau de gazoducs ANR dans le comté d'Osceola, au sud-ouest de Reed City, au Michigan. L'entreprise et son personnel d'urgence local ont travaillé ensemble pour régler la situation de façon sécuritaire, notamment en sécurisant le secteur. Notre équipe d'urgence d'expérience et extrêmement bien entraînée s'est rapidement mobilisée et a pu évaluer en toute sécurité l'événement, puis confirmer qu'il n'y avait aucune blessure ni dommage, que l'incident était survenu dans un endroit isolé et qu'il n'y avait pas de fuite de gaz.



Personne ne prend plus au sérieux que nous la sécurité de nos pipelines et c'est pourquoi **nous avons axé nos efforts sur l'établissement de partenariats significatifs** et, en 2015, avons rencontré directement les intervenants d'urgence. **Ces efforts de sensibilisation vont bien au-delà des exigences réglementaires** dans le but de protéger la population, les intervenants d'urgence, les biens et l'environnement.

En 2015, nous avons tenu plus de 60 réunions en personne avec les intervenants d'urgence pendant lesquelles nous leur avons fait des exposés sur le système de gestion des situations d'urgence. Il y a eu notamment 23 exposés pendant les journées de la sécurité en cas d'interventions d'urgence et de sécurité liées à Énergie Est et 13 réunions générales en partenariat avec l'International Association of Fire Chiefs. De plus, **nos dons aux intervenants d'urgence partout en Amérique du Nord ont totalisé plus de 900 000 \$**, dont plus de 300 000 \$ investis dans les partenariats ayant trait aux interventions d'urgence et de sécurité d'Énergie Est.

TransCanada a mené des enquêtes approfondies dans les deux cas, comme elle le fait chaque fois qu'un incident survient sur un pipeline ou à une installation. Ces enquêtes permettent de repérer les facteurs ayant contribué aux incidents ou les ayant causés et d'améliorer l'ensemble de nos programmes d'intégrité des installations en vue d'atteindre notre objectif de prévention de tout incident.

## **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

TransCanada adopte une approche holistique en matière de santé et sécurité au travail, laquelle comprend de multiples programmes complémentaires qui touchent les lieux de travail et les domiciles, les personnes et les familles, les employés et les entrepreneurs. Nous ne faisons aucun compromis lorsqu'il est question du bien-être des employés et des entrepreneurs, et faisons de la santé et de la sécurité une partie intégrante de la planification et de l'exécution, une priorité sur le terrain, dans nos bureaux et dans la salle du conseil.

## **SYSTÈME ET PROGRAMMES DE GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**

La société a entrepris en 2016 la conception du système de gestion des opérations de TransCanada (SGOT) qui servira à fournir une structure pour l'élaboration, la tenue à jour et l'amélioration continue de ses programmes de santé et sécurité. Par exemple, ce cadre précisera les compétences que doivent avoir les travailleurs sur le plan de la formation et de la certification en sécurité et les obligera dans le cadre de leur travail de suivre régulièrement des cours de recyclage. Parmi les formations et certifications en question, notons des formations sur la manipulation des matériaux dangereux et sur les premiers soins et la RCR, des formations sur les incendies et pour les conducteurs, de même

que d'autres formations et certifications s'adressant à des fonctions précises. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Systèmes de gestion* à la page 10 pour un complément d'information sur le projet SGOT.

Grâce à nos programmes et à nos initiatives en matière de sécurité, nous savons que nos efforts font la différence.

## **Culture de la sécurité**

Une composante clé de la stratégie globale de TransCanada visant à faire de la santé, de la sécurité et de l'environnement une valeur toujours présente à l'esprit est notre engagement à favoriser l'existence d'une culture de la sécurité solide et positive. La modélisation et le renforcement continu d'une culture de la sécurité bien ancrée, ainsi que des processus et systèmes efficaces, rendent vraisemblable l'atteinte de notre objectif de prévention de tous les incidents, car nous ne serons pas satisfaits tant que nous n'aurons pas évité tout incident. Notre culture de la sécurité vise à :

- veiller à ce que la sécurité fasse partie intégrante de nos décisions;
- lutter contre la complaisance par une prévention incessante des incidents;
- faire des exercices mettant en cause les bonnes personnes, au bon moment et avec les outils et l'équipement nécessaires;
- faire preuve de leadership en matière de sécurité par nos actions et nos priorités;
- accorder aux travailleurs le pouvoir d'assumer une responsabilité personnelle sur le plan de la sécurité;
- apprendre de nos erreurs et de celles des autres;
- réagir à tout risque causé par un changement des conditions d'exploitation.

Photo à droite : Nos employés ont la formation nécessaire pour intervenir rapidement et de façon efficace et coordonnée dans le cas de toute urgence liée aux pipelines afin d'éviter toute blessure pour nos employés et la population et tout dommage aux biens et à l'environnement.



# BILAN DE SÉCURITÉ REMARQUABLE

Pour la deuxième année de suite, TransCanada a été reconnue en 2015 par Liberty Mutual dans la catégorie or pour son faible taux de journées de travail perdues pour des raisons de sécurité.

Notre programme de sécurité 24/7 incite les employés à intégrer cette culture de la sécurité dans leur vie personnelle grâce à des échanges sur des incidents survenus à l'extérieur du travail, à l'enseignement de la sécurité à leur famille élargie et à la diffusion de données sur un éventail de sujets en la matière pour la maison, les loisirs et la protection de l'environnement.

### Rapports d'événements sur la sensibilisation aux risques en matière de sécurité

Le suivi des incidents et des quasi-incidents que nous effectuons nous permet de comprendre les tendances et, par le fait même, de prévenir tout incident grave éventuel. Les rapports d'événements sur la sensibilisation aux risques en matière de sécurité (SHARE) constituent des avis proactifs d'incidents ou de problèmes portant sur les quasi-incidents, la sécurité 24/7, les gestes sûrs et les observations en matière de sécurité.

À TransCanada, nous croyons que l'établissement proactif de rapports, au travail et à l'extérieur, favorise la culture de la sécurité et incite les employés à prendre soin d'eux-mêmes et de leur entourage. Nous communiquons l'information par l'intermédiaire du système de rapports de gestion de SSE, que tous les employés peuvent consulter. Grâce à cette information, il est possible d'entrevoir une menace possible (défectuosité du matériel ou activité qui peut entraîner des blessures dans certaines circonstances), d'améliorer les processus opérationnels ou tout simplement de communiquer des leçons apprises que les collègues à TransCanada peuvent trouver utiles.

Les rapports SHARE 2015 fournissent toute une mine de renseignements pertinents :

- les employés et les entrepreneurs ont signalé de façon proactive 24 423 incidents, notamment des quasi-incidents, des gestes sûrs, des observations en matière de sécurité et des constats de sécurité 24/7 (collectivement, les rapports SHARE);
- les rapports SHARE ont décrit des menaces et (ou) l'élimination de celles-ci, comme prévenir les risques possibles de chute, demander à un collègue de cesser de travailler afin de lui indiquer une situation dangereuse ou améliorer les conditions de travail de façon à éliminer le risque de blessure;
- les employés et les entrepreneurs ont rapporté 1 579 quasi-incidents, dont 54 % (848) ont été signalés par les entrepreneurs;
- en moyenne, 1,46 événement a été enregistré par tranche de 2 000 heures travaillées (données provenant des signalements dans les rapports SHARE faits par les employés et les entrepreneurs et des heures comptabilisées depuis le début de l'année).

### SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS ET DES ENTREPRENEURS

La sécurité des employés et des entrepreneurs constitue une priorité pour l'ensemble de l'entreprise. Des milieux de travail sûrs et favorables, des procédures, de la formation, des outils et des ressources sont tous des éléments qui contribuent à prévenir les blessures et les incidents. Le programme de gestion de la sécurité pour les entrepreneurs de TransCanada fait en sorte que l'entreprise ne fait affaire qu'avec des entreprises qui partagent ses valeurs et sa détermination à assurer un milieu de travail sûr et à réduire les blessures et les maladies professionnelles.

Nous avons recours à des ressources internes et externes pour s'occuper d'éléments clés en matière de santé et de prévention des maladies, gérer les cas d'invalidité à court et à long terme, mettre en application des programmes de conseil et d'aide à la famille, déclarer les cas d'absence pour maladie ou blessure et gérer les problèmes de santé.

Notre philosophie et approche globale en ce qui concerne l'établissement d'objectifs relatifs à la sécurité de l'entreprise est d'adopter des objectifs qui nous amènent à nous améliorer année après année. En 2015, TransCanada a continué d'afficher un des meilleurs bilans de sécurité de l'industrie, mais elle ne cesse de vouloir s'améliorer, car elle vise à n'avoir aucun incident afin que chacun puisse retourner chez lui sain et sauf chaque jour.

### Le ratio de cas enregistrés au total (RCET)

désigne le nombre de cas enregistrés en fonction d'une base d'exposition commune de 100 employés à temps plein. Les cas enregistrés ont tous trait aux décès et aux maladies en milieu de travail ainsi qu'aux blessures liées au travail qui engendrent les problèmes suivants : perte de conscience, restriction du travail ou de la mobilité, mutation à un autre poste ou traitement médical, autre que les premiers soins. (Bureau of Labor Statistics, Record Keeping Guidelines for Occupational Injuries and Illnesses).

### Le ratio de cas d'arrêt de travail (RCAT)

désigne les incidents qui causent des blessures ou des maladies empêchant l'employé de reprendre le travail, au prochain quart prévu à l'horaire. Le nombre de cas d'arrêt de travail (l'employé aurait travaillé, mais en a été empêché par une blessure ou une maladie professionnelle) est associé à une base d'exposition commune de 100 employés à temps plein. Cet indicateur



de rendement est souvent désigné sous le terme de ratio de cas entraînant une perte d'heures de travail. (Bureau of Labor Statistics, Record Keeping Guidelines for Occupational Injuries and Illnesses).

### Le taux de fréquence des accidents de véhicule (TFAV)

désigne le nombre d'accidents de véhicule enregistrés en fonction d'une base d'exposition commune de 1 000 000 de kilomètres (621 400 milles) parcourus. Par accident de véhicule enregistré, on entend tout incident (quelle que soit la responsabilité) mettant en cause un véhicule à moteur du parc automobile ou de location, qui cause une blessure à une personne ou engendre des dommages à un véhicule ou à un bien, sauf si le véhicule était, au moment de l'incident stationné de façon sécuritaire et légale (ANSI, norme D 16.1 — 1989 « Manual on Classification of Motor Vehicle Traffic Accidents » – 5<sup>e</sup> édition).

### Le taux d'incidents à fort potentiel de gravité (TIFPG)

désigne les incidents fortement susceptibles de causer aux travailleurs des blessures graves et invalidantes, en fonction d'une base d'exposition commune de 100 employés à temps plein. Parmi les incidents à fort potentiel de gravité, citons notamment les accidents de véhicule à grande vitesse, les tonneaux, les incidents relatifs à des problèmes de tension ou de pression élevées, les blessures à la tête, les chutes de hauteur.

En 2015, il n'y a eu aucun décès d'employé.

Depuis 2015, TransCanada signale les décès survenus parmi les employés des entrepreneurs qui sont affectés à des projets dirigés par l'entreprise ou relevant d'elle. Il n'y a eu aucun décès d'employé des entrepreneurs en 2015.

Chaque entreprise vise à obtenir un bilan de sécurité parfait. Mais est-ce possible? En un mot : Oui.

Prenons par exemple le cas du gazoduc de Tuscarora, un pipeline transfrontalier transportant du gaz naturel en Californie et au Nevada, qu'exploite TransCanada.

**Après 20 ans d'exploitation, le gazoduc de Tuscarora a non seulement donné lieu à aucun incident enregistré ayant suscité une perte de temps, mais il n'a fait l'objet d'aucun événement enregistré.**

Il faut toutefois admettre que les employés affectés au pipeline n'ont jamais été en nombre suffisant pour constituer une équipe de football, puisqu'ils n'ont jamais été plus de quatre à cinq employés à temps plein au cours des deux dernières décennies. Mais **compte tenu de la nature du travail lié à l'exploitation d'un pipeline** en terrain accidenté et souvent recouvert de neige et du fait que les employés doivent se déplacer chaque jour pour effectuer leurs tâches, **le bilan n'est rien de moins qu'exceptionnel.**

Le gazoduc de Tuscarora s'étend sur 490 kilomètres (229 milles) vers le sud à partir de la frontière entre l'Oregon et la Californie à Malin pour ensuite traverser la région montagneuse du nord de la Californie et atteindre le haut désert du Nevada où il se raccorde au pipeline Paiute près de Wadsworth, au Nevada.



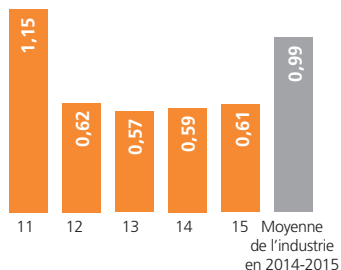
« Compte tenu de la longueur du pipeline et de la petite équipe qui s'en occupe, nous travaillons souvent en solitaire », de dire Kevin Walker, un technicien polyvalent affecté au pipeline de Tuscarora depuis son entrée en service en 1995. « Mais nous savons toujours à quoi travaillent nos collègues... **Nous savons toujours que l'équipe est là pour nous aider.** »

À TransCanada, **nous sommes convaincus que le programme global de sécurité** – qu'il s'agisse de la formation poussée à la bonne planification et à l'exécution efficace – **fera en sorte que nous continuerons à nous améliorer.** Notre philosophie et approche globale en ce qui concerne l'établissement d'objectifs relatifs à la sécurité de l'entreprise est d'adopter des objectifs qui nous amènent à nous améliorer année après année.

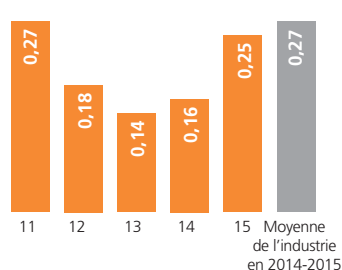


## SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

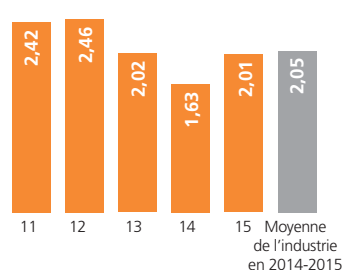
Ratio de cas enregistrés au total (RCET)



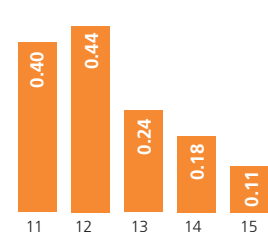
Taux de fréquence des accidents de véhicule (TFAV)



Ratio de cas d'arrêt de travail (RCAT)

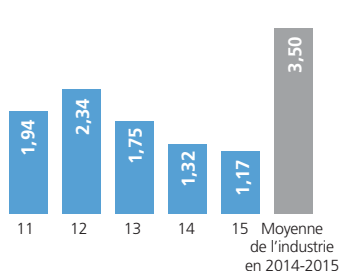


Taux d'incidents à fort potentiel de gravité (TIFPG)

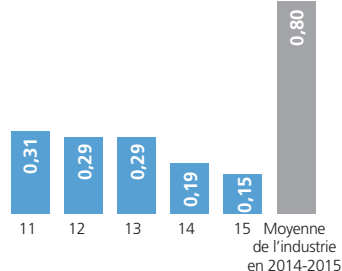


## SÉCURITÉ DES ENTREPRENEURS

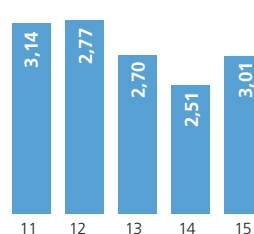
Ratio de cas enregistrés au total (RCET)



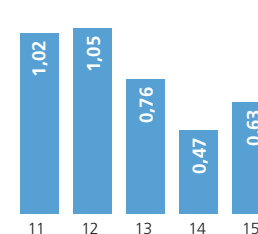
Ratio de cas d'arrêt de travail (RCAT)



Taux de fréquence des accidents de véhicule (TFAV)



Taux d'incidents à fort potentiel de gravité (TIFPG)



Les moyennes de l'industrie tiennent compte des données intégrées pour 2014 et 2015 et sont tirées des sources suivantes :

- Association canadienne de pipelines d'énergie
- Association canadienne du gaz
- American Gas Association
- Alberta Government Construction & Construction Trade Services
- Bureau of Labor Statistics

Les associations industrielles ne collectent aucune donnée sur les taux d'incidents à fort potentiel de gravité ni sur les taux de fréquence des accidents de véhicule des entrepreneurs. TransCanada effectue le suivi de ces indicateurs à l'interne afin de repérer les incidents qui ont un fort risque de causer des blessures et ainsi pouvoir mettre en œuvre des mécanismes d'amélioration continue et établir la performance des entrepreneurs en la matière.

Photo à droite : À TransCanada, nous sommes déterminés à travailler en collaboration avec les parties prenantes afin qu'elles soient consultées et respectées pendant la durée de tous nos projets.

# TRAVAILLER ENSEMBLE



Nos employés constituent le principal avantage concurrentiel de TransCanada, et nous devons beaucoup de notre succès à leur grande compétence et à leur talent exceptionnel. Nos valeurs d'intégrité, de collaboration, de responsabilité et d'innovation guident les interactions entre nous et avec les parties prenantes.

**WENDY HANRAHAN**

Vice-présidente directrice, Services généraux

## SOCIÉTÉ

Veiller à ce que vous, nos parties prenantes, soyez consultées et respectées est un facteur de succès déterminant pour TransCanada. Nous savons qu'en faisant preuve de transparence lorsque nous vous communiquons de l'information ou sollicitons votre participation, nous pouvons mieux planifier – dans notre propre intérêt, dans le vôtre ainsi que dans celui de l'ensemble des collectivités. Les valeurs de TransCanada que sont l'intégrité, la responsabilité, la collaboration et l'innovation constituent le fondement de notre façon de travailler, entre nous et avec vous.

Même si nous entretenons des liens étroits avec des milliers de collectivités et de propriétaires fonciers, fondés sur la coopération et la confiance, depuis des générations, nous voulons gagner la confiance de collectivités avec lesquelles nous n'avons pas encore travaillé.

Nous sommes déterminés à collaborer avec vous, nos parties prenantes, et à écouter vos commentaires pour connaître les enjeux qui vous importent et les intégrer à notre planification.

## RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES FONDÉES SUR LA RESPONSABILITÉ

Le rôle fondamental d'une entreprise est de répondre à un besoin de la société. Dans le cas de TransCanada, cela signifie livrer du gaz naturel qui sert à chauffer vos maisons, à alimenter vos véhicules et à fournir l'électricité nécessaire au fonctionnement

## CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES EN ACTION

### Approche innovante dans le cas de la centrale électrique de Napanee

« Nous sommes très heureux de la présence de TransCanada dans notre collectivité. Dès le premier jour, l'entreprise a démontré à quel point elle était bonne citoyenne, de sorte que cela a toujours été un plaisir de travailler avec elle. »

Le maire de la ville du Grand Napanee, Gordon Schermerhorn, a décrit en ces mots son expérience avec TransCanada, à l'occasion de la première pelletée de terre pour le projet de la centrale électrique de Napanee (CEN), qui a eu lieu en juin 2015.

Le maire a participé à cet événement et à la réception avec d'autres chefs des collectivités du Grand Napanee, des comtés de Lennox et d'Addington, du canton de Loyalist et de la Nation des Mohawks de la baie de Quinte afin de commémorer la construction de la CEN.

Cette étape critique a été franchie après deux ans de consultation avec la ville du Grand Napanee. Les employés de TransCanada ont noué des liens importants avec les dirigeants locaux, les parties prenantes et les résidents afin de communiquer les plans relatifs au projet et recevoir leurs commentaires dans le but qu'un jour l'installation fasse partie intégrante du paysage de la collectivité.

« La phase de construction de la centrale électrique de Napanee représente une étape cruciale pour le projet et TransCanada. La consultation et le

dialogue bilatéral ont constitué des composantes importantes du processus; nous ne serions pas ici aujourd'hui si la ville n'avait été disposée à travailler avec nous dans un esprit d'équité et de transparence », de dire Bill Taylor, vice-président directeur et président de TransCanada Energy.

Dans le cadre de son engagement envers les collectivités dans lesquelles elle construit des installations et exploite des projets, TransCanada a signé en septembre 2014 une entente avec la ville hôte qui prévoit l'attribution d'un financement de 2 millions de dollars pour des projets de développement communautaire au cours des 20 prochaines années.

En plus de ce financement communautaire, l'entente comporte les faits saillants suivants :

- l'engagement d'offrir aux citoyens compétents un emploi, un contrat ou une entente d'approvisionnement pendant toute la durée de vie de la CEN; l'entreprise a organisé une foire d'emploi au début de 2015 et des séances de préqualification des fournisseurs auront lieu à la fin de 2016; en outre, les offres d'emploi de TransCanada sont affichées localement et sur le site Web de la CEN; plus de 750 personnes travailleront sur le site au plus fort des travaux de construction;
- trois bourses d'études complètes – deux pour les finissants locaux de niveau secondaire et une pour un



étudiant autochtone qui a reçu une offre d'admission au programme de génie énergétique du collège Cambrian;

- l'engagement de TransCanada à transmettre régulièrement des rapports au conseil municipal sur le déroulement des travaux de la CEN, et à respecter les exigences réglementaires et les ententes contractuelles;
- l'engagement à rembourser la ville pour les frais de développement et de construction de la CEN.

Le financement des projets communautaires sera attribué par le biais du comité de développement communautaire qui se compose de représentants de TransCanada et de la ville. Les projets approuvés respecteront les critères d'investissement communautaire de TransCanada dans les trois domaines prioritaires de l'entreprise, soit la sécurité, la participation communautaire et l'environnement. Les projets doivent aussi avoir une certaine visibilité et une incidence positive dans la collectivité et répondre aux besoins cernés. Une étude a repéré les lacunes du financement actuel et classé par priorité les besoins de la collectivité.

En outre, dans le cadre de notre engagement à être un bon voisin et tel que mentionné dans l'entente avec la collectivité hôte, TransCanada a créé deux autres comités chargés d'assurer la communication constante et le respect des engagements. Le comité de liaison avec la collectivité sert de tribune aux membres de la collectivité et à TransCanada pour échanger sur

l'évolution du projet et les travaux entrepris pour répondre aux préoccupations éventuelles des résidents. Le comité de coordination de la construction se compose de représentants d'organismes municipaux et provinciaux et de TransCanada qui font le point sur leurs activités prévues respectives à l'égard du projet à des fins de planification et de coordination à l'échelle locale.

La centrale électrique de Napanee d'une valeur de 1,2 milliard de dollars sera à cycle combiné alimentée au gaz naturel et produira 900 mégawatts d'énergie propre. Un contrat d'approvisionnement de 20 ans a été conclu avec la société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. L'installation utilisera la technologie de pointe en matière de production d'électricité et de contrôle environnemental, ce qui en fera la centrale électrique la plus efficace et la plus propre en Ontario.

Elle devrait entrer en service en décembre 2018 et jouera un rôle crucial dans le paysage de la production d'électricité en Ontario, tout en assurant une alimentation fiable. Une fois en exploitation, la centrale fournira de l'énergie à quelque 900 000 maisons.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information sur la cérémonie de la levée de terre pour la centrale de Napanee et sur notre engagement envers la ville du Grand Napanee.



En 2014, nous avons déposé pour Énergie Est la demande réglementaire la plus exhaustive que nous ayons jamais présentée – **le résultat de plus de 18 mois** de planification, de travaux sur le terrain et de vastes **consultations des parties prenantes auprès de plus de 7 000 membres des collectivités, 5 000 propriétaires fonciers et 155 collectivités des Premières nations et Métis**, dans six provinces.

Depuis le début du projet Oléoduc Énergie Est, l'équipe de relations avec les collectivités **a tenu 1 650 réunions avec les administrations municipales et les administrateurs**, les premiers répondants, les résidents des collectivités et d'autres organismes locaux afin de leur fournir de l'information et recueillir leurs commentaires. En plus, **l'équipe de projet a organisé 138 portes ouvertes et journées d'information sur les interventions d'urgence** afin de transmettre l'information directement aux membres des collectivités, et elle a participé à plus de 125 activités ou foires organisées par les collectivités ou l'industrie. Cette vaste mobilisation **a permis d'apporter plus de 700 modifications au tracé du pipeline et à la portée du projet** en fonction des commentaires et des préoccupations de nos parties prenantes.

de la technologie et à l'éclairage. Mais après 65 ans d'existence et avec plus de 70 000 voisins dans les trois pays où nous travaillons, nous savons que pour être une bonne entreprise il ne suffit pas de fournir l'énergie dont les Nord-Américains ont besoin.

Des projets comme l'oléoduc d'Énergie Est ont suscité une forte opposition qui a été grandement médiatisée. Notre approche a toujours été la même : il faut vraiment être à l'écoute des besoins et des préoccupations des parties prenantes et des collectivités et présenter des solutions positives qui répondent aux besoins énergétiques des gens, mais qui sont mises en œuvre de façon à leur donner confiance.

L'établissement de liens solides et d'un sentiment de confiance est au cœur de la mobilisation des parties prenantes. Grâce à cet élément, l'entreprise peut aussi mieux fonctionner, car elle peut gérer les attentes, réduire le plus possible les risques, cerner les occasions d'affaires et prendre de meilleures décisions en matière d'exploitation et de développement.

Ainsi, TransCanada peut obtenir de meilleurs résultats opérationnels et les parties prenantes, pour leur part, peuvent formuler leurs commentaires et préoccupations dans un esprit de collaboration.

Il y a lieu de consulter la rubrique *Risques et gestion des risques* à la page 10 pour un complément d'information sur les risques liés à la réputation et aux relations avec les intervenants.

## NOTRE APPROCHE À L'ÉGARD DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

À TransCanada, nous sommes conscients qu'une excellente mobilisation des parties prenantes contribue à la valeur de l'entreprise et nous voulons nous assurer que celle-ci est menée de façon responsable sur le plan social et environnemental.

L'énoncé d'engagement à l'égard de la consultation des parties prenantes qui peut être consulté au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) décrit la promesse que nous avons faite aux parties prenantes et établit les principes directeurs que les employés et les entrepreneurs doivent respecter lorsqu'ils traitent avec elles.

Nos quatre valeurs fondamentales, soit l'intégrité, la collaboration, la responsabilité et l'innovation, sont au cœur de notre engagement envers les parties prenantes et nous guident dans nos interactions avec elles. TransCanada définit généralement les parties prenantes comme les particuliers ou groupes qui ont une incidence marquée sur nos activités commerciales ou qui sont touchés par celles-ci. Il y a lieu de consulter la rubrique *À propos de vous* à la page 8 pour un complément d'information sur nos parties prenantes.

Nous essayons de sensibiliser les parties prenantes tôt dans le processus et de communiquer souvent avec elles, ce qui signifie que nous les écoutons, nous leur fournissons des renseignements exacts et répondons à leurs préoccupations d'une façon rapide et uniforme. TransCanada utilise des processus de communication bilatérale avec les parties prenantes afin de pouvoir prendre des décisions commerciales éclairées.

Les principes suivants servent de filtres pour évaluer et adapter nos activités de sensibilisation :

- reconnaître le point de vue des parties prenantes et en tenir compte;
- être visibles et présents au sein des collectivités et être faciles d'approche;
- reconnaître que la diversité des idées, des opinions et des expériences contribue à la prise de meilleures décisions et à l'atteinte de résultats supérieurs;
- assumer la responsabilité de nos décisions et des résultats de nos activités;

- suivre et évaluer dans quelle mesure nous écoutons les commentaires et améliorons notre performance et publier des rapports à cet effet.

## Cadre et politiques régissant la consultation des parties prenantes

Le modèle de sensibilisation des parties prenantes inclus dans le système de gestion des projets d'immobilisation (SGPI) constitue un cadre global qui offre une approche réfléchie et approfondie à cet égard. TransCanada applique ce modèle lorsqu'elle acquiert des immobilisations, en construit de nouvelles ou entretient et rénove celles qui existent. Afin de s'améliorer constamment, l'entreprise répertorie les leçons apprises de ses activités de sensibilisation et en fait part aux diverses équipes de projet et aux employés affectés à l'exploitation.

Tous nos actifs exigent que nous sensibilisions les collectivités locales à toutes les phases du cycle de vie des installations.

Nous favorisons les communications ouvertes entre TransCanada et la population, et nous travaillons avec la communauté scientifique, les décideurs et les groupes d'intérêt public qui analysent, élaborent et mettent en œuvre des normes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Nous voulons que tous les risques réels ou possibles, les quasi-incidents et les incidents liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement soient signalés. Nous prenons au sérieux tous les rapports, nous faisons enquête sur les faits et assurons l'immunité à ceux qui dénoncent de bonne foi les incidents et problèmes. Il y a lieu de consulter la rubrique *Système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement* à la page 13 pour un complément d'information.

Le personnel du projet organise des séances de discussion libre au cours desquelles les répercussions possibles de

nature socioéconomique ou environnementale sont discutées. Il est aussi possible d'avoir accès aux rapports à cet effet sur les sites Web des projets et ceux des gouvernements.

De plus, notre énoncé d'engagement à l'égard de la sensibilisation des parties prenantes, celui sur la santé, la sécurité et l'environnement, la politique sur les relations avec les Autochtones et la politique sur les relations avec les Amérindiens décrivent nos pratiques et guident nos actions. Ces politiques peuvent être consultées au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

TransCanada veut être un bon voisin dans toutes les collectivités où elle s'établit, travaille et fait des affaires. Nous nous engageons à consulter de façon continue les parties prenantes aux fins de la conception du projet, de l'entretien des installations, de la sensibilisation de la collectivité à la sécurité, des plans d'intervention en cas d'urgence et des investissements communautaires.

### La parole est à vous!

TransCanada communique régulièrement avec les parties prenantes et les collectivités. L'entreprise fournit de l'information sur ses projets et activités et écoute les opinions des parties prenantes. Elle apprend beaucoup de ces échanges et utilise l'information recueillie dans ses activités de planification, de mise en œuvre et d'exploitation des projets.

Lorsqu'il s'agit de nouveaux projets, les initiatives de sensibilisation de la population peuvent comprendre des rencontres en personne, des exposés publics ou des séances de consultation libre avec les parties prenantes touchées. En plus de ces réunions en personne, l'entreprise distribue des documents et offre d'autres formes de communication, telles que des fiches d'information, des brochures, des sites Web, des courriels et des lignes

téléphoniques sans frais. Le but est d'exécuter les projets avec l'appui de la population et en fonction des objectifs et valeurs de l'entreprise.

Les coordonnées des personnes-ressources pour les relations avec les propriétaires fonciers, les relations avec les collectivités et les services de sensibilisation publique sont disponibles au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) et sur les sites Web des projets.

### INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

TransCanada ne bâtit pas que des infrastructures énergétiques. Elle bâtit également des relations.

Que ce soit en s'associant à des groupes communautaires, en appuyant des initiatives locales ou en encourageant nos employés à s'engager au sein de leur collectivité, notre objectif consiste à contribuer à la force et à la richesse des collectivités dans lesquelles nous œuvrons en Amérique du Nord.

Redonner à ces collectivités fait partie intégrante de notre culture depuis nos débuts et continuera d'en faire partie à l'avenir. Nous sommes un employeur de choix, un bon voisin et un partenaire de confiance.

### Définir l'investissement communautaire

Pour TransCanada, l'investissement communautaire désigne une contribution volontaire faite au nom de la société en vue de soutenir une entité sans but lucratif, un organisme de bienfaisance enregistré ou une entreprise sociale qui procure, de façon claire et mesurable, une valeur aux collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons.

Nos efforts sont orientés autour de trois axes privilégiés : la sécurité, les collectivités et l'environnement.



Nous sommes déterminés à assurer la sécurité et le bien-être des collectivités situées à proximité des lieux où nous exerçons nos activités. **Depuis 2013, TransCanada a fait don de 825 000 \$ US à l'International Association of Fire Chiefs (IAFC).**

Ce partenariat permet d'assurer une formation de pointe à 1,2 million de pompiers et d'intervenants d'urgence partout en Amérique du Nord, grâce au portail de formation sur les pipelines à <http://pipelines.training>, qui compte les meilleurs ateliers de formation sur les interventions liées aux pipelines pour les premiers répondants.

De plus, TransCanada profite de ce partenariat pour continuer à sensibiliser les membres des organismes par le dialogue et à informer les premiers répondants sur les méthodes d'intervention d'urgence par une série de réunions publiques locales portant sur la préparation aux situations d'urgence liées aux pipelines. **En 2015, TransCanada et l'IAFC ont tenu neuf réunions publiques régionales et fait des exposés à trois conférences.** En 2016, TransCanada et l'IAFC organiseront 10 réunions publiques locales et feront des exposés à trois conférences aux États-Unis.





Grâce à la générosité des employés et des entrepreneurs internes de partout, la deuxième campagne annuelle de dons, de bénévolat et d'engagement communautaire de TransCanada (intitulée Get Empowered) a permis d'amasser 730 000 \$ pour les organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et aux États-Unis **en seulement un mois. Il s'agit d'une augmentation de 44 % par rapport à la campagne de l'année précédente.** Les employés et les entrepreneurs internes n'ont pas seulement fourni de l'argent au cours de ce mois – ils ont déclaré un total de 4 934 heures de bénévolat, soit une hausse de 82 % comparativement à la campagne de 2014.

**Sécurité** – Nous sommes déterminés à assurer la sécurité et le bien-être des collectivités situées à proximité des lieux où nous exerçons nos activités. Nous finançons des initiatives qui permettent au personnel des services d'urgence de répondre rapidement et efficacement aux besoins des populations locales et de se consacrer à la préparation en cas d'urgence, à la prévention des accidents, à l'éducation et à la formation.

**Collectivités** – Nous nous sommes engagés à bâtir des collectivités dynamiques et fortes et c'est pourquoi nous soutenons les organisations et les initiatives qui les rassemblent, qui favorisent le leadership et font appel à la participation citoyenne.

**Environnement** – Nous sommes déterminés à protéger l'environnement. Nous travaillons en collaboration avec des organisations nationales et locales en vue de préserver les habitats importants, de protéger les espèces en péril et de sensibiliser la population à l'importance de l'environnement.

Des exemples de nos partenariats communautaires en action sont donnés à divers endroits dans le présent rapport de même que sur le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com).

### Dons et bénévolat faits par les employés

En 2015, le nouveau programme de dons et de bénévolat de TransCanada (Enpower) a poursuivi sa croissance. Grâce à ce programme de soutien, nous encourageons les employés à redonner à leurs collectivités par des moyens qui leur tiennent à cœur en :

- offrant une contrepartie équivalente pour leurs dons de bienfaisance;

## CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES EN ACTION

### Échange d'information et formulation de commentaires à propos de Coastal GasLink

La région du centre-nord de la Colombie-Britannique compte de nombreux projets de pipelines, mais selon le maire de Houston, en Colombie-Britannique, Shane Brien, l'équipe de projet du pipeline de Coastal GasLink sert de modèle pour la consultation lorsqu'il est question de veiller à ce que les résidents de la ville soient informés et capables de formuler des commentaires relativement au projet.

« L'équipe de Coastal GasLink s'y prend de la bonne façon. Vous nous avez consultés depuis le début et avez fait preuve d'ouverture et de transparence en plus de toujours répondre honnêtement aux questions », de dire le maire Brien.

L'équipe de projet de Coastal GasLink a entrepris de nombreuses visites dans le nord de la Colombie-Britannique et a continué à recueillir la rétroaction des parties prenantes et à communiquer de

nouveaux renseignements aux collectivités installées le long du tracé du pipeline.

Les résidents locaux se sont présentés pour faire part de leurs commentaires sur le projet, mais ils étaient aussi intéressés à en apprendre plus sur ce que le projet peut leur apporter, les possibilités d'emploi, les possibilités de contrat, la sécurité, l'échéancier du projet et la planification de la construction, ainsi que le tracé.

« Ces séances d'information sont tellement utiles pour nous. Elles nous offrent l'occasion de partager de l'information, de s'asseoir et de parler avec les gens et d'écouter ce qu'ils ont à dire », d'affirmer Greg Cano, directeur de la planification et de l'exécution du projet de Coastal GasLink. « Nous voulons poursuivre le dialogue; nous voulons entendre leurs commentaires. »

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information sur notre engagement envers les collectivités locales.

Photo à droite : Les employés et entrepreneurs de TransCanada font du bénévolat dans le cadre d'une variété de projets au profit d'Habitat pour l'humanité aux quatre coins du Canada et des États-Unis.



En 2015, nos employés ont donné près de 2,6 millions de dollars et déclaré plus de 9 100 heures de bénévolat pour les causes qui leur tiennent à cœur dans le cadre de notre programme de dons et de bénévolat.

# REDONNER



**L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt.** C'est pourquoi TransCanada s'est associée au Club des petits déjeuners du Canada pour offrir un programme de petits déjeuners aux écoles du nord de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

**Le Club des petits déjeuners du Canada est une organisation nationale qui fournit des petits déjeuners sains dans un milieu sécuritaire et réconfortant aux enfants vulnérables des collectivités partout au Canada.** Le club exerce ses activités dans 1 300 écoles au pays et distribue des déjeuners à chaque enfant de l'école afin de ne pas stigmatiser ceux qui seraient associés à la pauvreté ou qui recevraient un repas. Il offre également le programme dans 72 écoles des Premières nations, Métis et Inuits au pays.

**Depuis 2014, TransCanada a donné plus de 320 000 \$ au Club des petits déjeuners du Canada** pour offrir ou appuyer le programme dans 10 écoles. Ce partenariat s'inscrit dans le programme de formation et d'éducation de TransCanada visant à appuyer des initiatives d'apprentissage qui répondent à divers besoins de perfectionnement. Ces besoins sont souvent déterminés par les collectivités et peuvent inclure des programmes allant du développement de la petite enfance à la formation technique dans des établissements de niveau postsecondaire.

En tant que voisin des collectivités dans lesquelles ou près desquelles nous exerçons nos activités, TransCanada croit que nous avons un rôle à jouer pour que les jeunes soient nourris comme il se doit pour réussir.

- offrant une contrepartie équivalente à leur temps de bénévolat, sous forme de contributions financières, en vue de soutenir les causes qui leur tiennent à cœur;
- leur fournissant des occasions de faire du bénévolat dans leur collectivité;
- en appuyant le bénévolat et les levées de fonds effectués en équipe.

Les dons des employés du Canada et des États-Unis, combinés à la contrepartie équivalente de TransCanada, ont dépassé 2,57 millions de dollars en 2015. Ce montant a été versé à des organismes de bienfaisance d'Amérique du Nord pour soutenir les collectivités au sein desquelles ils œuvrent. En plus de ces généreux dons, nos employés ont effectué plus de 9 151 heures de bénévolat pour le compte d'organisations caritatives dans leurs collectivités.

Malgré la situation économique difficile, TransCanada a noté que les dons avaient connu une hausse de 14 % en 2015. Année après année, la participation au programme a augmenté de 4 % au Canada et de 5 % aux États-Unis.

En 2016, nous espérons pouvoir mettre en ligne notre plateforme de dons et de bénévolat pour appuyer les employés et les entrepreneurs au Mexique.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour obtenir des exemples de notre programme de dons et de bénévolat (Empower) en action.

### Audit annuel des investissements communautaires

TransCanada est membre fondateur et actif de London Benchmarking Group (LBG) Canada qui a pour mission d'améliorer la

### FAITS SAILLANTS EN 2015 AU TITRE DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

Investissements communautaires directs seulement (M\$ CAD)	14,7
Investissements par motivation (pourcentage du portefeuille global)	
Investissements sociaux	50
Investissements commerciaux	11
Investissements philanthropiques	39
Dons en nature <sup>1</sup> (M\$ CAD)	0,34
Investissements communautaires, y compris les fonds amassés par des sources externes <sup>2</sup> (M\$ CAD)	20,4
Investissements en pourcentage des revenus totaux	0,15
Dons des employés et des entrepreneurs (M\$ CAD)	0,76
Dons de la société en contrepartie des dons des employés et des entrepreneurs (M\$ CAD)	1,81
Heures de bénévolat enregistrées par les employés et les entrepreneurs (n <sup>bre</sup> d'heures)	9 151
Pendant des heures non rémunérées	7 531
Pendant les heures de travail	1 620
Valeur des heures de bénévolat pendant les heures de travail (\$ CAD)	76 228

1 Les dons en nature désignent les dons de matériel ou de ressources servant à appuyer les programmes communautaires.

2 Ce chiffre tient compte des contributions aux projets communautaires qui peuvent être directement liées à la participation de TransCanada (mais qui ne sont pas comprises dans le coût de l'investissement), y compris les investissements provenant d'autres entreprises, de gouvernements et des employés de TransCanada.



gestion et l'évaluation des investissements communautaires, ainsi que la reddition de compte à cet effet. Chaque année, l'entreprise prend part à une vérification externe détaillée et très précise de l'ensemble de son portefeuille d'investissements communautaires.

Cet audit a pour but de confirmer à TransCanada et aux parties prenantes externes l'exactitude des chiffres consignés et de comparer le programme de la société à ceux des pairs dans l'industrie.

Malgré une situation économique difficile, nous avons pu accroître le montant investi directement dans les collectivités et aider à recueillir une somme additionnelle de 4 millions de dollars auprès d'autres entreprises, des gouvernements et des employés de TransCanada.

En 2015, TransCanada a versé plus de 14,7 millions de dollars à plus de 1 400 organismes à but non lucratif partout en Amérique du Nord.

### Motivations de LGB

Ces définitions normalisées, que LGB appelle « motivations », expliquent pourquoi nous avons investi et comment cet investissement sera géré.

- Investissements philanthropiques : Dons occasionnels ou intermittents effectués à la suite d'appels d'organismes de bienfaisance ou pour appuyer les activités caritatives d'employés.
- Investissements sociaux : Partenariats stratégiques de plus longue durée au sein de la collectivité, qui ont trait à une gamme précise d'enjeux sociaux importants pour l'entreprise et ses parties prenantes. Ces programmes correspondent souvent aux intérêts à long terme de l'entreprise.
- Initiatives commerciales : Activités dans la collectivité qui soutiennent directement un objectif commercial ou mettent de l'avant ou protègent l'intérêt commercial de l'entreprise.

## PEUPLES AUTOCHTONES

Grâce aux liens solides que nous avons établis avec les communautés autochtones et les détenteurs de droits et à la confiance qu'ils nous témoignent, nous pouvons construire et exploiter nos actifs à des coûts concurrentiels.

TransCanada sait que la consultation significative et le respect à l'égard des communautés autochtones sont au cœur de sa réussite. Cette approche de transparence que nous utilisons pour échanger de l'information avec les communautés autochtones et solliciter leur rétroaction, nous permet de mieux planifier les projets pour nous, pour les détenteurs de droits, les parties prenantes et toutes nos collectivités.

### NOTRE APPROCHE À L'ÉGARD DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

En 2015, TransCanada a continué d'accroître les relations avec les communautés autochtones qu'elle entretient depuis plus de 30 ans. Nous sommes toujours déterminés à nouer et à entretenir des relations à long terme avec les communautés autochtones fondées sur le respect, la confiance, la communication ouverte et la reconnaissance que bon nombre de nos activités se déroulent sur des terres traditionnelles. Nous sommes conscients que nos projets peuvent toucher la vie des Autochtones de façon tangible. Respecter leurs droits, tout en reconnaissant le rapport particulier qu'ils entretiennent avec la terre et en apprenant d'eux, fait partie intégrante de notre travail. En 2015, TransCanada a sensibilisé 376 collectivités, groupes et organismes autochtones au Canada et aux États-Unis. Notre détermination à nouer des liens significatifs se traduit aussi par les 2 453 réunions que nos responsables de la sensibilisation ont tenues avec 312 communautés autochtones relativement à 23 projets et à 21 installations projetées en 2015.

TransCanada comprend que les relations qu'elle entretient avec les communautés autochtones sont différentes de leurs relations avec le gouvernement. Par ailleurs, nos relations avec les collectivités continuent d'être façonnées par les changements rapides du contexte juridique et des exigences réglementaires dans les pays où TransCanada exerce ses activités et qui ont des lois distinctes en matière de protection des droits et des intérêts des Autochtones. Afin de s'adapter à ces changements, TransCanada continue à surveiller et fait en sorte que ses liens avec les collectivités en tiennent compte, car elle veut non seulement respecter les exigences réglementaires, mais les dépasser. De plus, l'entreprise suit constamment les faits nouveaux relatifs aux droits autochtones à l'échelle internationale.

### MÉCANISME DE GESTION

L'équipe des relations avec les Autochtones, qui fait partie du service de TransCanada responsable d'établir et d'entretenir des relations avec les collectivités supervise les programmes de TransCanada portant sur les relations avec les Autochtones.

La façon dont TransCanada envisage la participation des Autochtones découle des valeurs de l'entreprise, de sa politique sur les relations avec les Autochtones (Canada) qui a été adoptée en 2000, puis modifiée en 2011, et de sa politique sur les relations avec les Amérindiens (États-Unis) qui a été adoptée en 2011. Les politiques s'appliquent à tous nos employés et entrepreneurs. Dans cet esprit, un élément important de tous nos projets constitue notre détermination à fournir à notre personnel et aux entrepreneurs affectés aux projets les connaissances et les compétences nécessaires pour qu'ils établissent des liens efficaces avec les communautés autochtones. De plus, les employés et les entrepreneurs internes de

TransCanada sont invités régulièrement à participer au programme de sensibilisation à la culture autochtone.

La stratégie sur les relations avec les Autochtones de l'entreprise a été approuvée par la haute direction en 2015 et sert de cadre au travail de l'équipe de relations avec les Autochtones dans les pays où la société exerce ses activités : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Nous continuons de mettre en œuvre les quatre volets de cette stratégie : les liens avec les collectivités, l'héritage des collectivités, les personnes et la participation à l'établissement des contrats et aux projets.

## PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le fait d'être considéré comme un bon voisin et un promoteur fiable nous permet de mener nos activités commerciales de façon à créer un contexte mutuellement bénéfique. Lorsqu'il est possible que nos activités touchent aux droits et intérêts des Autochtones, TransCanada sensibilise les communautés autochtones en tant que détentrices de droits afin de s'assurer qu'elles comprennent pleinement le projet et peuvent déterminer elles-mêmes les répercussions possibles du projet. L'entreprise travaille avec les collectivités pour définir et atténuer les effets du projet et cherche les occasions de les faire participer sur le plan économique.

Comprendre comment nos activités touchent les communautés autochtones et les faire participer à l'élaboration de mesures d'atténuation des répercussions environnementales et socioéconomiques ou autres est au cœur de notre engagement, puisque nos activités peuvent nuire aux pratiques traditionnelles des membres de la collectivité. En 2015, aucune plainte en matière de droits de la personne par des Autochtones n'a été déposée dans le cadre du processus de signalement de l'entreprise. TransCanada facilite la participation

communautaire aux études sur le terrain afin de déterminer les répercussions et les atténuer et fournir les ressources aux collectivités pour effectuer des études sur l'utilisation traditionnelle des terres et ainsi établir comment les activités prévues peuvent toucher les pratiques traditionnelles existantes. Cette information est intégrée à la planification des projets et à la prise de décisions, ainsi que dans le processus réglementaire.

TransCanada appuie la participation des communautés autochtones au processus réglementaire par divers moyens, notamment le financement des ressources nécessaires pour analyser l'information du projet et participer aux réunions communautaires. Dans certains cas, ce financement a permis à la communauté autochtone d'embaucher un employé de plus qui a été affecté à nos projets. Lorsque le processus réglementaire entraîne l'imposition de conditions, TransCanada prend aussi tous les moyens possibles pour faire participer les communautés autochtones aux activités qui découlent de ces conditions.

Les exemples suivants illustrent le processus de sensibilisation de TransCanada :

- Dans le cadre du projet d'expansion du réseau principal de Vaughn au Canada, TransCanada a favorisé la participation d'observateurs de trois communautés autochtones qui ont exprimé leur intérêt à participer aux études archéologiques dans le secteur du projet, même si ce n'était pas une exigence réglementaire. Grâce à leur participation, des sites importants sur le plan culturel et spirituel pour elles ont pu être repérés et des mesures d'atténuation ont pu être adoptées afin d'éviter de toucher les sites en question. Le processus réglementaire a tenu compte des efforts de TransCanada.
- Aux États-Unis, nous avons travaillé avec les chefs communautaires pour créer un atelier à l'intention des aînés des tribus

sur la façon dont s'y prend TransCanada pour effectuer ses travaux et la construction de pipelines.

- La participation des Premières nations et des parties prenantes a entraîné d'importants changements au tracé du réseau de transport de gaz de Prince Rupert qui comporte des portions terrestres et marines.
- Dans le cadre du projet de pipeline de Coastal GasLink, l'entreprise a collaboré avec le groupe de travail de l'Environmental Assessment Office (EAO) de la Colombie-Britannique auquel participaient des représentants des Premières nations, afin d'élaborer le plan de gestion des espèces végétales envahissantes.
- Dans le cadre du projet de pipeline de Coastal GasLink, il y a eu jusqu'à 80 participants autochtones provenant des collectivités du nord de la Colombie-Britannique qui ont travaillé aux côtés de nos scientifiques en environnement pour recueillir des quantités imposantes de données sur les terres, les sols, la végétation, les cours d'eau, la faune et l'histoire de la région. La perspective autochtone a aidé TransCanada à comprendre, préserver et reconnaître les sites le long du tracé auxquels les collectivités accordent une importance culturelle et historique. Il est essentiel que ces sites soient repérés, respectés et protégés, afin que le projet puisse être conçu, exécuté et exploité d'une façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement en fonction de leurs points de vue. En 2015, les membres locaux de la nation Wet'suwet'en ont consacré plus de 11 000 heures au cours desquelles ils ont transmis leur savoir culturel et traditionnel en matière d'écologie.

Photo à droite : Nous sollicitons l'opinion des communautés autochtones afin de bénéficier de leur savoir culturel et écologique traditionnel et pouvoir ainsi concevoir des plans de projet meilleurs pour tous ceux en cause.



# RESPECTER LE SAVOIR TRADITIONNEL



TransCanada a reçu les prix de chef de file de l'industrie et de décideur de l'industrie et une mention d'honneur dans l'édition de 2016 de l'annuaire sur la durabilité de RobecoSAM pour son rendement en 2014 en matière de RSE.



## AUTOCHTONES ET CONTRATS

TransCanada est déterminée à offrir des emplois ou des contrats et des possibilités d'apprentissage pendant toute la durée de ses projets aux communautés autochtones qui possèdent les terres sur lesquelles l'entreprise exerce ses activités. Nous travaillons de concert avec les communautés autochtones afin de créer des occasions mutuellement bénéfiques.

En 2015, TransCanada a versé 168 millions de dollars aux entreprises autochtones ou à leurs partenaires au Canada et aux États-Unis pour acquérir des biens et des services par voie de contrats et pour embaucher des travailleurs pour ses projets et activités.

### Autochtones

L'entreprise travaille à élaborer un programme d'emploi et de formation à l'intention des Autochtones dont certains volets sont associés à des projets précis afin de susciter leur participation. Les investissements sur le plan de l'apprentissage et de la formation sont fonction des besoins et des priorités des collectivités avec lesquelles nous travaillons.

Voici quelques exemples qui démontrent comment l'apprentissage et la formation font une différence dans les collectivités et pour nos projets.

- L'initiative de formation offerte en 2014 par un groupe d'organismes à la Première nation de Whitefish Lake et l'établissement Métis de Buffalo Lake en Alberta a permis l'embauche directe de 22 des 28 participants par des entrepreneurs de TransCanada en 2015.
- Dans le nord-est de la Colombie-Britannique, des collectivités ont exprimé le besoin de programmes d'enseignement de base visant à bâtir la capacité à long terme et l'employabilité. TransCanada a alors appuyé la Obair Economic Society et le Moberly Academic Program pour qu'ils offrent des cours dans divers

## PARTICIPATION AUTOCHTONE EN ACTION

### Ententes pour le projet de Coastal GasLink fondées sur le respect et les avantages mutuels

Les relations entre TransCanada et les peuples autochtones sont fondées d'abord et avant tout sur le respect. En effet, nous respectons l'histoire, la culture et le statut juridique distincts des peuples autochtones ainsi que leur lien unique avec la nature. Ce respect, de pair avec notre aptitude à répondre aux intérêts des collectivités, est le pilier des relations durables établies par TransCanada en vue de répondre aux besoins locaux précis et de servir ses objectifs d'affaires.

Dans le nord de la Colombie-Britannique, TransCanada travaille avec les Premières nations depuis de nombreuses années afin de conclure des ententes mutuellement bénéfiques avec les collectivités établies le long du tracé du projet de pipeline de Coastal GasLink qui s'étend de Dawson Creek à Kitimat. Nous sommes heureux d'annoncer que TransCanada a signé jusqu'à maintenant des ententes avec 13 Premières nations de la Colombie-Britannique pour le projet de Coastal GasLink.

Les ententes de projet encadrant nos relations à long terme avec les communautés autochtones sont personnalisées, ce qui prouve également que nous tenons à établir des partenariats avantageux pour tous.

En mai 2016, TransCanada avait signé des ententes de projet avec 13 Premières nations : la Première nation de Kitselas, la Bande indienne du lac McLeod, la

Première nation de Skin Tye, la Bande indienne Nee Tahí Buhn, la Première nation de Yekooche, la Première nation de Wet'suwet'en, la Première nation de Doig River, la Première nation de Halfway River, les Premières nations de Blueberry River, la Bande indienne de Burns Lake, la Première nation de Lheidli T'enneh, la Première nation de Nadleh Whut'en et les Premières nations de Web Moberly. Il s'agit d'une étape importante pour TransCanada et ces Premières nations dont les territoires traditionnels et ceux visés par les traités sont situés le long du tracé du pipeline de gaz naturel de Coastal GasLink.

« Ces ententes renforcent les liens solides qui ont été établis avec les collectivités des Premières nations et leur détermination à participer aux nombreux avantages qu'apportera le projet à leurs peuples, aujourd'hui et à l'avenir », de dire Rick Gateman, président du projet de pipeline de Coastal GasLink. « Il ne s'agit pas de choisir entre le rendement économique et la culture, l'environnement et le mode de vie traditionnel pour les Premières nations. Ces ententes prouvent que nous pouvons démontrer aux collectivités des Premières nations qu'elles peuvent profiter des projets tout en pratiquant leur mode de vie. »

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) ou le site Web du projet au [www.coastalgaslink.com](http://www.coastalgaslink.com) pour un complément d'information sur le projet de Coastal GasLink.

domaines comme les mathématiques, le perfectionnement des compétences en lecture, l'informatique et la gestion financière à 28 participants provenant des communautés autochtones de la région. Dès la fin du cours, TransCanada met en contact les diplômés avec les entrepreneurs généraux de ses projets afin qu'ils puissent les embaucher. Ceux qui réussissent ces cours de base peuvent aussi être admissibles au programme de formation en construction pour Autochtones du projet de pipeline North Montney de TransCanada.

- Dans le cadre du projet de gazoduc de Prince Rupert, TransCanada a établi un partenariat avec la Tribal Resources Investment Corporation afin d'offrir un programme de perfectionnement des compétences aux peuples autochtones du nord-est de la Colombie-Britannique. Ce programme de formation menant à l'emploi permettra aux participants qui veulent se perfectionner dans le domaine du gaz naturel liquéfié ou d'autres secteurs de l'industrie d'acquérir les compétences essentielles. Il comprend trois cours de 10 semaines qui ont été offerts en 2015 et en 2016 aux collectivités du nord-est de la Colombie-Britannique. TransCanada a parrainé 42 étudiants par le biais de ce programme.
- Grâce au programme de formation en construction pour Autochtones du projet de pipeline North Montney qui correspond à notre engagement à appuyer le perfectionnement continu des peuples autochtones, les participants acquerront une formation pratique dans divers domaines liés à la construction.
- Coastal GasLink a signé une entente avec le Northwest Community College (NWCC) et a financé la participation de 20 stagiaires au programme d'adjoint sur le terrain de la School of Mineral Exploration du NWCC à Smithers, en Colombie-Britannique. Les étudiants ont appris la navigation en forêt, la préparation

aux situations d'urgence, les premiers soins et la sensibilisation à la faune, ainsi que les techniques de collecte de données et d'échantillonnage. Regina Saimoto, directrice régionale du NWCC à Smithers, indique que « bon nombre des certificats que nos étudiants obtiendront sont transférables, de sorte qu'ils peuvent être embauchés dans divers domaines comme l'exploration, l'exploitation minière, la foresterie, l'exploitation du gaz naturel et d'autres industries du secteur des ressources naturelles ».

### Contrats

En 2015, l'équipe chargée du développement des affaires auprès des Autochtones est passée du service de la chaîne d'approvisionnement au groupe des relations autochtones afin d'asseoir le pilier « Autochtones et contrats » de la stratégie de TransCanada en matière de relations avec les Autochtones. Elle joue un rôle crucial dans l'établissement et le maintien de relations avec les communautés autochtones, ce qui favorise la création de liens d'affaires réciproques. Elle rencontre les dirigeants et les entreprises des collectivités au début des projets et souvent par la suite afin de cerner leur capacité et leurs possibilités et d'harmoniser celles-ci avec les besoins du projet et les qualifications requises. L'équipe travaille ensuite avec le personnel technique de TransCanada pour établir des liens entre la capacité de la collectivité et les besoins du projet.

Afin de tenir compte des occasions et défis propres à chaque projet de TransCanada, le pilier « Autochtones et contrats » repose sur l'intégration de méthodes établies sur le plan de la chaîne d'approvisionnement à une approche transparente de l'interaction avec les communautés autochtones. En pratique, cela comprend le programme de passation de contrats avec les Autochtones qui réserve certaines activités clés à des entreprises autochtones qualifiées, qui oblige les entrepreneurs généraux à établir

des relations valables avec les communautés autochtones locales et produire des rapports rigoureux à cet égard.

### Faits saillants de 2015 en matière de contrats

- La Sturgeon Lake Resources, une entreprise appartenant à la Première nation de Sturgeon Lake, a exécuté à merveille et avant l'échéance prévue un contrat de défrichage pour notre projet de pipeline Simonette.
- La nation crie de Kelly Lake et son partenaire Mur-Cal Oilfield Clearing Ltd., une entreprise de construction autochtone, ont terminé le défrichage avant l'échéance prévue pour le projet de Cutbank Pinto.
- La société Loon River Contracting qui appartient à la Première nation de Loon River travaille de concert avec l'entrepreneur général Big Country Energy Services afin d'assurer une vaste gamme de services pour notre projet de station de compression à Goodfish.
- En 2015, l'entrepreneur général de notre projet de pipeline de Northern Courier a attribué 23 % de tous les contrats et emplois à des entrepreneurs et employés provenant des communautés autochtones locales.
- Le projet de pipeline de Grand Rapids, qui s'étend sur 460 kilomètres (287 milles) en Alberta, a enregistré une participation autochtone de 18 % en 2015, sous forme d'emplois et de sous-contrats avec des entreprises des communautés autochtones de la région et leurs partenaires.
- En 2015, sept partenariats conclus avec des communautés autochtones ont donné lieu à l'établissement de camps et de services aux camps pour sept des projets de TransCanada.

## AUTOCHTONES ET CONTRATS EN ACTION

Dans le cadre de l'oléoduc d'Énergie Est, TransCanada a pu déceler grâce à ses relations avec les collectivités que celles-ci étaient intéressées par un programme de formation d'adjoint sur le terrain. À cette fin, TransCanada a collaboré avec la firme de consultation en environnement Green Eagle pour offrir un programme de formation d'adjoint sur le terrain prévoyant la participation active de membres des communautés autochtones aux travaux de planification du projet sur le terrain. En 2015, cette initiative a permis l'embauche de 15 participants provenant de communautés autochtones du Nouveau-Brunswick.

Les travailleurs sur le terrain ont confirmé l'utilisation des terres, évalué l'occupation humaine, appris à comprendre les études archéologiques et les méthodes d'essai à la pelle afin de terminer les études environnementales et archéologiques supplémentaires le long du tracé de l'oléoduc d'Énergie Est. Grâce au programme, les participants ont pu apprendre en quoi consistaient les études environnementales et archéologiques et servir d'agents de communication auprès des collectivités touchées par le projet.



Karen Paul de Green Eagle déclare « Ces études pratiques donnent l'occasion aux communautés autochtones de participer directement aux travaux en cours. Ceux qui participent au programme peuvent constater à quel point ces études sont effectuées sérieusement et le niveau d'engagement et de respect à l'égard de l'environnement dont fait preuve une entreprise non autochtone comme TransCanada. »

Le programme a été un succès aux yeux de TransCanada et a eu une incidence positive sur ses rapports avec les communautés autochtones. Nous continuons d'explorer les possibilités régionales qui correspondent aux objectifs communautaires et aux besoins du projet.

Il y a lieu de visiter le site [www.oleoducenergieest.com](http://www.oleoducenergieest.com) pour un complément d'information sur Énergie Est et le programme des travailleurs sur le terrain.

## PARTICIPATION AUX PROJETS

TransCanada reconnaît le statut juridique des peuples autochtones et leur lien unique à la nature notamment par des ententes. Grâce à ces ententes, l'entreprise vise à respecter ses engagements, à formaliser la participation et à établir des relations à long

terme, tout en levant l'incertitude pour les deux parties. Les ententes se présentent sous diverses formes et tiennent compte de nombreux points à considérer, notamment la confidentialité qui sert à démontrer notre volonté de conserver la confiance des collectivités.

De plus, les ententes ont établi un cadre pour les discussions portant sur des sujets d'intérêt mutuel, comme le processus de mobilisation, les occasions d'affaires, les fonds consacrés à l'héritage communautaire et l'intendance des terres.

## HÉRITAGE COMMUNAUTAIRE

L'empreinte des activités de TransCanada s'étend sur plusieurs générations et c'est pourquoi nous nous sommes engagés à nouer des relations positives pour la durée de notre présence.

Le volet de notre stratégie sur les relations autochtones portant sur l'héritage communautaire reconnaît que l'innovation sert de base aux progrès réalisés dans les domaines d'intérêt mutuel et contribue à la création de collectivités durables, saines et vibrantes. Les initiatives d'investissement communautaire dans les relations autochtones correspondent à une vaste gamme de situations qui constituent le quotidien des communautés autochtones, qu'il s'agisse de besoins de base comme le chauffage ou l'eau potable ou d'activités visant à renforcer la capacité institutionnelle de la gouvernance des collectivités.

Par exemple, aux États-Unis, TransCanada a parrainé divers événements communautaires et sportifs, des activités de préservation culturelle et des programmes scolaires sur les réserves. Tout au cours de l'été, des journées de jeu ont lieu dans plusieurs réserves aux États-Unis, alors que les enfants de tous âges participent à des jeux et des activités de divertissement.

Photo à droite : Nous travaillons en collaboration avec les communautés autochtones pour créer dans le cadre de projets comme le gazoduc de Coastal GasLink des occasions d'affaires, d'emploi et de formation mutuellement avantageuses.





En 2015, TransCanada a versé près de 168 millions de dollars aux entreprises autochtones ou à leurs partenaires dans des coentreprises au Canada et aux États-Unis pour acquérir des biens et des services par voie de contrats et pour embaucher des travailleurs, aux fins de ses projets et activités.

# APPUYER DES COMMUNAUTÉS GAGNANTES

En 2015, Énergie Est a commandité le programme Retour à l'école de la Première nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek. Ainsi, TransCanada a financé l'achat de sacs à dos et de fournitures scolaires dans le but de promouvoir la confiance des enfants qui retournent à l'école à l'automne. L'équipe d'Énergie Est a commandité la conférence sur la santé et la sécurité du conseil tribal de Nookiiwin, qui a porté notamment sur la violence, la sécurité en plein air et la santé mentale. Au cours de la conférence, le conseil tribal de Nookiiwin qui regroupe six communautés du nord de l'Ontario a présenté aux partenaires communautaires la trousse d'outils fondée sur les enseignements des sept grands-pères et la méthodologie de la roue de médecine qu'il a constituée.

En tant qu'entreprise autochtone, Getumdone Contracting Ltd. a servi d'important intermédiaire entre Coastal GasLink et les communautés autochtones, en plus de contribuer aux études environnementales sur le terrain pour le projet de gazoduc de Coastal GasLink et d'offrir des services de formation aux employés éventuels du projet, y compris des cours de préparation au travail, de fonctionnement de l'équipement et d'introduction au travail. Getumdone embauche plus de 50 personnes au nom de Coastal GasLink, dont 90 % d'Autochtones.

« TransCanada et Coastal GasLink ont été exceptionnelles dans leur façon de traiter avec les peuples des Premières nations. Elles écoutent vraiment et je crois qu'elles accordent de l'importance à ce que nous disons; elles sont aussi disposées à tenir

compte des besoins et des préoccupations des peuples autochtones locaux dans la planification de leurs projets et dans leur stratégie », de dire le copropriétaire de Getumdone, Chrisann Boucher. Il y a lieu de consulter [www.coastalgaslink.com](http://www.coastalgaslink.com) pour un complément d'information sur l'engagement envers les peuples autochtones locaux.

En 2015, dans le cadre du projet du réseau principal Est, TransCanada a financé en partie la restauration de la chapelle royale historique Christ Church sur la réserve Tyendinaga en Ontario. Construite en 1843, cette église est l'une des six chapelles royales en dehors du Royaume-Uni et sert aux Mohawks de la baie de Quinte non seulement de lieu de culte, mais aussi de centre communautaire.

TransCanada commandite depuis longtemps le programme Rester à l'école offert dans neuf communautés du nord-est de la Colombie-Britannique. Ce programme vise à encourager et à récompenser les jeunes autochtones qui terminent leur année scolaire, et à célébrer leurs succès en leur remettant des diplômes, des prix, des livres et en organisant des activités spéciales adaptées au caractère de chaque collectivité. Afin de bien célébrer la réussite d'une autre année scolaire, les communautés tiennent un barbecue pour fêter les étudiants en cause.

Il y a lieu de consulter les sites Web des projets ou le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

TransCanada est déterminée à nouer des relations durables qui reflètent ses valeurs fondamentales. Nous continuerons d'essayer d'être de bons voisins et de respecter les droits, les cultures et les opinions des peuples autochtones touchés par nos activités en les incluant dans nos travaux, en faisant preuve de transparence et en appuyant les aspirations socioéconomiques des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Compte tenu de son engagement à continuellement s'améliorer et à assurer un développement responsable et durable, TransCanada prévoit les initiatives suivantes pour 2016 :

- poursuivre le déploiement dans l'entreprise de la stratégie sur les relations avec les Autochtones afin qu'il y ait une meilleure harmonisation avec les travaux du groupe des relations autochtones, puisque TransCanada s'est engagée à favoriser le développement responsable et la gestion des risques;
- officialiser les outils d'orientation afin que le programme de formation et d'apprentissage pour Autochtones soit livré uniformément dans les communautés autochtones dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue.

Photo à droite : TransCanada a rétabli avec succès et de manière sécuritaire le substrat du lit de la rivière sous le gazoduc de GTN qui enjambe la rivière Pend Oreille en Idaho.



# RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE LE PLUS POSSIBLE



TransCanada s'est engagée il y a longtemps à protéger l'environnement où ses employés travaillent et vivent. Chaque jour, elle s'efforce d'exercer ses activités en gérant et en réduisant le plus possible son empreinte environnementale, qu'il s'agisse de la conception du projet, de la construction ou de l'exploitation d'une infrastructure énergétique.

## KRISTINE DELKUS

Vice-présidente directrice,  
Relations avec les parties prenantes et chef du contentieux

## ENVIRONNEMENT



## POINTS SAILLANTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT



- Diminution cumulative totalisant 665 tonnes métriques des émissions de dioxyde de carbone produites par notre flotte d'avions qui, depuis 2007, volent à plus haute altitude afin de diminuer leur consommation en carburant; cette réduction suffit à compenser les émissions provenant de la consommation d'énergie **d'une maison moyenne pendant 50 ans. Ce n'est qu'un simple exemple de l'importance que nous accordons à la teneur en carbone de nos activités** lorsque nous prenons des décisions d'affaires.
- Relocalisation de 40 000 plantes le long de l'emprise de notre pipeline de Topolobampo, au Mexique, depuis le début du projet, afin de préserver les

écosystèmes sur tout le tracé du pipeline et démontrer notre engagement à laisser les terres dans le même état qu'elles étaient auparavant, voire même dans un meilleur état.

- Utilisation de 12,3 millions de feuilles de papier de moins depuis la mise en œuvre de nos diverses initiatives concernant l'impression. L'accumulation du papier économisé correspondrait à presque trois fois la hauteur de l'Empire State Building.
- Économie de 6,8 million de dollars grâce aux initiatives de recherche et développement en matière d'environnement entreprises en 2014<sup>1</sup>.
- Investissement de 5 milliards de dollars dans des sources d'énergie à faibles émissions carboniques, y compris l'énergie nucléaire, éolienne, hydroélectrique et solaire. Ces sources fournissent plus du tiers de l'énergie que nous produisons.
- En 2015, TransCanada a versé 1,4 million de dollars à 68 organismes à but non lucratif dans le domaine de l'environnement avec lesquels la société collabore afin de préserver les habitats importants, de protéger les espèces en péril et de sensibiliser la population à l'importance de l'environnement.

<sup>1</sup> Année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles.

**Chez TransCanada, nous sommes déterminés à protéger l'environnement. Non pas parce que nous devons le faire, mais plutôt parce que nous le voulons.**

Les questions essentielles de l'intendance environnementale, de la protection de l'environnement et de la performance environnementale sont décrites ci-après.

## STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE TRANSCANADA

Nous reconnaissons que notre interaction avec l'environnement revêt une importance vitale pour vous... et pour nous. Nous sommes d'avis que le bien-être des populations où qu'elles soient et le succès de notre entreprise à tous les égards dépendent fondamentalement de l'excellence des pratiques environnementales adoptées. C'est pourquoi la stratégie environnementale de TransCanada reflète son engagement de longue date à l'égard de l'intendance et de la protection de l'environnement, ainsi que de sa performance en la matière. Elle oriente les décisions que nous prenons chaque jour en matière de conception, de construction et d'exploitation d'infrastructures énergétiques.

**L'intendance environnementale** signifie que toute interaction que nous avons avec l'environnement reflète nos valeurs que sont la responsabilité, l'innovation, l'intégrité et la collaboration.

**La protection de l'environnement** est assurée par l'élaboration et la mise en application de politiques et de systèmes de gestion environnementale contribuant à préserver l'intégrité de l'environnement et la pérennité de nos activités.

**Notre performance environnementale** découle de nos efforts en matière d'intendance et de protection. C'est ainsi que nous évaluons et communiquons systématiquement les résultats de nos travaux environnementaux de façon proactive et transparente.

Notre stratégie environnementale fait bien plus qu'assurer le respect de la législation environnementale. En effet, elle nous permet d'exceller, comme dans tous les autres aspects de nos activités.

En tant qu'entreprise d'infrastructures énergétiques de premier plan en Amérique du Nord, TransCanada respecte la diversité de l'environnement touché par ses activités et exerce ses activités en tenant compte des éléments environnementaux et culturels tout en s'assurant de répondre à la demande croissante d'énergie qui provient de sources sécuritaires et fiables à l'échelle du continent.

Nous voulons poser les premiers jalons d'un avenir énergétique équilibré et durable – et notre stratégie environnementale sert de guide pour assurer la durabilité de nos opérations et activités pour des décennies à venir.

## INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

L'intendance environnementale signifie que toute interaction que nous avons avec l'environnement est fondée sur les valeurs de l'entreprise que sont la responsabilité, l'innovation, l'intégrité et la collaboration.

## INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE GRÂCE À LA COLLABORATION

Notre stratégie environnementale repose sur deux piliers, soit la collaboration et l'établissement de relations solides. Pour ce faire, nous concluons des partenariats stratégiques et nous nous portons à la défense de causes qui nous permettent de résoudre des enjeux et de promouvoir des solutions. Nous veillons à ce que les engagements environnementaux que nous prenons auprès de nos parties prenantes soient considérés comme des obligations. Nos partenaires qui collaborent avec nous pour préserver l'environnement comptent nos employés, nos partenaires de l'industrie, les peuples autochtones, les collectivités et les organismes de réglementation.

## LA COLLABORATION EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT EN ACTION

### Protection du champignon du saule jaune

Imaginez si vous appreniez que le champignon que l'on retrouve sur les saules jaunes et dont se servent les Premières nations pour soigner les maux de tête, les migraines, les problèmes respiratoires et les maux d'oreille pousse sur le tracé d'un projet de pipeline proposé.

« C'est exactement ce qui est arrivé lorsque nous avons construit le tronçon Saturn du pipeline de Groundbirch en 2012 sur les terres ancestrales des communautés autochtones à l'est de Chetwynd », déclare Shelly Cairns, gestionnaire principale des relations avec les Autochtones du Canada. « Grâce à son engagement à travailler avec les communautés autochtones, TransCanada a pu, après avoir été informée de la nature fragile de la région par les membres des communautés qui l'ont signalée à l'équipe de construction, préserver le champignon du saule jaune en creusant sous les arbres. »

Compte tenu de l'importance culturelle que revêt pour la communauté le champignon du saule jaune, TransCanada et la communauté autochtone ont pu trouver une solution

qui ne nuisait ni au tracé du pipeline ni au champignon en ayant recours à une technique appelée forage sous route. Cette technique est utilisée lorsqu'une région est trop fragile pour permettre l'excavation. À partir d'un point où il était possible d'excaver, le forage s'est fait à l'horizontale à une profondeur adéquate de façon à passer sous les saules jaunes sans leur nuire.

Le pipeline s'étend maintenant sous l'habitat des saules jaunes, de sorte que la zone fragile n'a pas été touchée et que l'importance de celle-ci sur le plan culturel et médicinal a été respectée.

TransCanada a cité les efforts de préservation collaborative du champignon du saule jaune au cours des audiences de réglementation sur le projet de North Montney en 2014 à titre d'exemple de la façon dont elle tient compte des préoccupations des communautés autochtones pendant la construction et a trouvé une solution d'atténuation afin de protéger un secteur d'importance culturelle, à la satisfaction de la communauté.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

### Collaboration avec nos employés

Nos employés sont des spécialistes de l'intendance environnementale. Le processus de gouvernance environnementale de TransCanada s'applique à tous les employés et est intégré à tous les secteurs d'activité, quelle que soit l'autorité compétente. En plus d'inclure nos employés dans notre engagement à l'égard de l'environnement grâce à des processus officiels, tels que notre système de gestion SSE et notre

programme de gestion de l'environnement, nous les sensibilisons activement à ce sujet par de nombreuses initiatives de communication et de formation. Notre série de conférences pendant la semaine de l'environnement a pour but d'informer nos employés sur les enjeux actuels, pertinents et importants qui touchent nos activités et sur la façon dont TransCanada les gère. En 2015, plus de 1 900 employés y ont participé.

## CONSERVATION DE LA NATURE CANADA – PROJET SUR LE SAUMON À MIRAMICHI



Depuis plus de dix ans, TransCanada appuie Conservation de la nature Canada (CNC), l'organisme de premier plan du Canada en matière de conservation de la nature, en lui versant 2,7 millions de dollars sous forme de dons. Plus récemment, **TransCanada a fait un don de 120 000 \$ pour aider CNC à protéger un habitat important sur le plan écologique de plus de 2 100 acres** (850 hectares) le long de la portion sud-ouest de la rivière Miramichi au Nouveau-Brunswick. Ce bassin versant est reconnu mondialement comme le site de la plus grande montaison de saumons de l'Atlantique en Amérique du Nord et sert de nurseries aux poissons.

### Collaboration avec les partenaires de l'industrie

Étant donné que le nombre fait la force, nous sollicitons les opinions et les commentaires de partenaires externes afin de résoudre les enjeux environnementaux et promouvoir les pratiques exemplaires.

Afin de ne pas travailler en vase clos, nous participons à un certain nombre d'initiatives mettant en cause plusieurs intervenants et à des associations industrielles.

Par le truchement de notre programme de gestion environnementale, nous assurons une surveillance continue de nos installations afin de faire en sorte qu'elles respectent toutes les exigences en matière d'environnement. Les modifications envisagées aux politiques, lois ou règlements environnementaux font l'objet d'une surveillance régulière de notre part et, lorsque les risques peuvent être importants ou sont incertains, nous travaillons de façon indépendante ou en collaboration avec des associations industrielles afin de présenter des commentaires au sujet des propositions avancées.

### Collaboration avec les peuples autochtones

TransCanada reconnaît et respecte les droits des peuples autochtones et le lien particulier qu'ils entretiennent avec la nature. Elle essaie de comprendre comment ses activités peuvent toucher les communautés autochtones et croit qu'il est important d'intégrer le savoir traditionnel à sa planification en matière d'environnement. L'entreprise est déterminée à travailler avec elles afin de réduire le plus possible les répercussions négatives et trouver des solutions mutuellement avantageuses.

### Collaboration avec les collectivités

Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités pour que leurs préoccupations soient entendues et nous appuyons les initiatives environnementales qui leur tiennent le plus à cœur.

Par exemple, depuis l'annonce du projet Énergie Est en 2013, nos équipes ont travaillé étroitement avec les collectivités situées le long du tracé proposé de 4 600 kilomètres (2 850 milles). En 2015, nous avons modifié notre demande de réalisation du projet pour inclure plus de 700 changements au tracé et à la portée du projet afin d'éviter des zones fragiles sur le plan de l'environnement et de tenir compte des préoccupations énoncées par nos parties prenantes.

Nous travaillons aussi de concert avec des organisations nationales et locales en vue de préserver les habitats importants, de protéger les espèces en péril et de sensibiliser la population à l'importance de l'environnement. TransCanada a travaillé en 2015 en étroite collaboration avec 68 organismes à but non lucratif en environnement à qui elle a versé 1,4 million de dollars pour préserver des habitats importants, protéger des espèces en péril et sensibiliser la population à l'importance de l'environnement.

### INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE GRÂCE À L'INNOVATION

TransCanada investit dans le secteur de la recherche et du développement pour permettre la mise en place de techniques et de technologies bénéfiques pour l'environnement. Les pipelines, les installations de stockage du gaz et du pétrole, ainsi que les centrales électriques, que nous détenons et exploitons font partie des infrastructures les plus modernes de l'industrie sur le plan technologique. TransCanada joue un rôle clé dans les progrès réalisés en vue de réduire les répercussions environnementales de ses activités et celles de l'ensemble de l'industrie.

Photo à droite : Environ un an après la construction de l'oléoduc Keystone, cette terre du Nebraska produisait des cultures saines. Nous croyons qu'il faut laisser la terre comme nous l'avons trouvée.





TransCanada a reçu en 2015 l'Environmental Performance Award de l'American Petroleum Institute (API) pour avoir affiché le meilleur bilan dans la catégorie des grands exploitants.

**BIEN FAIRE  
LES CHOSES**





**Exemples de découvertes importantes sur les chantiers de TransCanada, notamment :**

- un lieu d'abattage du bison vieux de 7 000 ans, au-dessus de la rivière Battle au centre de l'Alberta;
- une collection très rare de plus de 200 artefacts de la culture Clovis datant de 13 000 ans, près de Lily Lake, en Colombie-Britannique;
- un site résidentiel et cérémonial de l'ère postclassique (environ 900 à 1 500 ans av. J.-C.) dans la région montagneuse mexicaine de la Sierra Gorda qui a déjà été habitée par diverses cultures provenant des régions de Huasteca et de Metztlán au Mexique.

Lorsque des sites ou des artefacts sont découverts pendant la construction, tous les travaux cessent à l'endroit de la découverte jusqu'à ce que les autorités compétentes aient été informées, que des mesures d'atténuation aient été prises selon le cas et que la poursuite des travaux ait été autorisée. **TransCanada gère ces sites de concert avec les communautés autochtones** et, lorsque les circonstances le justifient, modifie le tracé du pipeline pour préserver le site archéologique.

Un des succès en R et D de TransCanada est l'éjecteur supersonique en deux temps qui réduit les émissions. Il s'agit d'une initiative en matière d'environnement qui a généré des revenus additionnels pour l'entreprise. En effet, après avoir obtenu un brevet pour cette invention, TransCanada a octroyé une licence à un fabricant externe qui lui verse des redevances. TransCanada a reçu de nombreux prix prestigieux pour cette pièce novatrice qui, installée dans un compresseur, capture et recycle toutes les émissions fugitives qui en temps normal se seraient échappées dans l'atmosphère, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et accroissant l'efficacité énergétique.

En 2014, la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, TransCanada a enregistré une économie de 6,8 millions de dollars grâce à des initiatives de R et D liées à l'environnement qui, en plus de cette économie, ont réduit de façon considérable l'incidence sur l'environnement des activités de l'entreprise. Parmi ces initiatives, on compte la mise au point d'un modèle mathématique pour quantifier la contamination des sites et ainsi réduire le nombre d'essais envahissants et l'ampleur des travaux d'assainissement du site, l'exécution de travaux de recherche favorisant la gestion efficace des tuiles de créosote et une méthode électronique non envahissante et sans eau pour remplacer les essais hydrostatiques des canalisations.

**INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE  
GRÂCE À LA RESPONSABILITÉ  
ENVIRONNEMENTALE**

**Réduction maximale  
de notre empreinte**

Dans le cadre de notre engagement envers l'intendance environnementale, nous tentons de réduire au minimum notre empreinte écologique tout en poursuivant nos efforts pour répondre aux besoins énergétiques des Nord-Américains. TransCanada s'est engagée à protéger l'environnement pendant tout le cycle de

vie de ses actifs, du stade du développement des affaires à celui de la planification et de la conception des projets, puis de la construction, de l'exploitation, de l'assainissement et du déclassement.

**Terres et biodiversité**

TransCanada exploite les pipelines de liquides et les gazoducs parmi les plus sécuritaires et efficaces de l'industrie sur une distance de plus de 70 000 kilomètres (43 500 milles) à travers bien des zones géographiques et écologiques différentes de l'Amérique du Nord. Ces pipelines livrent l'énergie à laquelle se fient des millions de Nord-Américains chaque jour et TransCanada est déterminée à ajouter à cette infrastructure afin de répondre à la croissance de la demande mondiale en énergie.

Nous jugeons que nous empruntons les terres lorsque nous construisons un actif.

Afin de réduire au minimum les effets de nos projets sur les régions environnantes, TransCanada effectue une évaluation environnementale détaillée. Selon le genre de projet et la portée de celui-ci, cette évaluation comprend des études approfondies sur le terrain portant sur toutes les ressources naturelles se trouvant le long du périmètre proposé, comme la végétation, les sols, la faune, l'eau et les milieux humides, et également les zones protégées et l'utilisation des terres. Dans le cadre de cette évaluation, TransCanada respecte son engagement à l'égard de la collaboration et communique avec les communautés autochtones, les propriétaires fonciers, les résidents et d'autres parties prenantes pour déterminer la nature de l'utilisation des terres et la comprendre, ainsi que pour cerner tous les enjeux environnementaux.

Les renseignements obtenus dans le cadre des évaluations des répercussions environnementales sont utilisés à l'étape de la conception, notamment pour choisir le tracé des pipelines, l'emplacement des installations et l'orientation des plans de

protection de l'environnement propres à chaque projet. Afin de ne pas entraîner de conséquences environnementales supplémentaires, le tracé suit le plus possible les perturbations linéaires existantes et les corridors précédemment établis.

Ces évaluations environnementales effectuées pour la construction d'un pipeline nous fournissent l'occasion de déterminer et d'étudier les ressources ancestrales – les sites archéologiques, historiques et paléontologiques (fossiles) – sur un vaste territoire. Des ressources ancestrales importantes ont été découvertes pendant les évaluations de la société, qui ont été très instructives pour la collectivité scientifique, les peuples autochtones et la population en général.

TransCanada s'est engagée il y a longtemps à protéger l'environnement où ses employés travaillent et vivent. Une fois la construction des projets achevée, TransCanada procède à des travaux de remise en état de manière à maintenir une capacité équivalente des terres et à rétablir la biodiversité. En plus de 65 ans d'existence, TransCanada a remis en état des centaines de milliers d'acres de terres de diverses régions écologiques d'Amérique du Nord à la suite de la construction de pipelines et d'autres types d'installations.

Notre engagement à protéger les terres va bien au-delà de la remise en état après la construction. TransCanada assure une surveillance après la construction afin de vérifier l'efficacité des stratégies d'atténuation, ainsi que des activités de remise en état et de restauration des habitats. Pendant la période d'exploitation et tout au long du cycle de vie de ses actifs, TransCanada met en œuvre un processus global de gestion environnementale grâce à un programme de gestion de l'environnement et continue à collaborer avec les propriétaires fonciers, les collectivités et d'autres parties prenantes en prenant soin de respecter l'environnement et la culture des régions touchées par ses activités.

### Gestion des déchets

TransCanada s'est engagée à bien gérer les déchets pour protéger la santé de la population et l'environnement. La société a recours à un processus de gestion des déchets complet dans tous ses secteurs d'activité et dans tous les pays où elle est installée.

Nous essayons de traiter avec des entreprises et des entrepreneurs qui partagent notre engagement envers l'environnement et nous évaluons régulièrement leur performance. Les entrepreneurs du secteur de la gestion des déchets qui font affaire avec TransCanada font l'objet d'un processus de gestion de l'approvisionnement rigoureux tout au long du cycle de vie des projets. Ce processus comprend une composante de préqualification qui permet de s'assurer que les entrepreneurs répondent aux normes de sécurité et de qualité, ainsi qu'aux normes techniques exigeantes de TransCanada, et qu'ils possèdent l'expertise technique et les infrastructures de qualité nécessaires pour gérer les déchets qu'elle produit tout en respectant les exigences réglementaires et celles de la société.

Nous procédons également au recyclage d'une grande quantité de déchets, dont des batteries et de l'huile lubrifiante. Les conduites usées et d'autres déchets font l'objet de procédures de contrôle strictes mises en place par la société. Ensuite, ils sont utilisés comme métal de récupération à d'autres fins.



Nous restons à l'affût des occasions de réduire la quantité de déchets produits et de les recycler. **Au début de 2016, TransCanada a instauré un programme de recyclage plus complet à son siège social à Calgary** afin de contribuer à l'objectif de la ville de Calgary de détourner 80 % des déchets des dépotoirs de la ville. En avril 2015, notre centrale électrique de Coolidge a mis en application un programme de prévention de la pollution (P2) approuvé par le Department of Environmental Quality de l'Arizona dans le but de réduire la production de déchets solides grâce au recyclage. **Le programme P2 vise à réduire de 1 % chaque année la quantité de déchets solides produits à Coolidge.** La centrale de Coolidge devrait pouvoir réduire les déchets solides de 3 % au cours de la première année de mise en œuvre du programme, si l'on se fie aux résultats obtenus jusqu'à maintenant.



## L'INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE EN ACTION

### Partenaires pour la protection de la faune

Lorsqu'un ours grizzli s'aventure sur l'emprise d'un pipeline, que se passe-t-il? Est-ce qu'il s'éloigne ou y reste? Est-ce qu'il y mange, s'en sert pour se déplacer ou pour autre chose?

Ce sont les questions sur lesquelles Mike Wilfley de l'équipe responsable de l'environnement à TransCanada se penche depuis plusieurs années dans le cadre de la participation de l'entreprise à une étude de la Foothills Research Institute (FRI). Même si l'étude des ours grizzlis que mène la FRI a débuté il y a plus de 16 ans, l'accent a été mis plus précisément depuis quelques années sur la réaction de l'ours grizzli à des tracés linéaires uniques, comme les emprises pipelinaires.

« Cette étude particulière vise à résumer les leçons apprises sur les interactions des ours avec les emprises et si leur comportement dépend de la nourriture et du terrain qu'ils y trouvent », de dire Mike Wilfley, qui en tant que biologiste étudie depuis 21 ans la flore et la faune sur le terrain et qui s'est joint à l'équipe de TransCanada il y a deux ans. « Plus particulièrement, elle situe des années d'observation en contexte, ce qui nous aide à planifier nos projets. »

De plus, TransCanada investit massivement dans la recherche afin de mieux comprendre et de réduire au

minimum les répercussions des emprises de ses pipelines sur les espèces en péril, comme l'ours grizzli et le caribou. La combinaison du développement industriel, des incendies de forêt, de la fragmentation de l'habitat et de l'interaction suscitée entre les prédateurs et les proies pourraient être des éléments qui contribuent au Canada au déclin des populations boréales du caribou des bois, une espèce jugée en péril par le gouvernement fédéral. La collaboration de tous est cruciale pour le rétablissement des populations de caribous.

Ainsi, TransCanada, de concert avec le gouvernement de l'Alberta et d'autres partenaires clés, a pris des mesures pour restaurer la qualité et la connectivité de plus de 247 acres (100 hectares) servant d'habitat essentiel au caribou dans le nouveau parc faunique de Dillon River. Les lignes sismiques et les chemins abandonnés qui ne servaient pas à des fins récréatives et traditionnelles ont été bloqués par des tas de morceaux de bois et des espèces d'arbres indigènes ont été replantées afin d'améliorer l'habitat perturbé et rétablir la fonction écologique.

« Dès qu'elle a commencé à planifier la construction de pipelines dans le nord de l'Alberta, TransCanada a déterminé qu'il était essentiel de compenser l'effet résiduel sur l'habitat du caribou des bois », d'affirmer Kim Ogilvie, gestionnaire du service canadien de

planification environnementale et d'obtention de permis. « Ainsi, nous avons conclu un partenariat que certains jugeraient improbable avec l'Alberta Pacific Forest Industries Inc. et le ministère de l'Environnement et du Développement durable de l'Alberta afin de collaborer pour restaurer l'habitat du caribou des bois en fonction des priorités de l'Alberta à cet égard et des stratégies fédérales de rétablissement du caribou. »

« Chacun de nous avait des intérêts particuliers, mais nous nous sommes entendus sur l'idée que l'aventure du caribou commence par des objectifs communs – agir, travailler ensemble et tirer profit des ressources afin que les investissements en matière de restauration se traduisent par des résultats significatifs », a ajouté Kim Ogilvie.

Dans le cadre de son engagement envers l'intendance environnementale, TransCanada continue de participer aux efforts coordonnés visant à restaurer l'habitat du caribou, à effectuer des recherches appliquées et à surveiller réellement là où ses activités touchent à l'habitat boréal du caribou.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information sur la recherche liée aux ours grizzlis et sur la conservation de l'habitat du caribou.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### Changement climatique – Notre engagement

Les changements climatiques sont à l'avant-plan des préoccupations environnementales de TransCanada. À titre de société

d'infrastructures énergétiques, TransCanada reconnaît son rôle dans le réseau énergétique global, y compris en ce qui concerne ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous gérons nos émissions de GES au

moyen de programmes et d'initiatives qui répondent aux exigences réglementaires ou les surpassent.

Photo à droite : Les installations éoliennes de Cartier au Québec fournissent suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 100 000 foyers.



En 2015, le CDP a accordé à TransCanada une cote de 99B en vertu du Climate Disclosure Leadership Index pour la divulgation de ses émissions de carbone de même que pour sa stratégie d'atténuation des risques d'exploitation posés par le changement climatique.

# AVENIR DE L'ÉNERGIE DURABLE





Grâce à ses recherches sur la technologie de transducteur électromagnétique-acoustique (TEA), un outil d'inspection non destructive en ligne qui se sert d'ondes acoustiques pour détecter les anomalies dans les pipelines en acier, TransCanada a pu utiliser cet outil au lieu d'effectuer des essais hydrostatiques des pipelines, ce qui a éliminé les répercussions sur les sources d'eau et entraîné d'importantes économies. TransCanada poursuit ses travaux liés à cette importante innovation, car elle est déterminée à protéger l'environnement.

Depuis plusieurs années, nous disposons d'une stratégie en matière de changements climatiques. Nous avons à cœur de gérer les enjeux climatiques liés à l'ensemble de nos activités. Nous avons mis en place des mesures de responsabilité et d'imputabilité à l'égard des changements climatiques qui s'appliquent à l'ensemble de la société. Les nouveautés qui concernent les initiatives de TransCanada en matière de gestion des émissions de GES sont présentées au comité de la santé, de la sécurité et de

l'environnement du conseil d'administration. Russ Girling, président et chef de la direction, qui fait partie du conseil, détient le plus haut degré de responsabilité directe à l'égard des enjeux liés aux changements climatiques. Les responsabilités additionnelles sont réparties entre les principaux secteurs d'activité de TransCanada.

TransCanada reconnaît les préoccupations des parties prenantes quant à l'augmentation des émissions de GES et à la nécessité d'avoir des cadres de politiques publiques sensés et axés sur la gestion des émissions. À cette fin, nous discutons avec les décideurs, participons à des groupes de travail des associations industrielles et à des organismes de recherche subventionnés qui diffusent les résultats publics sur le changement climatique.

Nous démontrons notre volonté d'offrir une réponse unifiée pour l'Amérique du Nord aux enjeux liés au changement climatique en participant en tant que partenaire fondateur au nouveau programme STAR de contrôle du méthane produit par le gaz naturel de la Environmental Protection Agency des États-Unis (EPA) qui a débuté en mars 2016. Ce programme a pour but de stimuler la mise en œuvre généralisée et à court terme d'activités d'atténuation des émissions de méthane à toutes les étapes de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz naturel. En sa qualité de partenaire fondateur, TransCanada s'est engagée à adopter d'ici cinq ans une pratique exemplaire de gestion d'avant-garde des sources d'émission précisées dans le programme pour toutes ses activités. Les partenaires du programme feront rapport sur leurs progrès chaque année et ces données seront communiquées publiquement sur le site Web du programme de l'EPA. Il y a lieu de consulter le site Web de l'EPA au [www3.epa.gov/gasstar](http://www3.epa.gov/gasstar) pour un complément d'information en ligne.

TransCanada publie des documents sur ses activités liées aux changements climatiques depuis près de 20 ans. Elle déclare ses données sur une base volontaire à l'organisme londonien CDP (anciennement, le Carbon Disclosure Project) depuis 2006. En 2015, la société a obtenu un pointage de 99B en vertu du Climate Disclosure Leadership Index (CDLI) de CDP grâce à la divulgation de données de grande qualité sur les émissions de carbone et l'énergie dans le cadre du programme de CDP sur le changement climatique. Depuis 2012, TransCanada figure parmi les sociétés canadiennes les mieux cotées et est inscrite au CDLI national.

### **Amélioration de l'efficacité et réduction des émissions**

L'engagement de TransCanada à réduire les émissions et à améliorer l'efficacité n'a rien de nouveau. Depuis plus d'un demi-siècle, elle fait l'essai de nouvelles technologies prometteuses visant à minimiser les émissions fugitives et à réduire les émissions et la consommation de carburant de ses compresseurs pipeliniers.

Par exemple, en 1964, nous avons été la première société à installer une turbine activée par un moteur Rolls-Royce Avon – une modification du turboréacteur Rolls-Royce Avon – dans une station de compression en Ontario. Cinquante ans plus tard, TransCanada exploite le plus gros parc de moteurs industriels Rolls-Royce au monde, et le partenariat se poursuit afin de mettre au point des turbines encore plus efficaces.

La société General Electric (GE) est un autre partenaire de longue date de TransCanada, qui travaille avec celle-ci pour améliorer l'efficacité des installations hydroélectriques de la société. En 2012, TransCanada a remplacé des pièces clés de la turbine à la centrale électrique Ravenswood dans la ville de New York et à l'installation de cogénération de la rivière Mackay en Alberta



par de nouvelles composantes fabriquées dans des matériaux de pointe conçus pour les réacteurs GE. Ces améliorations ont donné lieu à une production d'énergie plus fiable et à de meilleurs tarifs pour les clients et ont permis à la ville de New York de tirer 20 % de son énergie de la centrale électrique Ravenswood.

En 2014, GE s'est appuyée sur les connaissances industrielles de TransCanada pour créer et lancer sur le marché une turbine à gaz de 16,5 MW qui répond aux défis en constante évolution de l'industrie pétrolière et gazière. La turbine à gaz NOVALT16 hausse la barre en matière d'efficacité et de fiabilité des applications de compression pour les pipelines, pour la production d'électricité et pour les centrales au pétrole et au gaz, ce qui contribuera par le fait même à répondre à la demande croissante d'énergie dans le monde. La conception et les essais de NOVALT16 ont commencé en 2013. TransCanada juge cette technologie prometteuse et prévoit la mettre à l'essai à l'une de ses stations de compression dans le nord de l'Alberta, vers la fin de 2017. Nous espérons que la turbine NOVALT16 nous permettra de progresser encore davantage vers la durabilité.

Investir dans des projets de R et D visant à améliorer l'efficacité est un autre exemple de l'importance accordée par TransCanada à la durabilité à long terme de ses activités. Il y a lieu de consulter la rubrique *Recherche et développement* à la page 23 pour un complément d'information.

### Investissement dans un avenir équilibré au plan énergétique

Nos décisions en matière de développement des affaires reflètent également notre engagement à passer à un système énergétique équilibré.

Grâce à notre grande expérience dans le domaine de la construction, de l'exploitation et de l'investissement dans diverses technologies de production d'énergie, de types de carburant et de structures commerciales, nous pouvons contribuer activement à la transition d'une production d'énergie au charbon à des sources d'énergie comme le gaz naturel, le nucléaire ou d'autres sources renouvelables. Nos investissements accrus dans des centrales alimentées au gaz naturel ou à l'énergie nucléaire, éolienne, hydraulique et solaire témoignent de notre engagement à l'égard de l'énergie propre et durable. Jusqu'à maintenant, TransCanada a investi plus de 5 milliards de dollars dans des sources d'énergie à faibles émissions carboniques qui fournissent plus du tiers de l'énergie qu'elle produit.

Par exemple, nous jouons un rôle clé dans l'élimination en Ontario des centrales alimentées au charbon grâce à notre participation de 48,5 % aux droits de propriété de la centrale nucléaire de Bruce Power. En décembre 2015, nous avons conclu une entente avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité de l'Ontario pour prolonger la durée de vie utile de la centrale de Bruce Power jusqu'en 2064. Cette entente assure aux résidents de l'Ontario une énergie fiable, abordable et à faibles émissions pour bien des décennies.

Il y a lieu de consulter la rubrique *À propos de TransCanada* à la page 9 pour un complément d'information sur nos actifs énergétiques.

### EAU

TransCanada reconnaît que l'eau et les réseaux hydrographiques sont des éléments fondamentaux des écosystèmes touchés par ses activités. Nous considérons que la protection de l'eau est de la plus haute importance, tant pour l'environnement que pour nos affaires.

TransCanada entretient un lien responsable avec l'eau à bien des niveaux. Par exemple, nos travaux de construction interagissent temporairement avec les milieux aquatiques lorsque les pipelines doivent franchir des cours d'eau, nous empruntons de l'eau pour les essais hydrostatiques de l'intégrité de nos pipelines, nous nous servons de l'eau comme refroidissant et composante essentielle du processus de production d'électricité à nos centrales et nous canalisons l'énergie des chutes pour créer de l'électricité par le biais de notre vaste système hydroélectrique.

Lorsque TransCanada planifie et autorise le début des diverses phases de construction, elle cerne et caractérise les enjeux liés à l'eau, conformément à toutes les exigences réglementaires pertinentes et aux processus d'évaluation des répercussions environnementales en place. En cas d'interactions possibles entre nos installations ou infrastructures proposées et les ressources naturelles en eau, nous effectuons des évaluations afin de saisir toute l'ampleur de ces interactions et en comprendre la nature. De plus, nous élaborons et mettons en œuvre des plans précis pour que toutes les ressources soient protégées et puissent conserver leur fonction naturelle dans l'environnement. Dans le cadre de nos activités, nous gérons l'eau de manière responsable au moyen d'un programme de gestion environnementale global.

### Franchissement de cours d'eau

TransCanada recueille des données sur tous les cours d'eau que ses projets franchissent. L'information ainsi recueillie, ainsi que les lignes directrices provinciales et fédérales ou des États américains et les données tirées des activités de sensibilisation, servent à choisir la méthode la plus adéquate pour installer un pipeline lorsque l'ouvrage doit franchir un cours d'eau.

Étant donné la fragilité du milieu aquatique, des mesures d'atténuation normatives sont mises en place pour réduire le plus possible l'incidence des activités de construction et d'exploitation. Il est notamment essentiel de choisir la bonne méthode d'installation du pipeline pour le franchissement des cours d'eau. Le choix de la technique la mieux adaptée à chaque cours d'eau repose sur un ensemble de critères bien établis, y compris la présence d'un habitat fragile et essentiel au poisson, qui visent à ce qu'il n'y ait aucune perte nette au titre de l'habitat. TransCanada évite de nuire au développement délicat de la faune marine (c. à d. le frai, l'émergence des alevins) en effectuant les travaux de construction en dehors des périodes d'activités restreintes.

Les autres renseignements recueillis en vue de déterminer les mesures d'atténuation propres à chaque site, de protéger les secteurs fragiles et de réduire le plus possible l'érosion et la sédimentation portent notamment sur :

- la quantité, la qualité et la capacité de se reconstituer des habitats riverains;
- la morphologie, le débit et la vitesse du cours d'eau;
- la stabilité du terrain.

Pour protéger ces zones fragiles, TransCanada veille également à limiter le déboisement et le terrassement, à ajuster la largeur de l'emprise et à adopter des programmes de remise en valeur des habitats.

Les techniques de construction utilisées pour le franchissement des cours d'eau ont fait leurs preuves dans l'industrie et sont généralement d'un des trois types suivants :

- le franchissement sans tranchée – cette méthode ne comporte pas de travaux dans le cours d'eau pour l'installation de la canalisation. Le forage horizontal est une des méthodes courantes de forage sans tranchée;
- le franchissement isolé – cette méthode fait appel aux techniques d'endiguement, de canal sur appuis ou de pompage pour détourner l'eau au-dessus ou autour de la zone excavée;
- le franchissement à ciel ouvert – cette méthode est généralement utilisée lorsque le cours d'eau est à sec ou gelé au fond, a une valeur limitée au chapitre des pêches ou est large et qu'il faut utiliser une technique d'urgence.

TransCanada prend des précautions additionnelles lorsque ses oléoducs se situent près des plans d'eau et, à cette fin, utilise des canalisations à parois plus épaisses et en acier renforcé et installe des vannes d'arrêt sur les deux côtés de la voie d'eau de façon à pouvoir isoler une zone en quelques minutes, en cas d'incident, et ainsi limiter l'impact d'un déversement potentiel.

Le programme de remise en valeur après-construction et de surveillance de TransCanada comporte diverses évaluations servant à déterminer la stabilité du terrain, la productivité du sol, les contrôles de l'érosion et de la sédimentation et la végétation riveraine afin de rétablir le terrain dans un état équivalent à ce qu'il était avant les travaux.

## Essais hydrostatiques

TransCanada emprunte de l'eau fraîche dans les sources d'eau pour effectuer des essais hydrostatiques visant à vérifier l'intégrité de ses pipelines, conformément à un processus normatif de gestion de l'environnement. Toute l'eau utilisée pour les essais hydrostatiques de nos pipelines est analysée, traitée au besoin et retournée dans l'environnement comme l'exigent les règlements applicables.

## Eau servant à la production d'électricité

Nos diverses installations qui sont alimentées par des sources autres que l'eau utilisent quand même l'eau à des fins variées – que ce soit pour créer la vapeur servant à produire l'électricité ou pour agir comme matière refroidissante dans les procédés des installations. L'eau utilisée peut être de l'eau fraîche, de l'eau salée ou de l'eau provenant de sources naturelles. Celle qui est utilisée pour la production d'énergie est assujettie à un cadre normatif de réglementation, de gouvernance et de gestion exemplaire. Lorsque l'eau est retournée d'où elle provient ou répandue dans l'environnement, elle a été analysée rigoureusement afin de respecter ou excéder tous les critères de rejet. Les centrales Ocean State Power, Ironwood et Coolidge de TransCanada sont munies d'un système de traitement d'eau sans rejet liquide de sorte qu'il n'y a aucun rejet dans l'environnement d'eau ayant servi aux procédés.

Photo à droite : Nos décisions quotidiennes en matière de planification, de construction et d'exploitation des infrastructures énergétiques reflètent l'engagement de TransCanada à protéger l'environnement.

# RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

TransCanada s'est classée au 100<sup>e</sup> percentile de l'indice Dow Jones axé sur la durabilité (DJSI) et a figuré en 2015 aux indices Dow Jones mondial et nord-américain axés sur la durabilité.



Nos actifs hydroélectriques dépendent beaucoup des sources d'eau puisqu'ils exploitent la puissance brute de l'eau dans un milieu naturel pour créer l'électricité. L'eau que nous empruntons pour nos procédés hydroélectriques constitue une ressource précieuse partagée et TransCanada adopte des mesures d'avant-garde dans l'industrie pour la protéger. Nous avons obtenu une certification du Low Impact Hydropower Institute (LIHI) pour l'ensemble de nos centrales hydroélectriques de la Nouvelle-Angleterre. Le LIHI est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la réduction des répercussions de la production d'hydroélectricité en certifiant les projets hydroélectriques qui n'ont aucune répercussion sur l'environnement ou qui les ont réduites. Le programme de certification du LIHI vise à protéger les multiples composantes de l'écosystème, y compris le débit des rivières, la qualité de l'eau, le poisson et les espèces sauvages, et répondre aux besoins récréatifs et de préservation à des fins culturelles. Pour être certifiée, une installation hydroélectrique doit répondre à la norme de LIHI sur les faibles répercussions pour chacune des composantes de l'écosystème, d'après des critères fondés sur l'état le plus récent et le plus strict de celui-ci et sur les mesures d'atténuation fédérales.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous préservons l'intégrité de l'environnement au moyen d'un système de gestion complet. Ce système s'appuie sur un énoncé d'engagement à l'égard de la santé, de la sécurité et de l'environnement, de même que sur un programme de gestion environnementale qui nous permet de gérer de manière proactive les risques et les obligations liés à nos activités.

Il y a lieu de consulter la rubrique *Systèmes de gestion* à la page 10 pour un complément d'information sur les systèmes de gestion, les programmes et les procédures qui permettent à TransCanada de se conformer aux exigences réglementaires et de favoriser l'élaboration et l'adoption de pratiques de gestion exemplaires dans tous les secteurs d'activité et tous ses actifs.

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

TransCanada mesure son rendement et diffuse ses résultats en la matière de manière systématique, proactive et transparente. Elle est déterminée à améliorer constamment sa performance environnementale.

Il y a lieu de consulter la rubrique *Reconnaissance de tiers* à la page 9 pour des exemples de reconnaissance des réalisations de TransCanada sur le plan de la performance environnementale, sociale et économique.

### Émissions indirectes de gaz à effet de serre

Les émissions indirectes de GES sont présentées dans nos rapports au CDP, qui sont accessibles au [www.cdp.net](http://www.cdp.net).

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

### ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE (tCO<sub>2</sub>e)<sup>1</sup>

	2012	2013	2014	2015
Gazoducs	6 000 000	7 100 000	7 400 000	7 300 000
Pipelines de liquides	0	0	0	0
Électricité	6 300 000	5 100 000	5 300 000	5 700 000
Total	12 300 000	12 200 000	12 700 000	13 100 000

1 tCO<sub>2</sub>e = tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone

Remarque : La somme des chiffres peut être inexacte en raison de l'arrondissement de ceux-ci. Les seuils de déclaration des émissions directes de GES de TransCanada sont fonction de la valeur nette des actifs. Les émissions directes de GES produites par nos installations de stockage de pétrole et nos pipelines de liquides sont inférieures aux seuils de déclaration. Le réseau de gazoducs de TransGas (en Colombie) n'est pas compris dans ces données. La combustion du charbon est la principale source d'émissions de GES de nos centrales au charbon, pour lesquelles nous détenons des ententes d'achat d'électricité et représente pour nous une source d'émissions indirectes de GES. Ces ententes ne s'inscrivent pas dans notre seuil de déclaration et ont pris fin en 2016. Les valeurs déclarées dans les rapports précédents de TransCanada peuvent être différentes de celles indiquées ci-dessus, car les chiffres peuvent être mis à jour après la date de publication des rapports annuels, comme la RSE, et nous revoyons régulièrement la portée et les méthodes de déclaration.

## DÉVERSEMENTS DE PÉTROLE BRUT À SIGNALER

	2011	2012	2013	2014	2015
Canada					
Nombre	42	44	21	9	1
Volume total (litres)	438	214	3 054	61	2 300
États-Unis					
Nombre	8	0	1	1	0
Volume total (litres)	65 753	0	76	238	0

Un déversement à signaler désigne un déversement devant être déclaré à un organisme de réglementation, notamment un organisme de réglementation d'un pays, d'une province ou d'un État. Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 au Canada, tous les déversements de pétrole brut associés à l'oléoduc Keystone, quel que soit le volume, devaient être déclarés au Bureau de la sécurité des transports du Canada (BSTC). Le nombre élevé de déversements devant être déclarés avant 2014 témoigne de cette exigence. Les données fournies dans les rapports précédents sur la RSE de TransCanada peuvent varier par rapport aux chiffres cités plus haut, car ceux-ci ont été mis à jour en fonction du nombre final d'incidents.

## AMENDES POUR PRÉJUDICE À L'ENVIRONNEMENT (en dollars)

	2013	2014	2015
Exploitation énergétique	7 500 US	1 000 US	0
Exploitation gazière et stockage de gaz	1 000 US	0	15 500 US
Exploitation pétrolière	0	0	0
Élaboration de projets	2 690 CAD	0	5 000 CAD

## DÉVERSEMENTS DE PÉTROLE BRUT

TransCanada prend de nombreuses mesures préventives pour s'assurer que ses pipelines sont aussi sécuritaires que possible. La société dispose de plans d'intervention élaborés à caractère normatif qui lui permettraient rapidement de réduire au minimum les risques pour la population et l'environnement dans l'éventualité peu probable d'un déversement de pétrole brut.

Depuis sa mise en exploitation en 2010, l'oléoduc Keystone a livré plus de 1,2 milliard de barils de pétrole du Canada aux États-Unis. Les déversements associés à l'oléoduc Keystone au cours de la période de référence (jusqu'au 31 décembre 2015) mentionnés plus loin sont survenus aux stations de pompage et à d'autres installations terrestres et se sont limités à des fuites au niveau des raccords et des joints d'étanchéité de faible dimension. Tous les éléments à l'origine des déversements ont été réparés ou corrigés. Les déversements de pétrole brut ont été nettoyés et l'environnement n'a pas été touché. Lorsqu'un déversement de pétrole brut survient, TransCanada procède à une enquête et tire des leçons qui lui permettent d'améliorer l'ensemble de son réseau et d'éviter qu'un problème semblable se reproduise.

## PERFORMANCE EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Les exigences réglementaires en vigueur font partie intégrante du programme de gestion environnementale de TransCanada et constituent les principes directeurs sous-jacents à son énoncé d'engagement à l'égard de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

En 2015, TransCanada a reçu quatre avis d'infraction à la réglementation qui se sont soldés par de petites sanctions pécuniaires. Au titre de ces sanctions, l'entreprise a payé 15 500 \$ US et 5 000 \$ CAD pour les infractions suivantes : amende de 3 500 \$ US imposée par le département de la Sécurité publique de la Louisiane pour un retard à déclarer un déversement mineur attribuable à une fuite d'une vanne sur la canalisation principale; une amende de 8 000 \$ US de la

Spokane Regional Clear Air Agency pour avoir excédé le seuil du permis en matière d'air au cours d'un essai prévu des émissions à une des stations de compression; une amende de 4 000 \$ US du département de l'Écologie de Washington pour un excédent du seuil du permis sur la qualité de l'air au cours d'un essai prévu des émissions à une des stations de compression; et une amende du ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (le ministère) de 5 000 \$ CAD pour avoir effectué des études géophysiques dans le fleuve Saint-Laurent sans avoir obtenu de certificat d'autorisation du ministère. TransCanada a déterminé toutes les causes de ces infractions et a apporté les mesures correctives qui s'imposaient.

## CONSOMMATION D'EAU

### CONSOMMATION TOTALE D'EAU<sup>1</sup>

(en millions de mètres cubes)

	2014	2015
Total	3,8	4,2

1 Consommation totale d'eau : eau retirée, rejet net d'eau à la source avec une qualité égale ou supérieure.

Remarque : Les données ci-dessus incluent nos centrales électriques et nos pipelines canadiens.

Photo à droite : La station de compression d'ANR Pipeline à Blue Lake au Michigan fait partie du vaste réseau d'installations de stockage de gaz naturel et de pipelines de TransCanada qui fournissent 20 % du gaz naturel consommé chaque jour en Amérique du Nord.



# SOLIDARITÉ ET STABILITÉ



TransCanada est une entreprise solide et stable grâce à sa stratégie éprouvée et sa vision à long terme qui lui ont permis de connaître du succès à une époque difficile. Notre succès profite également sur le plan économique à nos actionnaires et aux collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

## DON MARCHAND

Vice-président directeur, Développement de l'entreprise  
et chef des finances

# ÉCONOMIE

TransCanada œuvre dans un contexte énergétique indéniablement complexe et en évolution. Alors que la demande d'énergie à l'échelle mondiale continue de croître, de nouvelles politiques sur le changement climatique ont accéléré la transition à des solutions énergétiques plus propres et l'industrie a été confrontée aux bas prix du pétrole et du gaz.

TransCanada se fraie avec succès un chemin dans ce milieu en constante évolution et continue de croître. Elle est en excellente position pour poursuivre sa croissance et connaître du succès à long terme en raison de son engagement à mener ses activités de façon sécuritaire et durable.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE

L'année 2015 a été très difficile pour le secteur énergétique, mais notre portefeuille d'actifs composé d'infrastructures énergétiques essentielles de grande qualité et à longue durée de vie a affiché un très bon rendement. Le résultat comparable et les fonds provenant de l'exploitation ont atteint des niveaux records pendant que nous avons continué à livrer chaque jour de manière sécuritaire l'énergie dont dépendent des millions de personnes et d'entreprises.

Nous avons toutefois subi des revers en 2015. L'administration américaine ayant refusé de délivrer le permis présidentiel nécessaire à la construction de Keystone XL, TransCanada a dû comptabiliser une réduction de valeur de 2,9 milliards de dollars de son investissement dans ce projet. En conséquence, nous avons déposé au début de 2016 un avis d'intention visant à présenter une réclamation fondée sur le chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) au motif que le refus de l'administration américaine était arbitraire et injustifié. Nous avons également déposé une poursuite distincte auprès du tribunal fédéral des États-Unis invoquant le fait que la décision arbitraire rendue par le président outrepassait ses compétences constitutionnelles.

Même si les prix du pétrole brut ont chuté, la construction de Keystone XL demeure nécessaire et TransCanada et ses expéditeurs demeurent déterminés à réaliser le projet. Cela dit, et malgré les nombreux articles que le projet a suscités dans la presse, l'activité de TransCanada est beaucoup plus vaste que le seul projet Keystone XL.

Nos actifs d'infrastructures nord-américains de 64 milliards de dollars sont en grande partie soutenus par des modèles d'exploitation réglementés axés sur les coûts de service ou par des contrats à long terme avec des contreparties solvables qui donnent lieu à des flux de trésorerie très prévisibles comportant un risque minimal lié aux produits de base ou au débit. En 2015, ces actifs ont généré des flux de trésorerie records de 4,5 milliards de dollars. En outre, nous allons de l'avant avec des projets de croissance à court terme de 13 milliards de dollars dont la mise en service est prévue d'ici 2018. À moyen et à long terme, nous développons des projets de grande envergure garantis sur le plan commercial de 45 milliards de dollars et diverses autres initiatives qui pourraient créer beaucoup de valeur supplémentaire à long terme pour les actionnaires.

Compte tenu de la croissance continue des flux de trésorerie et des résultats durables, le conseil d'administration a approuvé la 16<sup>e</sup> hausse annuelle consécutive du dividende sur les actions ordinaires, portant le dividende annualisé de 2,08 \$ à 2,26 \$, ce qui représente une hausse de 9 %. Prenant appui sur la stabilité de nos activités de base, sur notre portefeuille de croissance visible à court terme et sur notre solidité financière, nous croyons que notre dividende sur les actions ordinaires pourrait continuer de croître à un rythme annuel moyen de 8 % à 10 % jusqu'en 2020. Si nos initiatives de croissance à long terme s'avèrent fructueuses, la progression du dividende pourrait continuer de s'accroître à l'avenir.

Nous sommes fiers des succès réalisés dans chacune de nos trois entreprises en 2015. En résumé, nous avons amélioré l'efficacité et le rendement de chaque secteur d'activité. Nous avons fait avancer les projets de croissance dans chaque région, mettant de nouveaux actifs en service et faisant franchir à certains projets les processus d'obtention des permis et de construction, et nous avons continué à développer notre portefeuille d'occasions d'investissement garanties sur le plan commercial. TransCanada demeure un chef de file dans chacune de ses trois entreprises essentielles, et chaque entreprise – malgré la faiblesse des prix des produits de base – demeure concurrentielle dans des marchés promis à une croissance continue, les paramètres fondamentaux étant solides.

## POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2015

Nous avons recours à certaines mesures financières qui n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR des États-Unis, car nous croyons qu'elles nous permettent d'être mieux à même de comparer les résultats financiers d'une période à l'autre et de mieux comprendre les données sur le rendement opérationnel. Ces mesures, appelées « mesures non conformes aux PCGR », pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (BAIIA) comparable, le bénéfice avant les intérêts et les impôts (BAII) comparable, le résultat comparable, le résultat comparable par action ordinaire, les fonds provenant de l'exploitation, les flux de trésorerie distribuables comparables et les flux de trésorerie distribuables comparables par action ordinaire sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de consulter la page 10 du rapport annuel au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information sur les mesures non conformes aux PCGR que nous utilisons, ainsi que les pages 90 et 116 pour un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR équivalentes.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars, sauf les montants par action)	2015
<b>Bénéfice</b>	
Produits	11 300
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	(1 240)
par action ordinaire - de base et dilué	(1,75 \$)
BALIA comparable	5 908
Résultat comparable	1 755
par action ordinaire	\$2,48
<b>Flux de trésorerie</b>	
Fonds provenant de l'exploitation	4 513
Augmentation du fonds de roulement	(398)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	4 115
Flux de trésorerie distribuables comparables	3 546
par action ordinaire	5,00 \$
Dépenses d'investissement - dépenses en immobilisations	3 918
Dépenses d'investissement - projets en cours d'aménagement	511
Apports aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	493
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	236
Produit de la vente d'actifs, déduction faite des coûts de transaction	-
<b>Bilan</b>	
Total de l'actif	64 483
Dette à long terme	31 584
Émission de billets subordonnés de rang inférieur	2 422
Actions privilégiées	2 499
Participations sans contrôle	1 717
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13 939
<b>Dividendes déclarés</b>	
par action ordinaire	2,08 \$
par action privilégiée de série 1	0,8165 \$
par action privilégiée de série 2 <sup>1</sup>	0,6299 \$
par action privilégiée de série 3	0,769 \$
par action privilégiée de série 4 <sup>2</sup>	0,2269 \$
par action privilégiée de série 5	1,10 \$
par action privilégiée de série 7	1,00 \$
par action privilégiée de série 9 <sup>3</sup>	1,0625 \$
par action privilégiée de série 11 <sup>4</sup>	0,704 \$

1 Émise en décembre 2014 à la conversion des actions privilégiées de série 1.

2 Émise en juin 2015 à la conversion des actions privilégiées de série 3.

3 Émise en janvier 2014.

4 Émise en mars 2015.

## PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- Maximiser la valeur de notre actif de 64 milliards de dollars grâce à des livraisons énergétiques sécuritaires et fiables, chaque jour.
- Compléter l'acquisition du groupe Columbia Pipeline d'une valeur de 13 milliards de dollars US.
- Exécuter avec succès nos projets de croissance à court terme de 13 milliards de dollars et faire progresser nos projets à plus long terme garantis sur le plan commercial de 45 milliards de dollars.
- Créer un portefeuille de projets additionnels à faible risque.
- Maintenir notre solidité et notre souplesse financières.

Les données financières proviennent des états financiers inclus dans la notice annuelle et dans le rapport annuel de la société qui peuvent être consultés au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com). Il y a lieu de consulter la page 107 de notre rapport annuel pour lire le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## RISQUES FINANCIERS

Il y a lieu de consulter la rubrique *Risques et gestion des risques* à la page 10 pour un complément d'information sur les risques de nature générale auxquels est confrontée notre entreprise.

Parce que nous sommes exposés au risque de marché, au risque de crédit lié aux contreparties et au risque d'illiquidité, nous avons mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but d'atténuer leur incidence sur le résultat et les flux de trésorerie et, ultimement, sur la valeur actionnariale.

Ces stratégies, politiques et limites sont conçues pour faire en sorte que les risques assumés par TransCanada et les risques



connexes soient conformes à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance aux risques. Nous gérons le risque de marché et le risque de crédit lié aux contreparties à l'intérieur des limites établies par le conseil d'administration, mises en application par la haute direction et soumises à une surveillance de la part des groupes de la gestion des risques et d'audit interne de la société. La direction veille au respect des politiques et procédures de gestion du risque de marché et du risque de crédit lié aux contreparties et évalue la pertinence du cadre de gestion des risques, sous la surveillance du comité d'audit. Le comité d'audit est appuyé à ce titre par le personnel d'audit interne qui effectue des examens réguliers et ponctuels des contrôles et procédures de gestion des risques et qui lui en communique les résultats.

Il y a lieu de consulter le rapport annuel à partir de la page 103 au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information sur ces risques financiers et nos stratégies d'atténuation.

## CRÉER UNE VALEUR ÉCONOMIQUE POUR NOS COLLECTIVITÉS

Nous sommes fiers du succès qu'ont connu nos entreprises et nous sommes heureux que les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités bénéficient du succès économique de nos activités.

En 2015, nous avons versé 162 millions de dollars au titre de l'impôt en espèces et 517 millions de dollars en taxes foncières aux collectivités d'Amérique du Nord. Cet argent leur sert à payer les écoles, les routes, les hôpitaux et d'autres projets. Nous embauchons aussi des travailleurs locaux, ce qui contribue à l'emploi au chapitre de l'économie locale.

Nous ne nous contentons pas de fournir de l'énergie aux collectivités dans lesquelles nous œuvrons. Nous sommes heureux de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de nos collectivités.

## LA PERFORMANCE FINANCIÈRE EN ACTION

### Électrification pour la première fois dans certaines collectivités mexicaines grâce à des panneaux solaires

Grâce à des investissements locaux qu'a faits TransCanada, certaines collectivités isolées du Mexique près du pipeline d'El Encino-Topolobampo de TransCanada ont accès à l'électricité pour la première fois.

Le pipeline d'El Encino-Topolobampo d'une distance de 530 kilomètres (330 milles) qui est en construction traverse des régions parmi les plus accidentées que TransCanada ait jamais connues – y compris la monumentale chaîne de montagnes et les ravins de la Sierra Tarahumara.

Le tracé du pipeline franchit des zones tellement isolées que TransCanada doit utiliser un hélicoptère-grue d'Erickson pour transporter plus de 1 000 tronçons de canalisation dans cette région où vivent certaines des communautés autochtones les plus isolées du Mexique et où TransCanada a jugé essentiel de les aider. Récemment, TransCanada a installé des panneaux solaires dans une collectivité isolée de San Elias, qui compte environ 100 habitants. Ces panneaux assurent l'électrification pour au moins 25 ans de certaines aires communes et installations comme le centre local de santé et l'école communautaire.

Quelque 200 résidents des environs provenant de collectivités plus petites et également isolées peuvent aussi bénéficier

de l'électricité fournie par ces panneaux. En plus d'installer les panneaux solaires à San Elias, TransCanada a fourni des meubles et du matériel à un orphelinat local de Cuauhtemoc qui accueille 500 enfants. Ce même orphelinat avait reçu du matériel de jeu extérieur en 2014.

« Pour nous, l'aide de TransCanada est un vrai miracle », de dire Denver Penner, un administrateur de l'orphelinat qui a grandi au Canada, mais dont les parents sont nés au Mexique. « Je suis très fier que TransCanada travaille avec nous ici au Mexique, non seulement en créant des emplois pour la construction du pipeline, mais aussi en transformant la vie de ces enfants. »

Compte tenu des besoins dans cette région, TransCanada a fait d'autres investissements pour aider les localités situées le long du tracé, comme la distribution de matériaux pour construire un petit barrage qui alimentera en eau près de 1 000 résidents de La Noria. L'entreprise a aussi organisé le projet de reboisement à Cuauhtemoc qui comprenait la plantation de plus de 700 arbres dans un parc du centre-ville. Il s'agit d'un lieu populaire où les 114 000 résidents et plus de la petite ville pratiquent des activités récréatives.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

Photo à droite : TransCanada a investi en tout au Mexique plus de 3 milliards de dollars américains, ce qui inclut notre réseau actuel et les projets en construction.



TransCanada a été nommée en 2016 par la revue *Oil Magazine* de l'Alberta la société du secteur intermédiaire la plus performante.

# SUCCÈS ÉCONOMIQUE



## Investissement communautaire

En 2015, TransCanada a versé plus de 14,7 millions de dollars à plus de 1 400 organismes à but non lucratif partout en Amérique du Nord. Il y a lieu de consulter la rubrique *Investissement communautaire* à la page 37 pour obtenir un complément d'information sur la valeur directe de nos dons à des organismes à but non lucratif ou de charité, y compris les contributions et le bénévolat des employés.

## Valeur économique des emplois

Chaque nouveau projet de l'entreprise représente l'occasion de créer d'autres emplois et de stimuler l'économie de collectivités partout en Amérique du Nord.

En 2015, TransCanada a embauché plus de 5 500 employés au Canada, aux États-Unis et au Mexique – des employés qui jouent un rôle actif dans le succès économique des collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

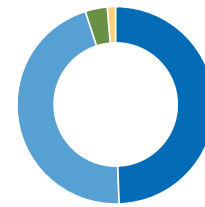
## NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Étant donné la diversité et l'ampleur de ses activités, TransCanada travaille avec une vaste gamme de fournisseurs compétents partout en Amérique du Nord. Nous essayons de repérer des fournisseurs très compétents et de travailler avec eux tout en les encourageant à toujours s'améliorer afin de répondre aux attentes de TransCanada en matière de service.

En 2015, l'entreprise a retenu les services de plus de 1 579 fournisseurs pour une valeur globale de 5,1 milliards de dollars canadiens.

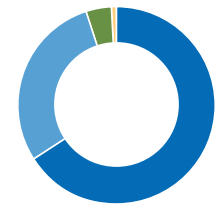
Les entrepreneurs sont évalués au moment de la préqualification en fonction de la sécurité, de leur situation financière, leurs connaissances techniques, la qualité et leur non-participation à des pratiques de subornation ou de corruption. L'entreprise tient aussi compte au moment de la sélection d'autres éléments comme la diversité et les dépenses effectuées localement, ainsi que les renseignements recueillis au moment de l'attribution des travaux.

Fournisseurs par pays  
(en pourcentage)



- 49,6 Canada
- 45,6 États-Unis
- 3,5 Mexique
- 1,3 Autres

Dépenses des tiers par pays  
(en pourcentage)



- 66,1 Canada
- 29,1 États-Unis
- 4,0 Mexique
- 0,8 Autres

(Le nombre de fournisseurs uniques correspond à ceux qui ont dépensé plus de 100 000 \$ CAD.)

## PROGRAMME DE DIVERSITÉ DES FOURNISSEURS ET DE PARTICIPATION À L'ÉCHELLE LOCALE

En 2015, TransCanada a commencé à élaborer un programme de diversité des fournisseurs et de participation à l'échelle locale. Le programme fournit une approche intégrée en matière de planification, d'exécution, d'évaluation et de déclaration de la diversité des fournisseurs et des dépenses effectuées dans les collectivités où nous sommes présents.

Il comprend un cadre général, des politiques commerciales, des mécanismes et des outils pour accroître la diversité des fournisseurs, la participation à l'échelle locale et les occasions d'expansion de leur capacité. Il a pour objet d'obtenir les services d'approvisionnement nécessaires à l'exécution des travaux de TransCanada tout en fournissant aux localités de plus grands avantages économiques associés à nos projets et d'améliorer la visibilité de TransCanada dans les collectivités où nous construisons nos projets ou exerçons nos activités.

Le programme de diversité des fournisseurs et de participation à l'échelle locale s'appuie sur les principes suivants :

## SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS EN 2015

	Canada (en M\$ CAD)	É.-U. (en M\$ US)	Mexique (en M\$ MXN)	TOTAL (en M\$ CAD)
Total des salaires	699,9	261,8	368,0	1 064,4
Avantages sociaux des employés	98,7	58,7	14,1	272,5

## EMPLOYÉS PAR PAYS EN 2015

	Canada	É.-U.	Mexique	TOTAL
Nombre d'employés	3 603	1 757	152	5 512

Le coût total des salaires est établi en fonction des gains figurant sur les feuillets T4, le formulaire W2 et le document Constanca de Percepciones pour les principaux employés au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Le coût des avantages sociaux comprend le coût global pour les programmes suivants, le cas échéant : le régime de retraite, le régime d'avantages sociaux (y compris les assurances pour soins médicaux, dentaires et visuels), les régimes d'acquisition d'actions et d'épargne, l'assurance vie et accidentelle, l'assurance invalidité à long terme, les programmes d'aide aux employés et tout autre avantage qui n'est pas inclus dans les salaires.

Nous avons utilisé le taux de change moyen en argent américain qui prévalait en 2015 de 1,28, tel que publié dans le rapport annuel qui peut être consulté en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com). Nous avons appliqué le taux de change moyen en 2015 de la Banque du Canada pour le peso mexicain, soit 0,08 \$. Nous avons obtenu le total en additionnant les sommes en argent canadien et celles en argent américain et en pesos converties en dollars canadiens.



- encourager le repérage, l'inscription, la qualification, l'embauche et la sous-traitance de fournisseurs et de particuliers locaux diversifiés, et ce, tout au long du processus de gestion du cycle de vie des fournisseurs de TransCanada;
- élaborer et utiliser des politiques, des processus, des systèmes et des outils d'approvisionnement qui permettent une participation accrue et concurrentielle de fournisseurs et de particuliers locaux, compétents et diversifiés;
- repérer et communiquer, lorsque c'est possible, les occasions de signature de contrats et d'approvisionnement auxquelles une diversité de fournisseurs et de particuliers locaux qualifiés peut avoir accès;
- soutenir les investissements communautaires qui contribuent à l'augmentation du nombre de fournisseurs et de particuliers locaux et diversifiés;
- concevoir, mettre en œuvre et soutenir des programmes d'éducation et de formation qui contribuent à l'acquisition de compétences, de connaissances et de capacités par une diversité de fournisseurs et de particuliers locaux;
- faire le suivi du rendement de la société, lorsque c'est possible, en ce qui a trait à la diversité des fournisseurs et à la participation locale, et présenter régulièrement les résultats connexes à l'interne et à l'externe.

À l'avenir, le programme de diversité des fournisseurs et de participation à l'échelle locale sera pleinement intégré aux processus de la chaîne d'approvisionnement de TransCanada, notamment pour l'inscription et la qualification des fournisseurs, ainsi que la gestion de la catégorisation. De concert avec le service responsable de la chaîne d'approvisionnement, des relations communautaires et des relations avec les Autochtones, l'entreprise saisira les occasions de tenir compte des dépenses directes effectuées auprès des fournisseurs diversifiés

et locaux et des initiatives stratégiques de développement des fournisseurs.

## ACCÈS À DE NOUVEAUX MARCHÉS

Notre bilan en matière de sécurité et de fiabilité ainsi que nos relations respectueuses et de longue date avec les collectivités où nous exerçons des activités ont fait de TransCanada l'un des partenaires les plus recherchés en Amérique du Nord dans le secteur des infrastructures énergétiques. Étant donné ses projets de croissance à court terme d'une valeur de 13 milliards de dollars, ses projets à moyen et à long terme garantis sur le plan commercial de 45 milliards de dollars et ses projets existants totalisant 64 milliards de dollars, l'entreprise est en bonne situation pour apporter encore davantage à ses collectivités, actionnaires et autres parties prenantes.

## GAZODUCS

Notre secteur des gazoducs demeure bien positionné pour saisir les occasions qu'offre l'approvisionnement croissant en gaz naturel de l'Amérique du Nord et pour raccorder les sources d'approvisionnement aux marchés existants ainsi qu'aux nouveaux marchés.

Dans l'Ouest canadien, le réseau gazier de NGTL a actuellement des projets d'installations à court terme de 5,4 milliards de dollars en cours d'aménagement pour répondre à de nouveaux contrats de services de transport.

Dans l'Est canadien, nous avons entrepris un projet d'expansion de 700 millions de dollars pour transporter les approvisionnements en plein essor de gaz naturel provenant de la formation Marcellus vers les marchés canadiens. De plus, nous avons conclu une entente avec nos clients de l'Est canadien pour l'ajout au réseau d'infrastructures de 2 milliards de dollars dans le cadre de la conversion de tronçons du réseau principal au Canada aux fins du projet Oléoduc Énergie Est.

Aux États-Unis, nous avons à toutes fins utiles conclu des contrats pour l'ensemble de notre capacité sur le pipeline d'ANR, qui nécessite des investissements supplémentaires. Plus tôt cette année, nous avons déposé auprès de la Federal Energy Regulatory Commission un nouveau barème de tarifs qui tient compte de ce nouvel investissement et de l'évolution de la dynamique dans ce réseau. Comme toujours, nous préférons négocier les tarifs avec nos clients et c'est là-dessus que nous nous concentrerons en 2016.

Au Mexique, nous avons obtenu un contrat de construction et d'exploitation du gazoduc de Tuxpan-Tulan, un projet de 500 millions de dollars américains, et du gazoduc de Tula-Villa de Reyes pour une somme équivalente. La réalisation de ce projet, conjuguée à notre réseau actuel et à nos projets en cours de construction au Mexique, portera à plus de 3,5 milliards de dollars américains le total de nos investissements dans ce pays, investissements qui font tous l'objet de contrats de prise ferme d'une durée d'au moins 25 ans conclus avec le service public d'électricité mexicain, la Comisión Federal de Electricidad (CFE).

Pour ce qui est des projets de plus grande envergure, nous avons poursuivi l'avancement des projets de transport de gaz de Coastal GasLink et de Prince Rupert. Ensemble, ces deux projets représentent une occasion d'investissement de plus de 10 milliards de dollars et ils pourraient permettre à TransCanada de se positionner comme un chef de file du transport de gaz dans le secteur émergent de l'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) en Amérique du Nord. Nous avons reçu la majeure partie de nos permis et conclu un nombre important d'ententes avec des communautés autochtones; ainsi nous serons prêts à commencer les travaux de construction lorsque nos clients auront pris leurs décisions d'investissement finales.



En mars 2016, TransCanada a annoncé la plus grande transaction commerciale que l'entreprise ait jamais effectuée depuis sa fusion avec NOVA en 1998, en signalant la conclusion d'une entente pour acquérir Columbia Pipeline Group. **Cette acquisition permettra d'accroître considérablement nos activités de transport du gaz naturel aux États-Unis** et d'offrir à l'entreprise des occasions intéressantes de croissance.

Columbia Pipeline Group, dont le siège social est à Houston, exploite un réseau de gazoducs inter-États de 26 000 kilomètres (15 000 milles) qui s'étend de New York au golfe du Mexique et qui est bien implanté dans le secteur d'exploitation du gaz de schiste de la formation Marcellus et d'Utica. **Cette entreprise exploite aussi le plus large réseau souterrain de stockage de gaz naturel des États-Unis.**

« Les actifs de Columbia s'inscrivent bien dans notre empreinte actuelle en Amérique du Nord et donneront

naissance à un réseau de gazoducs de 91 000 kilomètres (57 000 milles) reliant les bassins d'approvisionnement en gaz naturel les plus prolifiques aux marchés de premier plan partout sur le continent », déclare Russ Girling, président et chef de la direction de TransCanada. **« De plus, nous serons en bonne position pour transporter les abondantes ressources en gaz naturel de l'Amérique du Nord jusqu'aux terminaux de gaz naturel liquéfié aux fins d'exportation sur les marchés internationaux. »**

Columbia compte aussi des projets garantis commercialement de 9,6 milliards de dollars qui s'ajouteront au portefeuille de projets à court terme de TransCanada qui, par le fait même, atteindra 23 milliards de dollars et permettra un taux de croissance annuel des dividendes de 8 % à 10 % jusqu'en 2020. Afin de financer cette acquisition, nous prévoyons monétiser nos activités de production d'électricité du Nord-Est des États-Unis et d'accorder une participation minoritaire dans nos projets de gazoducs au Mexique, tout en émettant de nouvelles actions ordinaires proportionnellement à la taille de l'acquisition.

**L'acquisition devrait se concrétiser au cours du deuxième semestre de 2016**, une fois que TransCanada aura reçu les approbations nécessaires des organismes de réglementation, des gouvernements et des actionnaires.

Il y a lieu de consulter le blogue de TransCanada à [blog.transcanada.com](http://blog.transcanada.com) pour un complément d'information.

Nous nous attendons à ce que l'offre et la demande de gaz naturel poursuivent leur croissance et nous sommes bien positionnés pour continuer de tirer parti d'une part importante de cette croissance.

## **PIPELINES DE LIQUIDES**

Dans notre secteur le plus récent, celui des pipelines de liquides, le réseau d'oléoducs Keystone est devenu un réseau de transport de pétrole brut de premier ordre, car il offre des tarifs concurrentiels, des temps de transit réduits et une qualité de produit exceptionnelle. Depuis la mise en exploitation de ce réseau en 2010, nous avons livré en toute sécurité plus de 1,2 milliard de barils de pétrole canadien et américain aux raffineries américaines du Midwest américain et de la côte américaine du golfe du Mexique. Au cours de la dernière année, nous avons augmenté le débit moyen de l'oléoduc Keystone de plus de 30 000 barils par jour, ce qui nous a permis de conclure des contrats supplémentaires d'une durée de 20 ans, portant ainsi à 545 000 barils par jour le nombre total de barils visés par des contrats pour l'oléoduc Keystone. Celui-ci devrait générer dans l'avenir un bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement (BAIIA) d'environ 1 milliard de dollars américains par année.

Le succès du réseau d'oléoducs Keystone fait en sorte que la société est bien placée pour réaliser des projets de moindre envergure de plus de 3 milliards de dollars aux deux extrémités du réseau, soit en Alberta et au Texas. Il s'agit notamment des projets pipeliniers Grand Rapids et Northern Courier en Alberta qui nous relient de plus près aux sources d'approvisionnement, ainsi que du projet de latéral de Houston et du projet pipelinier de CITGO, qui nous rapprochent de la raffinerie.

Notre projet Oléoduc Énergie Est de 15,7 milliards de dollars permettra à nos clients de l'Ouest canadien d'acheminer le pétrole vers les raffineries de l'Est du Canada, vers les ports de mer de la côte nord-est

des États-Unis et de la côte du golfe du Mexique ainsi que vers les marchés internationaux en pleine croissance. L'accès aux marchés est essentiel pour les producteurs canadiens, tout comme l'est un approvisionnement garanti pour les raffineries. Vers la fin de 2015, nous avons modifié notre demande d'autorisation afin d'y inclure plus de 700 modifications du tracé et de la portée qui découlent directement d'interventions de parties prenantes et de nos efforts pour éviter des zones fragiles d'un point de vue environnemental. À mesure que le processus de réglementation se poursuivra en 2016 et en 2017, nous continuerons nos efforts de mobilisation et de consultation auprès des nombreuses collectivités situées le long du tracé du pipeline.

Bien qu'il s'avère difficile d'obtenir l'autorisation de construire des oléoducs qui traversent plusieurs territoires différents, il est clair que les pipelines constituent le moyen le plus sécuritaire et le plus responsable sur le plan environnemental de transporter des volumes importants de pétrole sur de grandes distances. Nous croyons que les nouveaux règlements de l'Alberta sur les émissions de GES permettront de recentrer l'analyse des organismes de réglementation sur des faits objectifs et des connaissances scientifiques. Nous demeurons tout à fait persuadés qu'un examen objectif du projet aboutira à une décision positive.

## ÉNERGIE

Malgré les bas prix du gaz naturel et de l'électricité, surtout dans l'Ouest canadien, notre portefeuille varié d'actifs de production d'énergie visés par des contrats a dégagé en 2015 un BAIIA comparable de 1,3 milliard de dollars, soit un BAIIA similaire à celui de 2014.

Compte tenu de l'entente conclue en 2016 pour acquérir Columbia Pipeline Group, TransCanada prévoit que la gestion de portefeuille jouera un rôle important dans le financement permanent de l'acquisition grâce à la monétisation prévue des lignes marchandes de transport d'énergie dans le

Nord-Est des États-Unis et de l'attribution d'une participation minoritaire dans nos projets de gazoducs au Mexique. Une acquisition de cette ampleur nous oblige à examiner notre portefeuille actuel d'actifs et notre structure financière et à y apporter certains changements afin de financer l'achat et être en position pour continuer à maximiser la valeur pour nos actionnaires. La monétisation prévue des lignes marchandes du Nord-Est des États-Unis devrait améliorer davantage la stabilité et la prévisibilité des sources de revenus consolidées.

La production d'électricité aura toujours sa place dans la stratégie globale de TransCanada qui saisira les nouvelles occasions d'affaires intéressantes dans ce domaine. Nous continuons d'être un joueur important sur le marché de la production d'électricité et au chapitre de la commercialisation au Canada grâce à nos installations alimentées au gaz en Alberta, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

En décembre 2015, nous avons conclu une entente très importante avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) de l'Ontario pour prolonger la durée de vie utile de la centrale de Bruce Power jusqu'en 2064. Cette entente prévoit des investissements de 6,5 milliards de dollars (selon la valeur du dollar en 2014) pour la remise en état des réacteurs restants. Toute l'électricité produite par la centrale de Bruce Power est achetée par la SIERE à un prix fixe qui augmente sur la durée de vie utile de la centrale. Cette entente offre aux résidents de l'Ontario l'assurance d'un approvisionnement énergétique fiable, abordable et à faible teneur en émissions pour plusieurs décennies, tout en procurant à la centrale de Bruce Power un marché sûr et stable pour le reste de sa vie utile.

Nous avons aussi poursuivi en Ontario la construction de la centrale de Napanee au coût de 1,2 milliard de dollars et dont toute la production est vendue aux termes de contrats. Son exploitation devrait débuter en décembre 2018.

La société est bien positionnée pour tirer parti à l'avenir du remplacement des centrales alimentées au charbon par des centrales alimentées au gaz naturel, à l'énergie nucléaire et à l'énergie renouvelable.

## PERFECTIONNEMENT DE NOS EMPLOYÉS

Les solides valeurs fondamentales et les occasions de perfectionnement constituent l'atout que possède la société dans un marché concurrentiel. TransCanada doit son succès à sa main-d'œuvre talentueuse et diversifiée. Nous donnons au mot « succès » une définition qui englobe notre bilan en matière de sécurité, le professionnalisme et l'engagement envers les valeurs fondamentales de l'entreprise. Nos réussites témoignent de la qualité des gens qui travaillent pour nous, et c'est à eux que nous devons notre vigueur économique en tant que société.

## À PROPOS DE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

Nous croyons sincèrement que notre main-d'œuvre constitue notre meilleur atout.

Au 1<sup>er</sup> avril 2016, TransCanada employait plus de 5 400 personnes en Amérique du Nord. Nous continuons à nous fier à notre équipe des ressources humaines et à nos dirigeants pour faire en sorte que les bonnes personnes soient en place pour assurer notre succès de façon continue.

En 2015, nous avons entrepris une initiative de restructuration et de transformation de la société pour être en position favorable en vue d'une croissance soutenue, pour accroître l'efficacité de nos activités et pour améliorer notre compétitivité en matière de prestation de services. Nous avons réorganisé les services de manière à ce que les secteurs d'activité assument une responsabilité accrue des activités, des dépenses d'investissement et des services de soutien. Nous croyons fermement que cette approche qui consiste à accorder plus de contrôle aux personnes qui travaillent étroitement avec



les actifs améliorera la sécurité, la disponibilité, le contrôle des coûts et, au bout du compte, la rentabilité. Nous continuons de faire avancer cette initiative, et d'autres étapes seront franchies en 2016. Ces changements n'ont aucun lien avec un projet précis ou une décision particulière.

Les modifications en matière de personnel correspondent aux changements de structure que nous apportons pour rester concurrentiels et assurer une valeur pour les actionnaires, et découlent de la chute des prix du pétrole et son incidence sur les clients. Ces deux éléments signifient que nous devons réduire les coûts et réaliser nos projets de façon plus efficace et stratégique, ce qui exige de prendre des décisions difficiles concernant notre main-d'œuvre.

Notre objectif a toujours été et le sera toujours de mettre en application un processus équitable et respectueux. Nous sommes déterminés à ce que tous les employés puissent être informés à propos de la restructuration et la transformation par leurs dirigeants tout d'abord et disposent de l'appui et des outils nécessaires pour gérer cette transition.

## DIVERSITÉ ET INCLUSION

Nous croyons que la diversité stimule l'innovation et la collaboration et qu'elle permet d'obtenir une croissance soutenue. L'inclusion crée un milieu de travail au sein duquel productivité, intégrité et responsabilité se rencontrent, et où nos principales valeurs se réalisent.

Il est essentiel pour la société, qui exerce ses activités dans trois pays différents et nombre de provinces et d'États, d'avoir un effectif diversifié. Selon notre vision de la diversité et de l'inclusion, notre effectif doit être à l'image des collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons et chacun doit être respecté et sentir qu'il ou elle contribue à la mesure de son plein potentiel.

En 2014, nous avons élaboré notre plan stratégique 2014-2016 pour la diversité et l'inclusion afin d'attirer une diversité de candidats. TransCanada a adopté le Modèle de maturité pour les droits de la personne (MMDP) de la Commission canadienne des droits de la personne afin d'orienter sa stratégie et d'avoir un point de référence externe. Bien que le MMDP soit un modèle canadien, le cadre et les principes s'appliquent à tous les lieux où nous travaillons, y compris aux États-Unis et au Mexique.

Afin de soutenir nos efforts à l'égard de la diversité et de l'inclusion à l'interne, chaque nouvel employé doit suivre une formation sur la diversité dans les 30 jours suivant son entrée en poste chez TransCanada.

Le programme permanent de perfectionnement en leadership de TransCanada comprend un module portant sur la rentabilité de la diversité à l'intention des nouveaux dirigeants, dans lequel l'entreprise souligne l'importance d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive.

À l'interne, TransCanada appuie trois groupes de ressources pour les employés, soit : le réseau évolutif, celui pour les Autochtones et celui des anciens combattants. Tous ces réseaux indépendants travaillent de concert pour favoriser l'inclusion dans les lieux de travail de TransCanada et fournir des conseils et de l'aide afin de répondre aux besoins de la société en matière d'attrait, de recrutement et de maintien en poste d'un effectif diversifié.

## EMPLOYÉS PAR PAYS

	2011	2012	2013	2014	2015
Canada	2 658	2 994	3 487	4 010	3 603
É.-U.	1 648	1 771	1 859	1 914	1 757
Mexique	8	58	91	135	152
Nombre total d'employés	4 314	4 823	5 437	6 059	5 512

## TAUX DE ROULEMENT DU PERSONNEL : DÉPARTS VOLONTAIRES, DÉPARTS INVOLONTAIRES ET TOTAL DES DÉPARTS D'EMPLOYÉS, EN POURCENTAGE\*

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de roulement des employés – Départs volontaires (%)	5,2	3,8	4,1	4,1	5,1
Taux de roulement des employés – Départs involontaires (%)	1,5	1,1	1,4	3,4	12,3
Taux de roulement total des employés (%)	6,7	4,9	5,5	7,5	17,4

\*À compter de 2015, les taux de roulement des employés incluent ceux du Mexique.

## EMPLOYÉS CONTRACTUELS ET SYNDIQUÉS

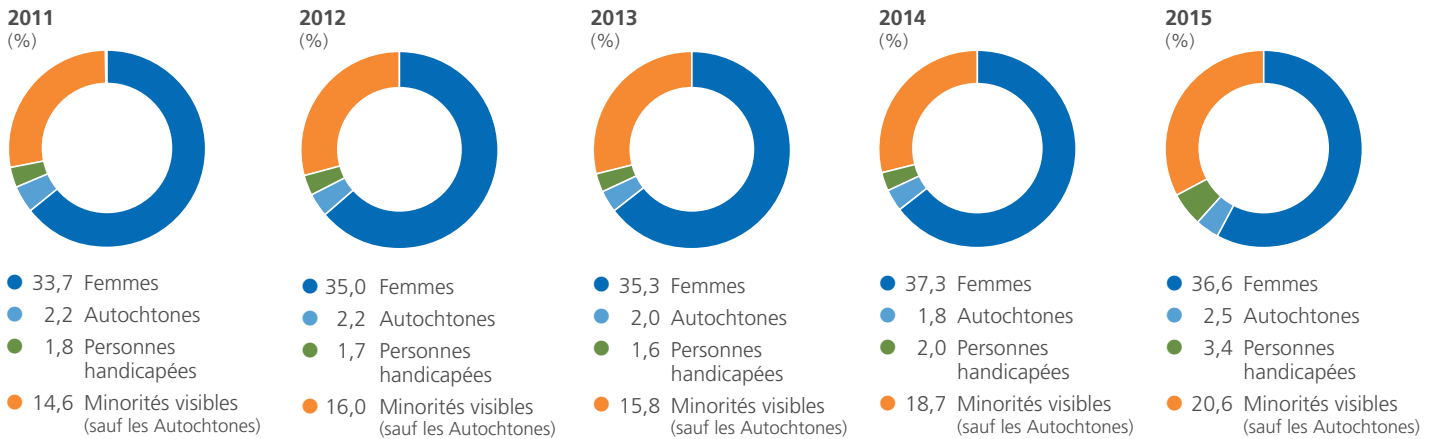
	2011	2012	2013	2014	2015
Professionnels à contrat (N <sup>bre</sup> )	–	–	2 525	2 796	2 442
Employés représentés par un syndicat indépendant ou assujettis à une convention collective (%)	5,5	4,9	4,51	4,27	4,7

# LA DIVERSITE STIMULE L'INNOVATION

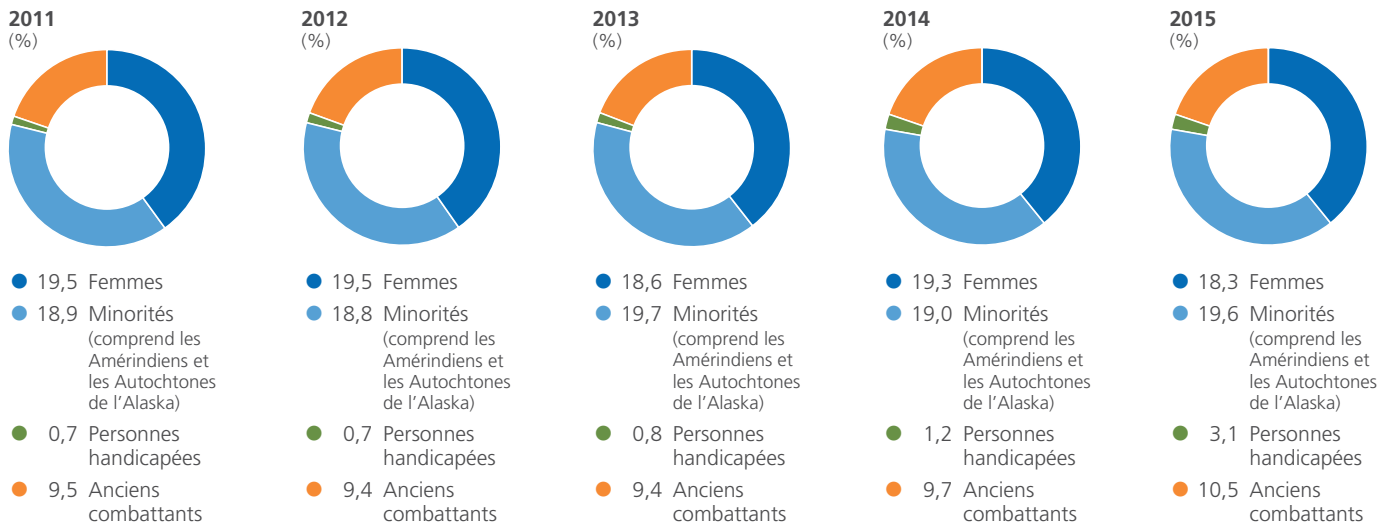


TransCanada a reçu une mention de reconnaissance de l'Employer Support of the Guard and Reserve du ministère de la Défense des États-Unis pour son solide appui au personnel militaire.

## DIVERSITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE CANADIENNE PAR CATÉGORIE



## DIVERSITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AMÉRICAINE PAR CATÉGORIE



### Les femmes dans des postes de direction

Il y a lieu de consulter la rubrique *Diversité au sein de la direction* à la page 85 pour un complément d'information sur la gouvernance, l'approche et les objectifs relatifs aux femmes dans des postes de direction.

	2011	2012	2013	2014	2015
Femmes au sein de la main-d'œuvre (%)	28,3	29,3	29,5	31,5	30,5
Femmes dans des postes de direction	12,5	12,5	22,0	22,0	22,2
Femmes dans des postes de haute direction	9,23	9,09	9,0	14,7	15,4
Femmes dans des postes de gestion	17,2	22,03	23,0	24,79	24,4

Photo à droite : La main-d'œuvre de TransCanada est répartie à l'échelle de l'Amérique du Nord, mais le siège social de la société est situé à Calgary, en Alberta, au Canada.





# NORMES ÉLEVÉES

Vous ne pouvez pas être en affaires depuis plus de 65 ans et être associé à l'économie nord-américaine comme l'est TransCanada, ou y jouer un rôle aussi important, sans qu'un ensemble rigoureux de valeurs fasse partie de la fibre même de l'entreprise. TransCanada est fière d'être une société sur laquelle peuvent compter toutes ses parties prenantes pour faire les bons choix et agir correctement.

**ROB JACOBUCCI**  
Vice-président,  
Conformité et audit interne

# GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET CODE ÉTHIQUE

## FAITS SAILLANTS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Taille du conseil	12
Pourcentage d'administrateurs indépendants	92%
Pourcentage de femmes siégeant au conseil	25%
Situations d'appartenance commune à des conseils d'administration	0
Lignes directrices en matière de gouvernance portant sur la diversité au sein du conseil	Oui
Âge moyen des administrateurs	63
Indépendance de tous les comités	Oui
Élections annuelles des administrateurs	Oui
Élections de chacun des administrateurs	Oui
Politique de vote à la majorité	Oui
Politique de récupération	Oui
Acquisition à double condition en cas de changement de contrôle	Oui
Séparation des fonctions de président du conseil et de chef de la direction	Oui
Âge de la retraite des administrateurs	70
Exigences relatives à la propriété d'actions des administrateurs	4x espèces + rétribution en titres de capitaux propres
Exigences relatives à la propriété d'actions des hauts dirigeants	5x (chef de la direction), 2x (autres membres de la haute direction visés)
Séances à huis clos à chaque réunion du conseil et des comités	Oui
Vote annuel sur la rémunération	Oui
Code d'éthique des affaires	Oui
Évaluations annuelles du conseil, des comités et des administrateurs	Oui
Programme d'orientation et de formation du conseil	Oui

Au 23 février 2016



# GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET ÉTHIQUE

## GOVERNANCE

Nous croyons qu'une solide gouvernance améliore le rendement de l'entreprise et profite à toutes les parties prenantes. Le conseil d'administration et les membres de l'équipe de direction de TransCanada se sont engagés à appliquer les normes les plus élevées de conduite éthique et de gouvernance.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la gouvernance, consulter la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de TransCanada au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## À PROPOS DE NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

TransCanada est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York (NYSE) et nous reconnaissons et respectons les règles et les règlements tant du Canada que des États-Unis.

Nos pratiques en matière de gouvernance sont conformes aux lignes directrices canadiennes en matière de gouvernance, ce qui comprend les règles relatives à la gouvernance de la TSX et des autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) :

- Règlement 52-110 sur le comité d'audit;
- Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance;
- Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance (Règlement 58-101).

Nous nous conformons également aux normes d'inscription en matière de gouvernance de la NYSE et aux règles relatives à la gouvernance de la Securities

and Exchange Commission des États-Unis (SEC) qui s'appliquent dans chaque cas aux émetteurs fermés étrangers.

Nos pratiques en matière de gouvernance sont conformes aux normes de la NYSE visant les sociétés des États-Unis à tous les égards importants, hormis tel qu'il est résumé sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com). À titre de société non américaine, nous ne sommes pas tenus de nous conformer à la plupart des normes d'inscription en matière de gouvernance de la NYSE. À titre d'émetteur fermé étranger, cependant, nous devons indiquer comment nos pratiques en matière de gouvernance diffèrent de celles qui sont suivies par les sociétés américaines assujetties aux normes de la NYSE.

Nous comparons nos politiques et nos procédures à celles des principales sociétés nord-américaines afin d'évaluer nos normes et nous adoptons les meilleures pratiques, tel qu'il est approprié. Certaines de nos meilleures pratiques s'inspirent des règles de la NYSE et sont conformes aux règles applicables adoptées par la SEC pour satisfaire aux exigences de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*.

## CARACTÉRISTIQUES DU CONSEIL

Notre conseil et ses membres sont l'exemple de solides principes de gouvernance :

- un président indépendant, non membre de la direction;
- une taille du conseil assurant l'efficacité;
- tous les administrateurs, à l'exception de notre chef de la direction, sont indépendants;
- des administrateurs bien informés et expérimentés qui s'assurent que nous préconisons un comportement éthique dans l'ensemble de TransCanada;

- des administrateurs compétents qui peuvent apporter une contribution significative au conseil et à l'élaboration de notre stratégie, à l'expansion de notre entreprise et à la surveillance de nos processus de gestion des risques;
- des exigences importantes relatives à la propriété d'actions afin d'harmoniser les intérêts des administrateurs avec ceux de nos actionnaires;
- des évaluations annuelles de l'efficacité du conseil, du président, des comités et des administrateurs.

## TAILLE ET COMPOSITION

Les statuts de TransCanada stipulent que le conseil doit compter entre huit et 15 administrateurs. Le conseil est actuellement composé de 12 administrateurs. Le conseil estime cette taille adéquate compte tenu de la portée de notre entreprise, des compétences et de l'expérience des candidats aux postes d'administrateur et des quatre comités permanents et afin de permettre la prise efficace de décisions.

Nous croyons que notre conseil doit être constitué d'administrateurs compétents et bien informés et comprendre des administrateurs ayant une expérience directe des secteurs pétrolier et gazier, des pipelines et de l'énergie.

Pour un complément d'information sur les candidats à un poste d'administrateur, consulter la circulaire de sollicitation de procurations par la direction sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



## DIVERSITÉ AU SEIN DU CONSEIL

Nous nous sommes engagés à maintenir un conseil diversifié en 1999, lorsque nous avons révisé nos lignes directrices relatives à la gouvernance pour y inclure un ensemble de critères de diversité dans le but d'apporter une variété de points de vue au conseil qui ne se limitent pas à la mixité.

Bien que le comité de la gouvernance n'ait pas fixé d'objectif précis quant au nombre de femmes devant siéger à notre conseil d'administration, il estime qu'un conseil diversifié présentant une variété de points de vue améliore le processus décisionnel et favorise un conseil éclairé et efficace. Selon nous, un tel objectif ne constitue pas une méthode appropriée pour accroître la diversité au sein du conseil. Nous croyons qu'il est plus approprié d'employer une méthode fondée sur un processus d'évaluation des administrateurs en fonction d'un ensemble de facteurs de diversité (y compris le genre), surtout dans le contexte commercial dans lequel TransCanada évolue.

Afin de maintenir un conseil diversifié, le comité mise avant tout sur le processus de sélection des candidats aux postes d'administrateur. Chaque année, le comité examine les critères généraux et spécifiques applicables aux candidats aux postes d'administrateur. Ces lignes directrices définissent les critères dont le comité tient compte lorsqu'il évalue des candidats potentiels aux postes d'administrateur. Nous n'avons pas adopté de politique écrite relativement à la recherche et à la nomination de femmes administratrices, car nous estimons qu'il est plus approprié d'intégrer nos critères de diversité dans nos lignes directrices relatives à la gouvernance écrite, qu'on peut consulter en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com), que d'en faire une politique distincte.

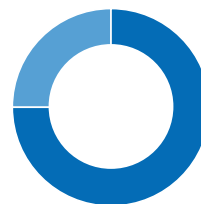
Nos lignes directrices relatives à la gouvernance stipulent qu'au moment de sélectionner des candidats aux postes d'administrateur, le comité tient compte de la diversité des antécédents, des compétences, de l'expérience et des caractéristiques personnelles comme l'âge, le genre et le lieu de résidence parmi les administrateurs de même que les qualités clés communes nécessaires à une participation efficace au conseil. Le comité examine régulièrement le nombre de femmes siégeant au conseil lorsqu'il sélectionne des candidats aux postes d'administrateur, le genre étant l'un des facteurs dont il tient compte parmi un ensemble d'autres caractéristiques.

Le comité tente de maintenir la composition du conseil de façon à offrir la meilleure combinaison de compétences et d'expérience afin de guider notre stratégie et de surveiller l'exploitation continue de notre entreprise. TransCanada n'impose pas de limite à la durée du mandat des administrateurs, mais elle a une politique de départ à la retraite qui vise à encourager le renouvellement du conseil, comme il est précisé à la rubrique *Mandat des administrateurs* à la page 50 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qu'on peut consulter en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le comité s'assure que la liste des candidats potentiels aux postes d'administrateur examinée comprend un nombre raisonnable de femmes qualifiées, mais les décisions finales sont prises en fonction de la qualification des candidats et des besoins en matière d'expertise du conseil.

Nous estimons que ce processus est efficace, puisque 25 % du conseil est actuellement composé d'administratrices.

## Composition du conseil par genre



- Hommes (9)
- Femmes (3)

## INDÉPENDANCE

Un conseil indépendant est un principe fondamental de la gouvernance. Nous croyons que la majorité de nos administrateurs doivent être indépendants au sens attribué au terme « indépendance » en conformité avec les exigences juridiques et conformément aux critères d'indépendance des règlements de la SEC et des règles de la NYSE.

Le comité de la gouvernance et le conseil examinent l'indépendance de chacun des membres du conseil et des candidats à un poste d'administrateur par rapport à ces critères une fois par année. Ils examinent également les relations familiales et les associations avec des sociétés qui ont des liens avec TransCanada lorsqu'ils examinent l'indépendance des administrateurs.

Le conseil a établi que tous les candidats à un poste d'administrateur sont indépendants, sauf Russ Girling en raison de son rôle à titre de président et chef de la direction. À l'exception de M. Girling, aucun des administrateurs n'a de relation importante directe ou indirecte avec TransCanada dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle nuise à l'indépendance de leur jugement.

## Président du conseil indépendant

Le président est nommé par le conseil et n'est pas membre de la direction. Nous avons des postes distincts de président du conseil et de chef de la direction depuis notre constitution en société en 2003 et au sein de notre société devancière depuis 1994. Barry Jackson siège à titre de président du conseil non membre de la direction indépendant depuis le 30 avril 2005.

## Conseil indépendant

Le conseil et chacun de ses quatre comités permanents peuvent retenir les services de conseillers indépendants pour les aider à s'acquitter de leurs fonctions et de leurs responsabilités.

## Appartenance à d'autres conseils

Afin que nous n'ayons pas d'interrelation ou d'interdépendance qui entrerait en conflit avec l'indépendance d'un administrateur ou qui nuirait à l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités comme membre du conseil, nous avons adopté la politique suivante :

- les administrateurs ne peuvent siéger à plus de six conseils au total;
- les membres du comité d'audit ne peuvent siéger à plus de trois comités d'audit au total.

À l'heure actuelle, aucun de nos administrateurs ne siège à plus de cinq conseils au total, et aucun des membres de notre comité d'audit ne siège à plus de deux comités d'audit au total.

Nous discutons du temps à consacrer ainsi que des fonctions et des responsabilités avec tous les candidats afin qu'ils comprennent bien le rôle des administrateurs ainsi que nos attentes à leur égard. Le comité de la gouvernance surveille les relations des administrateurs pour s'assurer

que leurs associations commerciales ne nuisent pas à leur rôle à titre d'administrateur de TransCanada ou au rendement du conseil dans son ensemble.

Selon le conseil, il est important d'avoir des administrateurs compétents et bien informés. Par conséquent, en raison de la nature spécialisée des activités liées aux infrastructures énergétiques, certains des candidats à un poste d'administrateur sont associés à des sociétés, ou siège au conseil de sociétés, qui expédient du gaz naturel ou des liquides sur nos réseaux de pipelines. Les services de transport sur la plupart des réseaux de pipelines de TransCanada au Canada et aux États-Unis sont réglementés et nous ne pouvons donc pas refuser, règle générale, des services de transport à un expéditeur solvable. Le comité de la gouvernance surveille les relations entre les administrateurs afin de garantir que les associations commerciales ne nuisent pas au rendement du conseil.

Si un administrateur déclare avoir un intérêt important dans un contrat important ou une opération importante devant être examiné par le conseil, l'administrateur quitte la réunion afin que l'on puisse débattre de la question et voter sur celle-ci.

Voir les profils des administrateurs à partir de la page 19 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qu'on peut consulter en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), pour connaître les autres conseils de sociétés ouvertes auxquels chaque candidat à un poste d'administrateur siège.

## Indépendance à l'égard de la direction

Nos lignes directrices relatives à la gouvernance stipulent que le conseil doit se réunir à huis clos à la fin de chaque réunion du conseil, en l'absence de la direction. En

2015, les administrateurs indépendants se sont rencontrés séparément avant chaque réunion régulière du conseil et à la fin de chacune de ces réunions.

Notre conseil a adopté la politique de tenir des séances à huis clos à chaque réunion de ses comités, en l'absence de la direction. Les membres de la direction rencontrent les administrateurs indépendants sur demande.

## PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Nos administrateurs et nos hauts dirigeants n'ont connaissance d'aucune personne physique ou morale qui est propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % de nos actions en circulation ou qui exerce une emprise sur de telles actions.

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Bien qu'un processus de divulgation soit en place, TransCanada n'a, à l'heure actuelle, aucune opération entre apparentés à divulguer.

## PHILOSOPHIE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Nous estimons qu'une gouvernance efficace améliore le rendement de l'entreprise et profite à tous les actionnaires et que l'honnêteté et l'intégrité sont vitales pour garantir une bonne gouvernance.

Le conseil a adopté officiellement les lignes directrices relatives à la gouvernance recommandées par le comité de la gouvernance. Ces lignes directrices portent sur la structure et la composition du conseil et de ses comités et clarifient les responsabilités du conseil et de la direction.

## CODE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Notre code d'éthique des affaires (le code) intègre des principes de bonne conduite et de comportement éthique et responsable afin de guider nos décisions et nos actions ainsi que la façon dont nous dirigeons notre entreprise. Consulter la rubrique *Code d'éthique des affaires* à la page 96 pour un complément d'information.

### Conflits d'intérêts

Le code couvre des conflits d'intérêts éventuels.

### Siéger à d'autres conseils

Le conseil étudie si le fait que des administrateurs siègent au conseil d'autres entités, y compris des sociétés ouvertes et fermées, des sociétés d'État et d'autres entités appartenant à l'État et des organismes sans but lucratif, crée un conflit éventuel. Le conseil examine ces relations annuellement afin d'établir qu'elles ne nuisent pas à la capacité de l'un ou l'autre de nos administrateurs d'agir dans notre intérêt. Si un administrateur déclare un intérêt important dans un contrat ou une opération importante qui est considéré au cours d'une réunion, il ne participe pas à la discussion et au vote sur la question.

Notre code exige que les employés obtiennent un consentement avant d'accepter un poste d'administrateur au sein d'une entité qui n'est pas membre du groupe. Le chef de la direction et les vice-présidents directeurs (notre équipe de haute direction) doivent obtenir le consentement du comité de la gouvernance. Tous les autres employés doivent obtenir le consentement de la secrétaire ou de son délégué.

### Membres du groupe

Le conseil surveille les relations entre TransCanada et les membres du groupe afin d'éviter les conflits d'intérêts éventuels. Cela comprend notre relation avec TC PipeLines, LP, société en commandite maîtresse inscrite à la cote de la NYSE.

### INDÉPENDANCE DES AUDITEURS

Aux termes des règles du comité d'audit, le comité d'audit examine et approuve nos politiques d'embauche pour les associés, employés et anciens associés et employés de nos auditeurs externes actuels et anciens afin de garantir que l'indépendance des auditeurs est maintenue. Le comité surveille aussi le respect de notre politique. Le comité a également une politique d'approbation préalable des services non liés à l'audit autorisés afin d'aider à préserver l'indépendance des auditeurs.

Notre notice annuelle comprend davantage d'information sur le comité d'audit, notamment les règles du comité. La notice annuelle 2015 peut être consultée sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### PROPRIÉTÉ D' ACTIONS

Nous avons des exigences relatives à la propriété d'actions pour nos administrateurs et nos hauts dirigeants afin d'harmoniser leurs intérêts avec ceux de nos actionnaires. Les niveaux de propriété sont importants et les administrateurs et les hauts dirigeants doivent satisfaire aux exigences dans les cinq ans de l'acceptation de leur poste. Au 23 février 2016, tous nos administrateurs siégeant au conseil depuis au moins cinq ans satisfaisaient aux exigences relatives à la propriété d'actions, tout comme la plupart de nos administrateurs siégeant au conseil depuis moins de cinq ans.

Pour un complément d'information, voir *Harmoniser les intérêts des administrateurs et des actionnaires* à la page 67 et *Harmonisation des intérêts des hauts dirigeants et des actionnaires* à la page 89 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qui peut être consultée en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL

Le conseil a pour principales responsabilités de favoriser le succès à long terme de TransCanada, de superviser notre entreprise et nos affaires et notre gestion et d'agir honnêtement, de bonne foi et dans l'intérêt de TransCanada.

Le principal objectif du conseil consiste à promouvoir notre intérêt, à maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires et à améliorer les rendements pour les actionnaires.

Le conseil a des fonctions et des responsabilités clés, il délègue certaines fonctions à ses quatre comités permanents et d'autres à la direction pour la gestion des affaires quotidiennes de l'entreprise.

Il incombe au président de s'assurer que le conseil est dûment organisé, qu'il fonctionne efficacement et qu'il s'acquitte de ses obligations et responsabilités. Le président a notamment pour rôle de coordonner les affaires du conseil, de travailler de concert avec la direction (principalement avec le chef de la direction) et d'assurer des relations efficaces avec les membres du conseil, les actionnaires, les autres parties prenantes et le public.



## RÈGLES ET DESCRIPTION DES POSTES

Le conseil et chaque comité ont adopté des règles qui énoncent leurs principales responsabilités.

Les règles sont examinées chaque année afin de s'assurer qu'elles reflètent les faits nouveaux en ce qui concerne la gouvernance et les meilleures pratiques d'affaires, et le conseil approuve les modifications nécessaires.

Les règles du conseil décrivent :

- la composition et la structure du conseil;
- les fonctions et les responsabilités de gestion de nos affaires et les responsabilités de supervision pour :
  - la direction et les ressources humaines;
  - la stratégie et la planification;
  - les questions générales et financières;
  - la gestion des affaires et des risques, notamment le risque lié à la rémunération;
  - les politiques et les procédures;
  - le rapport sur la conformité à la réglementation et les communications générales;
  - les obligations légales générales, notamment sa capacité de recourir à des conseillers indépendants, au besoin.

Le conseil a aussi élaboré des descriptions de poste pour le président du conseil, pour le président de chacun des comités et pour le chef de la direction. Les descriptions de poste du président du conseil et du chef de la direction font partie de leur mandat. La description de poste du président de chaque comité est contenue dans les règles du comité.

Les règles du conseil, les règles des comités et les descriptions de poste pour le président du conseil et le chef de la direction sont affichées sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

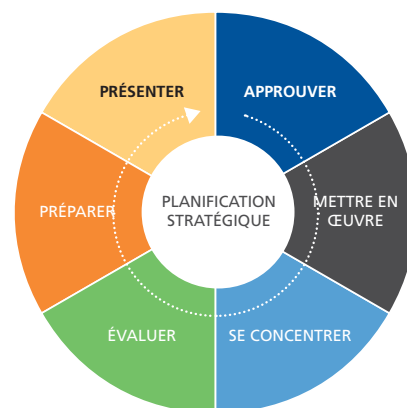
Nous avons un plan stratégique pluriannuel qui équilibre les risques et les avantages.

Le conseil assure la supervision et l'orientation du processus de planification stratégique afin de garantir que la direction élabore des stratégies commerciales qui appuient notre vision d'être la société d'infrastructures énergétiques de premier plan en Amérique du Nord. Nous établissons des objectifs commerciaux annuels afin d'appuyer nos stratégies fondamentales visant l'atteinte de la croissance et la création de valeur pour les actionnaires. Ceux-ci sont établis et approuvés par le conseil chaque année. Le comité de la gouvernance surveille les processus utilisés pour l'élaboration et la structuration de notre plan stratégique.

Le conseil surveille les progrès réalisés par la direction dans la réalisation du plan stratégique et discute d'une vaste gamme de questions reliées à notre stratégie, aux intérêts de l'entreprise et à l'environnement dynamique dans lequel nous exerçons nos activités au cours de chaque réunion régulière. La direction fait aussi rapport régulièrement sur notre rendement opérationnel et financier.

Le conseil tient en général une séance de planification stratégique officielle d'une durée de deux jours chaque année et plusieurs séances sur des questions stratégiques tout au long de l'année. Dans le cadre des séances de planification stratégique, la direction et le conseil examinent le plan stratégique de la direction et en discutent, et ce plan est soumis à l'approbation du conseil. Les séances sur des questions stratégiques permettent au conseil d'examiner en détail des questions stratégiques précises, ce qui éclaire le processus de planification stratégique. La fréquence des séances sur des questions stratégiques donne au conseil suffisamment de temps pour examiner les questions stratégiques et s'attaquer à celles-ci.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE



- Le CONSEIL formule des commentaires et approuve le plan stratégique.
- La DIRECTION met en œuvre le plan stratégique.
- Le CONSEIL tient des séances sur des questions stratégiques pour se concentrer sur des questions stratégiques précises.
- Le CONSEIL évalue la mise en œuvre et formule des commentaires sur le plan stratégique global.
- La DIRECTION prépare le plan stratégique en tenant compte des commentaires du conseil et en rencontrant les hauts dirigeants.
- La DIRECTION présente le plan stratégique au conseil.

Outre le processus de planification stratégique continu, le conseil et le comité de la gouvernance se penchent sur de nouvelles questions stratégiques tout au long de l'année à mesure qu'elles émergent.

Voir *Présence aux réunions* à la page 31 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction pour de plus amples renseignements sur les réunions tenues en 2015 et *Orientation et formation* aux pages 45 et 46 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qu'on peut consulter en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) pour de plus amples renseignements sur les séances sur des questions stratégiques et de planification auxquelles ont assisté les membres du conseil en 2015.

## SURVEILLANCE DES RISQUES

### Processus

Le conseil et ses comités sont responsables de la surveillance des risques, notamment de la surveillance des mécanismes et des procédés de gestion pour le repérage, l'évaluation, la priorisation, l'atténuation et le suivi des risques. Nos administrateurs comptant une grande variété d'expériences et d'aptitudes en matière de gestion du risque, le conseil possède toutes les compétences nécessaires pour participer à des discussions constructives sur les risques commerciaux clés avec la direction au cours des réunions du conseil et des comités.

Un risque commercial clé désigne généralement une exposition qui pourrait avoir une incidence importante sur la capacité de TransCanada d'atteindre ou de maintenir ses objectifs d'entreprise ou d'exploitation ou ses objectifs stratégiques.

TransCanada tient un registre des risques d'entreprise détaillé; ce registre relève les principaux risques associés à notre entreprise et sollicite la participation de tous les échelons de l'organisation afin de s'assurer de refléter les nouveaux risques

commerciaux clés qui surgissent au fil de la croissance de notre entreprise et de l'évolution de notre environnement. En outre, nos membres de la haute direction sont invités à partager leurs principales préoccupations, qui sont ensuite présentées au conseil. Ce processus tient compte de l'environnement commercial dynamique et en constante évolution dans lequel nous exerçons nos activités et permet à la direction de tenir le conseil informé des risques existants et émergents et de la façon dont ces risques sont gérés ou atténués conformément aux paramètres relatifs aux risques et à la tolérance aux risques de TransCanada.

Tous les risques identifiés dans le registre des risques d'entreprise sont classés selon un diagramme d'attribution des risques qui établit clairement les obligations de rendre compte au conseil, aux comités et aux hauts dirigeants responsables de la surveillance précise de chaque risque.

Nos risques sont classés selon les domaines principaux qui suivent :

- la stratégie de la société;
- la stratégie commerciale et son exécution;
- les occasions d'affaires;
- les activités commerciales;
- l'exploitation physique;
- le risque général de la société (y compris le risque lié à la rémunération).

Le comité de la gouvernance surveille nos activités de gestion des risques. Le comité passe en revue les principaux risques commerciaux avec la direction à chaque réunion de comité et le diagramme d'attribution des risques avec la direction chaque année afin de s'assurer qu'il y a une surveillance appropriée du conseil et des comités conformément à leurs règles et que nous avons en place des programmes de gestion visant à atténuer ces risques. Il recommande aussi au conseil, avec le

comité (ou le haut dirigeant) respectif responsable de risques particuliers, des améliorations à apporter à notre programme et à nos politiques de gestion des risques.

En outre, l'ensemble des projets et des occasions recommandés par la direction au conseil à des fins d'approbation comprennent des descriptions spécifiques des risques connexes. La description des risques associée à chaque projet fait partie de la décision du conseil d'approuver ou non les projets ou de donner suite ou non aux occasions.

Notre processus permet au conseil d'être pleinement informé de l'interrelation entre l'environnement commercial et les risques et vise à faciliter et à stimuler la discussion portant sur nos principaux risques commerciaux.

Notre notice annuelle et notre rapport annuel comportent plus d'information sur les risques auxquels est exposée TransCanada. La notice annuelle 2015 et le rapport annuel peuvent être consultés sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Responsabilités des comités

Les comités participent également à la surveillance des risques dans leurs domaines respectifs afin d'assurer l'application d'un processus rigoureux de gestion des risques où chaque risque commercial clé fait l'objet d'une expertise, d'une attention et d'une diligence adéquates. Le tableau suivant présente les domaines de risque qui relèvent de chaque comité et des renseignements sur chaque domaine de risque. Les comités reçoivent régulièrement des comptes rendus de la direction sur leurs domaines de risque et rendent régulièrement compte au conseil de leurs activités de surveillance des risques. Outre ses domaines de risque particuliers, chaque comité se tient au courant de façon générale de la gestion des risques de TransCanada et, au besoin, il inclut d'autres questions dans ses rapports au conseil.

## RESPONSABILITÉS DES COMITÉS

Comité	Domaines de risque	Description
Audit	Risque financier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser le rôle de la direction dans le contrôle de la conformité aux politiques et aux procédures de gestion du risque financier et l'examen du caractère adéquat de notre gestion du risque financier.</li> <li>• S'assurer que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• nos stratégies, nos politiques et nos limites relatives à la gestion du risque financier sont conçues pour faire en sorte que nos risques et expositions connexes correspondent à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance au risque;</li> <li>• les risques sont gérés en respectant les limites qui sont ultimement établies par le conseil, mises en œuvre par les cadres supérieurs et contrôlées par nos groupes de gestion du risque et d'audit interne.</li> </ul> </li> <li>• Surveiller les questions de cybersécurité et les risques que celles-ci posent pour TransCanada.</li> </ul>
Gouvernance	Processus de gestion des risques et attribution des risques par la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner les principaux risques commerciaux de TransCanada avec la direction à chaque réunion du comité.</li> <li>• Surveiller le diagramme d'attribution des risques avec la direction chaque année afin de s'assurer que le conseil et les comités exercent une surveillance appropriée conformément à leurs règles.</li> <li>• S'assurer que nous avons en place des programmes de gestion visant à atténuer ces risques.</li> <li>• Recommander au conseil, avec le comité (ou le haut dirigeant) respectif responsable de risques particuliers, des améliorations à apporter à notre programme et à nos politiques de gestion des risques.</li> </ul>
Santé, sécurité et environnement	Risque opérationnel, sécurité des personnes et des procédés et risques relatifs à la sécurité et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôler la conformité à notre politique d'entreprise sur la santé, la sécurité et l'environnement (SSE) au moyen de rapports réguliers de la direction, conformément au cadre de notre système de gestion de la SEE intégré qui sert à saisir, à organiser et à consigner nos politiques, nos programmes et nos procédures connexes.</li> </ul>
Ressources humaines	Risques liés aux ressources humaines et à la rémunération	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveiller les politiques et les pratiques en matière de rémunération afin de détecter et d'atténuer efficacement les risques liés à la rémunération et de dissuader les membres de l'équipe de haute direction ou d'autres personnes de prendre des risques inappropriés ou excessifs et veiller à ce que nos politiques en matière de rémunération ne soient pas raisonnablement susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur TransCanada.</li> </ul>

### DIVERSITÉ AU SEIN DE LA DIRECTION

Notre équipe de haute direction est composée de notre président et chef de la direction et de tous nos vice-présidents directeurs. Nos cadres supérieurs comprennent les membres de notre équipe de haute direction ainsi que nos premiers vice-présidents et nos vice-présidents. En 2013, la direction a établi et le conseil a

examiné des objectifs sur trois et cinq ans afin d'accroître le nombre de femmes occupant des postes de cadres supérieurs.

L'établissement de ces objectifs s'inscrit dans notre effort à long terme pour que TransCanada dispose d'une équipe de cadres supérieurs qualifiée et diversifiée. Selon nous, l'établissement d'un objectif précis pour la représentation des femmes

parmi les cadres supérieurs constitue un moyen efficace pour accroître le nombre de femmes au sein de notre équipe de haute direction à long terme. Si plus de femmes occupent des postes de cadres supérieurs, un plus grand groupe de femmes sont susceptibles de voir leur candidature envisagée pour être promues à des postes de haute direction.



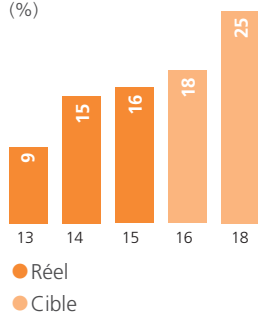
Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous sommes efforcés de repérer, d'évaluer et de former des candidats très prometteurs à partir de notre bassin de talents existant et avons procédé à des embauches stratégiques. Chaque candidat très prometteur est parrainé par un membre de l'équipe de haute direction qui travaille avec lui afin de renforcer sa position au sein de l'entreprise et auprès du conseil.

L'équipe de haute direction examine ce bassin de talents régulièrement et approuve toutes les nominations de cadres supérieurs. Le conseil approuve toutes les nominations de membres de la haute direction.

Le comité des ressources humaines et l'équipe de haute direction examinent et évaluent les progrès réalisés par rapport à ces objectifs au moins une fois par année pour s'assurer que nous avons un bassin de femmes qualifiées et que les femmes occupant des postes de cadres supérieurs sont bien soutenues et formées. Le conseil reçoit chaque année des rapports sur les progrès réalisés par rapport à nos objectifs.

Nous avons réalisé des progrès considérables vers l'atteinte de nos objectifs au sein de la direction.

**Femmes occupant des postes de direction**  
(%)



Le conseil encourage l'inclusion de femmes parmi les candidats évalués pour tous les postes de haute direction, mais les décisions finales sont prises en fonction de la qualification des candidats.

Nous n'avons pas d'objectifs précis pour l'équipe de haute direction. En 2015, deux des huit membres (ou 25 % des membres) de notre équipe de haute direction étaient des femmes.

## ACCÈS À LA DIRECTION

Le conseil dispose d'un accès complet à la direction, mais donne un préavis raisonnable afin d'éviter de perturber les activités et l'exploitation. Le président du conseil et les présidents de comités font également la liaison avec les membres concernés de l'équipe de haute direction au besoin.

Le conseil encourage l'équipe de haute direction à inviter les gestionnaires clés aux réunions du conseil et des comités afin qu'ils puissent partager leur expertise sur des questions spécifiques. Cela permet au conseil de rencontrer des personnes qui ont le potentiel pour assurer plus tard des postes supérieurs, et à ces personnes, d'entrer en contact avec le conseil.

## ORIENTATION ET FORMATION

Les nouveaux administrateurs participent à un programme d'orientation qui comprend des séances sur la stratégie de l'entreprise, nos principales questions commerciales et de l'information historique et financière à propos de TransCanada. Ils ont aussi l'occasion de visiter nos installations et le site de nos projets et de rencontrer l'équipe de haute direction et les autres administrateurs. Notre programme de 2015 comprenait des séances sur des questions stratégiques.

Nous adaptons les séances à chaque administrateur en fonction de ses besoins individuels et de ses domaines particuliers d'intérêt. Par ailleurs, les nouveaux administrateurs rencontrent individuellement les membres de l'équipe de haute direction, qui leur présentent un aperçu de nos différents domaines d'activité et d'exploitation et avec lesquels ils discutent de leurs principaux domaines d'intérêt. Des séances d'information sont également tenues à l'intention des nouveaux membres des comités.

Les administrateurs reçoivent un manuel de référence qui contient :

- des renseignements au sujet de leurs fonctions et obligations à titre de membre du conseil;
- des renseignements au sujet de nos activités et de notre exploitation;
- des exemplaires des règles du conseil et des comités;
- des exemplaires des documents publics déposés antérieurement;
- des documents provenant des réunions récentes du conseil.

Le comité de la gouvernance passe en revue le programme d'orientation et le manuel chaque année afin que ceux-ci continuent de répondre à nos besoins et à ceux des nouveaux administrateurs.

Le comité élabore également le programme de formation continue chaque année en fonction des questions actuelles et émergentes, de nos objectifs d'entreprise et des suggestions des administrateurs.

La formation continue aide à renforcer la connaissance et la compréhension qu'ont les administrateurs de l'entreprise, du secteur d'activité, de la gouvernance et d'autres questions. Des membres de la haute direction ainsi que des experts externes font des présentations au conseil et à ses comités de temps à autre sur divers sujets liés à l'entreprise, notamment aux modifications des exigences imposées par la loi, les règlements et le secteur. La formation continue est également offerte de façon informelle, et des articles et des publications dignes d'intérêt sont transmis à nos administrateurs.

Nous suggérons des séminaires et des programmes de formation à l'intention de nos administrateurs qui peuvent être pertinents et payons les frais d'inscription et de déplacement, s'il y a lieu. Nous offrons aussi de payer les droits annuels pour l'appartenance à des organisations appropriées qui offrent des possibilités de publication et d'études pertinentes à nos administrateurs.

Voir *Orientation et formation* aux pages 45 et 46 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, qu'on peut consulter en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) pour de plus amples renseignements sur le programme d'orientation des administrateurs de 2015.

## EFFICACITÉ DU CONSEIL ET ÉVALUATION DES ADMINISTRATEURS

Le comité de la gouvernance supervise l'évaluation du rendement du conseil, du président du conseil, des comités et de chacun des administrateurs chaque année et communique les résultats au conseil.

Les entrevues comprennent des questions sur l'efficacité, la communication et le rendement personnel et individuel des pairs et sollicitent des commentaires des administrateurs sur les domaines qui

pourraient être améliorés. Elles comportent des questions ouvertes, de façon à encourager la discussion et à obtenir des commentaires précis sur des sujets comme le risque, la stratégie et la gouvernance.

Le comité de la gouvernance estime que le processus d'entrevue est la façon la plus efficace pour que les administrateurs donnent une rétroaction qui peut ensuite être examinée par l'ensemble du conseil. Le comité surveille aussi les faits nouveaux en matière de gouvernance du conseil et l'évolution des meilleures pratiques en matière de gouvernance.

En 2015, le processus d'évaluation a indiqué que le président, les administrateurs et tous les comités fonctionnent efficacement et remplissent les mandats énoncés dans les règles du conseil et des comités.

## MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Le comité de la gouvernance examine des facteurs comme l'âge, des changements dans l'occupation principale, des absences répétées aux réunions, un rendement médiocre et d'autres circonstances pertinentes qui peuvent déclencher la démission ou le départ à la retraite d'un administrateur.

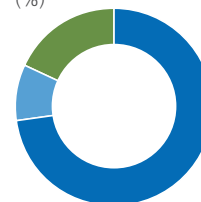
Une fois qu'un administrateur atteint l'âge de 70 ans, il ne se représente pas à la prochaine assemblée annuelle. Le conseil peut déroger à cette politique de départ à la retraite dans les cas suivants :

- un administrateur n'a pas siégé au conseil pendant sept années consécutives avant l'âge de 70 ans;
- il est dans l'intérêt de la société qu'un administrateur soit maintenu en poste en raison de ses compétences et de son expérience particulières.

TransCanada n'impose pas de limite à la durée du mandat des administrateurs. Selon nous, de telles limites ne constituent pas un mécanisme efficace pour

promouvoir le renouvellement du conseil. Outre l'évaluation annuelle des administrateurs, qui assure que chaque administrateur, les comités et le conseil fonctionnent efficacement, le comité examine la planification de la relève des administrateurs au moins une fois l'an. Cet examen lui permet de veiller à ce que le conseil soit composé d'une combinaison d'expériences et de compétences appropriée afin de guider notre stratégie à long terme et l'exploitation continue de notre entreprise. Notre politique de départ à la retraite souple favorise un renouvellement efficace du conseil sans limiter la combinaison de compétences et d'expériences de ses membres.

**Composition actuelle du conseil selon les années de service**  
(%)



- 73 % 0-5 ans
- 9 % 6-10 ans
- 18 % 11-15 ans

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Le comité de la gouvernance évalue périodiquement l'ensemble des compétences de chaque administrateur et les passe en revue par rapport au calendrier de départ à la retraite de l'administrateur, à son âge et à la composition de chaque comité. L'examen prend aussi en compte les avantages du maintien d'une diversité raisonnable d'antécédents ainsi que le caractère et les qualités comportementales, comme l'intégrité.

Le comité de la gouvernance, bénéficiant des suggestions du président du conseil et du chef de la direction, est responsable de l'identification d'éventuels administrateurs convenables et sonde tout le conseil au sujet de candidats éventuels. Il fait également appel à un spécialiste tiers du recrutement afin de repérer d'éventuels candidats aux postes d'administrateur. Le comité est chargé d'évaluer ces personnes et de proposer les meilleures en vue de leur mise en candidature. Une banque de candidats compétents aux postes d'administrateur est maintenue à jour par le comité.

Le comité recherche une combinaison de compétences et d'expériences requises pour la supervision de notre entreprise et de nos affaires. Le conseil prend en considération des caractéristiques personnelles telles que le genre, l'origine ethnique et le lieu de résidence lorsqu'il examine la diversité. Cependant, la mise en candidature à un poste d'administrateur est fondée sur les antécédents des personnes et sur leur capacité d'apporter une contribution aux réunions du conseil et des comités.

Le comité s'assure que le conseil recherche une expertise dans les domaines clés suivants :

- comptabilité et finance;
- énergie/services publics;
- ingénierie;
- gouvernance;
- gouvernement/réglementation;
- santé, sécurité et environnement;
- marchés internationaux;
- droit;
- gestion/direction;
- pétrole et gaz/services publics;
- exploitation;
- gestion du risque.

Les personnes qui sont mises en candidature pour la première fois doivent avoir de l'expérience dans des secteurs d'activité semblables aux nôtres ou de

l'expérience dans la gestion commerciale ou au sein de sociétés dont la taille et l'ampleur sont semblables aux nôtres. Elles doivent aussi manifester la volonté de siéger au conseil, être en mesure de consacrer le temps nécessaire à leurs fonctions et à leurs responsabilités et être âgées de moins de 70 ans.

Le comité recommande d'éventuels candidats en fonction de leurs qualifications et de leur indépendance et de la façon dont ces qualités équilibrent l'ensemble des compétences du conseil actuel, la structure et la composition des comités et le calendrier de départ à la retraite des administrateurs. Cette évaluation aide le conseil à déterminer la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour guider notre exploitation de l'entreprise et notre stratégie à long terme.

## DIALOGUE

Nous croyons qu'il est important de nouer le dialogue avec nos parties prenantes.

Les membres de notre conseil sont en contact avec des organisations en matière de gouvernance et des groupes de défense des actionnaires afin de discuter des meilleures pratiques émergentes et de commenter la façon dont nous maintenons nos normes élevées en matière de gouvernance.

TransCanada s'entretient régulièrement avec ses actionnaires et ses autres parties prenantes. Notre équipe de haute direction tient des téléconférences portant sur nos résultats financiers et d'exploitation trimestriels. Les téléconférences sont diffusées sur le Web et sont accessibles aux analystes, aux médias, aux actionnaires et au public. Nous organisons également une journée annuelle des investisseurs en novembre au cours de laquelle nous discutons de nos perspectives financières, de nos activités commerciales et de notre stratégie. Nos hauts dirigeants et des membres de notre haute direction prononcent par ailleurs des allocutions au

cours de conférences à l'intention des investisseurs et de rencontres individuelles avec les investisseurs dans le cadre de notre stratégie visant à faire participer les actionnaires. En 2015, nous avons entretenu un dialogue avec des institutions représentant plus de 50 % de nos actions actuellement en circulation.

Une liste des événements et des présentations passés et à venir, ainsi que les diapositives et les diffusions Web, si disponibles, peut être consultée en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

Vous pouvez communiquer avec notre division des relations avec les investisseurs directement par téléphone, par courriel, par télécopieur ou par la poste à l'adresse suivante :

Relations avec les investisseurs  
TransCanada Corporation  
450 1st Street S.W.  
Calgary (Alberta)  
Canada T2P 5H1  
[investor\\_relations@transcanada.com](mailto:investor_relations@transcanada.com)  
Téléphone : 1.800.361.6522  
Télécopieur : 1.403.920.2457

## COMMUNICATION AVEC LE CONSEIL

Le dialogue avec les actionnaires nous permet de connaître directement l'opinion des actionnaires et des autres importantes parties prenantes sur n'importe quelle question ou préoccupation.

Les actionnaires, les employés et les autres personnes peuvent communiquer avec le conseil directement en écrivant à l'adresse suivante :

Président du conseil d'administration  
a/s de la secrétaire  
TransCanada Corporation  
450 1st Street S.W.  
Calgary (Alberta)  
Canada T2P 5H1

Photo à droite : Nos dirigeants contribuent à créer un milieu de travail positif pour tous les employés où nos valeurs fondamentales d'intégrité, de responsabilité, de collaboration et d'innovation peuvent être réalisées.



# LEADERSHIP EFFICACE

Depuis 2012, le pourcentage de femmes au sein de l'équipe de haute direction de TransCanada a augmenté pour passer de 12,5 % à 22 % en 2015.



Le conseil, y compris les comités du conseil, sont disponibles pour répondre aux questions des actionnaires à l'assemblée annuelle de TransCanada. Consulter [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour plus de renseignements sur les assemblées annuelles.

## COMITÉS DU CONSEIL

Le conseil compte quatre comités permanents :

- le comité d'audit;
- le comité de la gouvernance;
- le comité santé, sécurité et environnement;
- le comité des ressources humaines.

Chacun des comités est entièrement composé d'administrateurs indépendants.

Le comité de la gouvernance est responsable de l'examen de la composition de chaque comité et de la recommandation de changements une fois que de nouveaux administrateurs sont nommés ou élus au conseil. Chaque comité doit être composé entièrement d'administrateurs indépendants, sauf le comité santé, sécurité et environnement, qui doit avoir une majorité d'administrateurs indépendants. À l'heure actuelle, tous les membres du comité santé, sécurité et environnement sont indépendants. Chaque comité a le pouvoir de retenir les services de conseillers afin de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Le conseil n'a pas de comité de direction.

Chaque comité passe en revue ses règles au moins une fois par année et recommande des changements au comité de la gouvernance et au conseil. Vous pouvez trouver les règles des comités sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

Les comités d'audit et des ressources humaines tiennent des réunions simultanées, tout comme le comité de la gouvernance et le comité santé, sécurité et environnement, afin que chaque comité ait suffisamment de temps pour se concentrer sur ses responsabilités. Par conséquent, M. Jackson, le président du conseil non membre de la direction indépendant, est un membre votant du comité de la gouvernance et du comité des ressources humaines et n'est pas membre du comité d'audit ou du comité santé, sécurité et environnement.

Les comités seront reconstitués après l'assemblée annuelle et extraordinaire.

À toutes les réunions, on prévoit le temps nécessaire pour que les membres discutent des activités et des responsabilités du comité en l'absence de la direction.

Pour un complément d'information sur les quatre comités permanents, consulter la rubrique *Comités du conseil* à la page 53 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, disponible en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## COMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Le comité santé, sécurité et environnement est chargé de surveiller les questions concernant la santé, la sécurité et l'environnement (les questions de SEE).

Le comité examine et surveille ce qui suit :

- le rendement et les activités de TransCanada en ce qui a trait aux questions de SEE, notamment le respect des lois, des règlements et des ordonnances applicables et projetés; la conformité aux normes et aux pratiques exemplaires de l'industrie; la santé et la

sécurité du personnel; la sécurité des procédés, la fiabilité des actifs, la gestion du risque opérationnel et les plans et les programmes relatifs à l'intégrité des actifs ainsi que les plans et les programmes d'intervention en cas d'urgence;

- les systèmes, les programmes et les politiques relatifs aux questions de SEE et la question de savoir s'ils sont élaborés adéquatement et mis en œuvre efficacement;
- les mesures et les initiatives prises par TransCanada pour prévenir, atténuer et gérer les risques liés aux questions de SEE qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre exploitation, nos activités, nos plans, nos stratégies ou notre réputation, ou encore pour éviter que nos employés, nos actifs ou nos activités ne subissent des pertes ou des préjudices en raison d'actes malveillants, de catastrophes naturelles ou d'autres situations de crise;
- tous les incidents critiques touchant nos actifs ou nos activités, notamment : le décès ou une blessure mettant en danger la vie d'une personne; une rupture de pipeline causant des dommages matériels ou des pertes de produit d'importance; une dénonciation concernant des questions de SEE; ou tout incident relatif à la sécurité du personnel et du public, à des dommages matériels, à des dommages environnementaux ou à la sécurité matérielle qui est susceptible d'avoir une incidence grave sur notre réputation ou sur la continuité de nos activités;
- les audits réglementaires, les constatations, les ordonnances, les rapports et (ou) les recommandations importants effectués, formulés ou délivrés par TransCanada ou à celle-ci relativement à des questions de SEE, ainsi que la réponse de la direction à leur égard.

Le comité étudie les rapports et, le cas échéant, formule des recommandations au conseil sur les politiques et procédures de TransCanada en matière de santé, sécurité et environnement. Le comité se réunit séparément avec les dirigeants de TransCanada et les unités fonctionnelles de la société qui sont responsables de ces questions et il présente des rapports au conseil à la suite de ces réunions.

Le comité santé, sécurité et environnement se réunit séparément avec le vice-président directeur, Exploitation et ingénierie à la fin de chaque réunion. Le comité se réunit aussi à huis clos au début de chaque réunion, au besoin, et à la fin de chaque réunion.

Pour un complément d'information sur le comité santé, sécurité et environnement, consulter la page 56 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, disponible en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Gestion du risque lié à la SSE

Notre système de gestion pour la SEE s'inspire des normes internationales, est conforme aux normes consensuelles sectorielles externes et à des programmes volontaires et respecte les exigences législatives applicables et réglementaires et différents autres systèmes de gestion interne. Il suit un cycle d'amélioration continue divisé en quatre domaines principaux :

- planification : évaluation du risque et des règlements, objectifs et cibles, et structure et responsabilités;
- mise en œuvre : élaboration et mise en œuvre de programmes, de plans, de procédures et de pratiques visant la gestion du risque opérationnel;
- rapports : gestion des documents et des registres, communication et rapports;
- action : audit permanent et examen du rendement en ce qui concerne la SEE.

Le comité santé, sécurité et environnement examine le rendement en ce qui concerne la SSE et la gestion du risque opérationnel. Il reçoit des rapports détaillés sur ce qui suit :

- la gouvernance des risques généraux de la société en matière de SSE;
- la performance d'exploitation et l'entretien préventif;
- les programmes visant l'intégrité des actifs;
- les mesures d'intervention d'urgence et en cas d'incident et l'évaluation des incidents;
- les paramètres de rendement quant à la sécurité des personnes et des processus;
- les faits nouveaux en matière de législation et de réglementation et la conformité connexe.

Le comité reçoit aussi des mises à jour sur ces centres d'intérêts particuliers de l'examen de la gestion du risque opérationnel et du risque lié à la construction effectué par la direction ainsi que les résultats et les plans de mesures correctives émanant des audits internes et externes.

En règle générale, le comité ou le président du comité effectue chaque année la visite d'un de nos actifs existants ou de nos projets en cours d'aménagement dans le cadre de sa responsabilité de contrôler et d'examiner nos pratiques en matière de SEE. Le conseil peut être invité à se joindre au comité pour sa visite de site et, habituellement, il participe à une visite de site distincte chaque année. En 2015, tous les membres du conseil ont participé à une séance spéciale consacrée à la gestion du risque opérationnel.

Pour un complément d'information, consulter *Systèmes de gestion* à la page 10 et *Surveillance des risques* à la page 84.

## RÉMUNÉRATION

Les programmes de rémunération de TransCanada visent à « rémunérer au rendement » en récompensant les employés, y compris nos hauts dirigeants, pour la production de résultats qui atteignent ou surpassent nos objectifs d'entreprise et soutiennent notre stratégie générale.

Afin d'attirer, d'engager et de fidéliser des employés ayant un rendement élevé, nous examinons nos programmes chaque année pour nous assurer que nous offrons une rémunération concurrentielle. Nos niveaux de rémunération cibles sont déterminés par rapport aux niveaux médians de notre groupe de référence. Un rendement réel au-delà des attentes peut mener à une rémunération supérieure à la médiane du marché.

Nos programmes de rémunération visent à aligner les intérêts des hauts dirigeants avec ceux de nos actionnaires et clients. Le comité des ressources humaines et le conseil accordent une importance relative à la rémunération variable, particulièrement aux intéressements à long terme, au moment de déterminer la rémunération directe totale de nos hauts dirigeants. Nos régimes d'unités d'action à l'intention des hauts dirigeants et d'options d'achat d'actions des hauts dirigeants encouragent tous deux la création de valeur à long terme.

Nous nous sommes engagés à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise, y compris la gouvernance relative à la rémunération.

### GOVERNANCE RELATIVE À LA RÉMUNÉRATION

Le conseil, le comité des ressources humaines et le comité de la gouvernance sont responsables de l'intégrité de nos pratiques en matière de gouvernance relative à la rémunération.





Nos meilleures pratiques en matière de rémunération comprennent :

- la comparaison de la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants avec des groupes de référence composés de sociétés de taille comparable afin d'en évaluer le caractère concurrentiel et l'équité;
- des limites sur les paiements de rémunération variable;
- des exigences relatives à la propriété d'actions pour nos administrateurs et hauts dirigeants;
- une politique de remboursement de la rémunération incitative (« politique de récupération ») et une politique d'interdiction de couverture;
- un vote consultatif annuel sur la rémunération ayant mené à l'approbation de la rémunération par une moyenne de 94 % des voix exprimées au cours des trois dernières années.

Le conseil approuve toutes les questions liées à la rémunération des hauts dirigeants et des administrateurs. Il incombe aux comités d'examiner les questions relatives à la rémunération et de faire des recommandations. Les deux comités sont entièrement indépendants. Chaque membre du comité des ressources humaines est indépendant aux termes des exigences de la NYSE relatives à l'indépendance du comité de la rémunération.

## **EXPERTISE**

### **Ressources humaines et rémunération des hauts dirigeants**

Le comité des ressources humaines est responsable de la rémunération des hauts dirigeants. Il est composé de cinq administrateurs indépendants dont l'ensemble de compétences et d'expérience dans les domaines de la gestion, des affaires, de l'industrie, des ressources humaines, de la rémunération de la haute direction et de l'obligation de rendre compte leur permet de s'acquitter de leurs responsabilités.

Tous les membres ont de l'expérience à titre de membres de comités des ressources humaines ou de la rémunération d'autres sociétés ouvertes. Tous les membres possèdent également une expérience en matière de gouvernance, et la plupart possèdent une expérience dans les domaines des finances et de la comptabilité.

En plus de l'expérience collective du comité dans les questions de rémunération, tous les membres se tiennent au courant des tendances et des faits nouveaux en matière de rémunération et des cadres juridique et réglementaire applicables.

Pour un complément d'information, il y a lieu de consulter la page 59 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Gouvernance**

Les profils des administrateurs, présentés à partir de la page 19, renferment plus de précisions sur les antécédents et l'expérience des administrateurs, et on trouve un complément d'information sur les comités à partir de la page 53 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

Le comité de la gouvernance est responsable de la rémunération des administrateurs et de la surveillance du risque. Il est composé de cinq administrateurs indépendants qui possèdent des compétences et une expérience diverses dans les domaines des affaires, du risque, de la gouvernance, des ressources humaines et de la rémunération. Quatre des membres sont actuellement ou ont été membres de comités des ressources humaines ou de la rémunération d'autres sociétés ouvertes. Quatre des membres ont aussi été chef de la direction d'une ou de plusieurs sociétés ouvertes, ce qui leur a donné de l'expérience dans la surveillance des questions de rémunération et la participation directe dans ces dernières.

## **SURVEILLANCE DE LA RÉMUNÉRATION**

La surveillance de la rémunération vise à s'assurer que les hauts dirigeants et les administrateurs sont rémunérés équitablement par rapport au marché sans que l'entreprise et l'exploitation de TransCanada courent un risque injustifié.

Le conseil examine nos politiques et nos pratiques en matière de rémunération chaque année, prend en compte les risques éventuels et apporte les redressements qu'il juge nécessaires pour que nos politiques relatives à la rémunération ne soient pas raisonnablement susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur TransCanada. Il effectue ce travail directement ou par l'intermédiaire du comité des ressources humaines et du comité de la gouvernance.

Le conseil a approuvé diverses politiques et pratiques en matière de rémunération afin d'identifier et d'atténuer efficacement les risques liés à la rémunération et de décourager les membres de l'équipe de haute direction ou d'autres personnes de prendre des risques inappropriés ou excessifs.

### Plan stratégique pluriannuel

Nous avons un plan stratégique pluriannuel qui identifie nos stratégies fondamentales afin de réaliser notre vision, à savoir être la société d'infrastructures énergétiques de pointe en Amérique du Nord. Nos stratégies fondamentales visent à :

- maximiser la valeur de nos actifs d'infrastructures et de nos positions commerciales tout au long de leur cycle de vie;
- concevoir sur le plan commercial et créer des programmes d'investissement à l'égard de nouveaux actifs;
- entretenir un portefeuille axé sur des possibilités de mise en valeur de grande qualité;
- maximiser notre capacité concurrentielle.

La rémunération des hauts dirigeants est étroitement reliée au plan stratégique. Nos objectifs d'entreprise annuels soutiennent le plan stratégique et sont intégrés à notre processus de prise de décisions en matière de rémunération. À la fin de chaque année, le conseil évalue notre rendement par rapport aux objectifs de l'entreprise afin d'établir le coefficient de la société qui est utilisé pour le calcul des incitatifs à court terme de l'équipe de haute direction et de tous les autres employés. Le conseil s'assure aussi que les objectifs de rendement individuel annuels de chaque membre de l'équipe de haute direction sont harmonisés avec nos objectifs d'entreprise et reflètent les domaines de rendement propres à chaque rôle lorsqu'il établit la rémunération directe totale de chaque haut dirigeant.

### Philosophie en matière de rémunération

Notre philosophie en matière de rémunération guide toute la conception des programmes de rémunération et les décisions en matière de rémunération. Notre approche de la rémunération est structurée afin d'atteindre quatre objectifs clés : rémunérer en fonction du rendement, être concurrentielle par rapport au marché, harmoniser les intérêts des hauts dirigeants avec ceux de nos actionnaires et de nos clients, et attirer, recruter et garder nos hauts dirigeants. En fixant les niveaux de rémunération, chaque composante – salaire de base, incitatifs à court terme et incitatifs à long terme – ainsi que la rémunération directe totale sont établies par rapport aux niveaux médians de notre groupe de référence (voir les pages 85 à 98 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction pour de plus amples renseignements).

La rémunération des hauts dirigeants vise aussi à rémunérer le rendement, étant donné qu'une partie importante de la rémunération directe totale est une rémunération variable ou à risque. Pour ce qui est de la composition de la rémunération de chacun des membres de la haute direction visés, voir les pages 104 à 108 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

### Rémunération des hauts dirigeants structurée de façon à gérer les risques

Le comité des ressources humaines et le conseil ont structuré le programme de rémunération des hauts dirigeants de façon à garantir que les hauts dirigeants sont rémunérés équitablement sans que TransCanada coure un risque injustifié et sans que les hauts dirigeants soient encouragés à prendre des risques inappropriés.

- Processus structuré : Le comité a mis en œuvre un processus de prise de décisions officiel faisant intervenir la direction, le comité et le conseil. Le comité suit un

processus d'examen en plusieurs étapes pour toutes les questions relatives à la rémunération, d'abord en adoptant des objectifs et des mesures de rendement et en examinant la façon dont le rendement se compare aux mesures préétablies, puis en sollicitant les commentaires du conseil concernant le caractère raisonnable des résultats.

- Évaluation comparative afin de garantir l'équité : La rémunération des hauts dirigeants fait l'objet d'une évaluation annuelle. La rémunération des administrateurs fera l'objet d'une évaluation biennale par le comité de la gouvernance du conseil. La rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants est comparée par rapport à des groupes de référence composés de sociétés de taille comparable afin d'évaluer le caractère concurrentiel et l'équité, et le caractère adéquat de la composition des groupes de référence applicables est passé en revue.
- Modélisation et test de tension : Le comité utilise la modélisation afin de soumettre à un test de tension différents scénarios de rémunération et la rémunération des hauts dirigeants future éventuelle. Cela comprend une analyse de l'effet éventuel de différents scénarios du rendement de l'entreprise sur la rémunération attribuée antérieurement et en cours afin d'évaluer si les résultats sont raisonnables. Le comité utilise aussi la modélisation pour évaluer les paiements conformément aux conditions des contrats d'emploi des hauts dirigeants en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle.
- Conseil indépendant : Le comité a recours à un consultant en rémunération externe indépendant qui fournit des conseils sur l'évaluation comparative de la rémunération de la haute direction, la conception des régimes incitatifs, la gouvernance relative à la rémunération et la rémunération au rendement.

- Harmonisation avec les intérêts des actionnaires : Le comité et le conseil mettent un accent important sur les incitatifs à long terme lorsqu'ils établissent la rémunération directe totale de l'équipe de haute direction. Nos incitatifs à long terme comprennent les options d'achat d'actions et les unités d'action à l'intention des dirigeants (UAID) acquises en fonction du rendement – ces deux incitatifs encouragent la création de valeur à long terme et harmonisent les intérêts des hauts dirigeants avec ceux de nos actionnaires.
- Objectifs préétablis : Chaque année, le conseil approuve les objectifs de l'entreprise, ceux des diverses unités d'exploitation et fonctions ainsi que les objectifs individuels qui concordent avec le plan d'entreprise général pour chaque membre de l'équipe de haute direction. Ces objectifs servent à évaluer le rendement et à établir la rémunération.
- Rémunération fondée sur le rendement sur plusieurs années : Les attributions aux termes du régime d'UAID sont versées en fonction de notre rendement par rapport aux objectifs établis pour la période d'acquisition de trois ans.
- Limites sur les paiements de rémunération variable : Les attributions d'incitatifs à court terme sont soumises à un paiement maximal correspondant au double de la cible. Les attributions d'incitatifs à long terme du régime d'UAID sont limitées à un paiement maximal de 1,5 fois le nombre final d'unités accumulées à la fin de la période d'acquisition (2,0 fois à compter de l'attribution de 2015).
- Latitude : Le conseil effectue une évaluation officielle annuellement et il a la latitude d'augmenter ou de diminuer ensuite la rémunération à attribuer s'il le juge approprié en fonction de facteurs du marché ou d'autres circonstances atténuantes. Toutefois, afin de maintenir l'intégrité du cadre de travail fondé sur des paramètres, le conseil exerce son pouvoir discrétionnaire avec parcimonie.

### Politiques et lignes directrices visant à gérer le risque

Le comité de la gouvernance, le comité des ressources humaines et le conseil ont instauré plusieurs politiques afin de garantir que le risque lié à la rémunération est géré de façon appropriée et que les intérêts tant des administrateurs que des hauts dirigeants sont harmonisés avec ceux de nos actionnaires. Ces politiques sont tirées des meilleures pratiques en matière de gouvernance et des exigences légales.

- Objectifs d'entreprise : Nous adoptons des objectifs d'entreprise qui concordent avec notre plan financier approuvé pour que le conseil puisse surveiller la façon dont la rémunération influe sur les décisions d'affaires.
- Recommandation de modifications : Nous avons recommandé des modifications au régime d'options d'achat d'actions, dont une augmentation du nombre d'actions réservées aux fins d'émission pour permettre l'attribution d'options au cours des trois prochaines années, aux fins d'approbation par les actionnaires.
- Exigences relatives à la propriété d'actions : Nous avons mis en œuvre des exigences relatives à la propriété d'actions, tant pour les administrateurs que pour les hauts dirigeants, qui reflètent l'opinion du conseil selon laquelle les administrateurs et les hauts dirigeants peuvent représenter les intérêts des actionnaires plus efficacement s'ils ont un investissement important dans TransCanada.
- Couverture interdite : Notre politique de négociation inclut une politique anticouverture, qui empêche les administrateurs et les dirigeants de recourir à des produits dérivés ou à d'autres instruments afin de se prémunir contre les fluctuations du cours de notre action. Cela comprend les contrats à terme de gré à gré variables prépayés, les swaps sur actions, les tunnels et les parts de fonds cotés.
- Remboursement : Si notre information financière fait l'objet d'une inconduite et que nous devons redresser nos états financiers en raison d'un non-respect important d'une exigence relative à l'information financière, notre chef de la direction et notre chef des finances sont tenus par la loi de rembourser à TransCanada la rémunération incitative liée à la période où l'inconduite a eu lieu. Ils doivent aussi nous rembourser les profits qu'ils ont tirés de la négociation de titres de TransCanada au cours des 12 mois qui ont suivi la publication des états financiers erronés.
- Nous avons également une politique de remboursement de la rémunération incitative, qui exige que les employés occupant un poste de vice-président ou un poste de rang hiérarchique supérieur remboursent la rémunération incitative à court terme et à long terme acquise et non acquise (y compris le produit tiré de l'exercice d'options d'achat d'actions) attribuée au cours de la période de trois ans précédant un redressement des résultats financiers ou une erreur importante dans l'information financière si le redressement ou l'erreur résulte d'une faute intentionnelle de l'employé. Nous modifierons la politique au besoin pour nous conformer aux lois applicables, comme les règles définitives de la loi Dodd-Frank.
- Vote consultatif sur la rémunération : Nous avons mis en œuvre un vote consultatif des actionnaires non obligatoire à l'égard de notre approche de la rémunération des hauts dirigeants depuis 2010. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous confirment qu'une importante majorité des actionnaires ont accepté notre approche de la rémunération des hauts dirigeants. Les pourcentages des voix exprimées en faveur de notre approche de la rémunération des hauts dirigeants au cours des trois dernières années sont les suivants :



Année	Pourcentage des voix en faveur
2015	97,34
2014	94,28
2013	92,67

- Code d'éthique des affaires : Notre code d'éthique des affaires s'applique aux employés, aux travailleurs contractuels, aux consultants indépendants et aux administrateurs. Le code intègre des principes de bonne conduite et de comportement éthique et responsable afin de guider nos décisions et nos actions ainsi que la façon dont nous exerçons les activités commerciales.

Après avoir tenu compte des répercussions de nos politiques et de nos pratiques en matière de rémunération et avoir effectué un examen de nos politiques et de nos pratiques décrites ci-dessus, le conseil estime que :

- nos pratiques sont appropriées pour identifier et atténuer efficacement le risque éventuel;
- les politiques et les pratiques en matière de rémunération de TransCanada n'encouragent aucun membre de notre équipe de haute direction ni aucun employé à prendre des risques inappropriés ou excessifs et elles ne sont pas raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre société.

Outre nos politiques et pratiques en matière de rémunération, nos valeurs d'entreprise – l'intégrité, la collaboration, la responsabilité et l'innovation – guident aussi le comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés, sous-tendent la culture de notre société et définissent le caractère de l'organisation que nous partageons et au sein de laquelle nous travaillons chaque jour.

## CONSULTANT INDÉPENDANT

Le comité des ressources humaines retient les services d'un consultant en rémunération indépendant afin d'obtenir des conseils sur des questions touchant la rémunération.

Le comité a créé un mandat pour le consultant qui comprend :

- la prestation de conseils sur les niveaux de rémunération du chef de la direction et des membres de la haute direction visés;
- l'évaluation des recommandations du chef de la direction concernant la rémunération des autres membres de la haute direction visés;
- la présence à toutes les réunions du comité (sauf instruction contraire du président du comité);
- la communication de données, d'analyses ou d'avis sur des questions liées à la rémunération demandée par le comité ou son président;
- des rapports au comité sur toutes questions pouvant survenir relativement à la rémunération de la haute direction.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013, la NYSE a adopté de nouvelles normes d'inscription qui exigent que les émetteurs prennent en compte certains facteurs précis pour déterminer si un conseiller est indépendant de la direction. Avant de retenir les services d'un consultant externe, le comité prend en compte tous les facteurs ayant trait à l'indépendance du consultant, y compris les facteurs prescrits par la NYSE.

Meridian Compensation Partners (Meridian) est le consultant en rémunération indépendant depuis septembre 2014. Le comité obtient des conseils indépendants du consultant, qui fournit une source neutre de renseignements et d'information sur les pratiques et tendances en matière de rémunération. Même si les conseils du consultant constituent un outil important dans le processus du comité, il incombe au seul comité de prendre ses propres décisions et de faire ses propres recommandations au conseil.

Bien que Meridian fournisse des conseils au comité, elle ne fournit pas de services de consultation ou d'autres services à TransCanada. Avant de retenir les services de Meridian, et après avoir pris en compte tous les facteurs ayant trait à l'indépendance du consultant, y compris les facteurs prescrits par la NYSE, le comité a déterminé que Meridian était indépendante. Meridian n'est pas autorisée à fournir des services à la direction.

Pour un complément d'information sur les honoraires liés à la rémunération de la haute direction, consulter la page 64 de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, disponible en ligne au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION ET DES ADMINISTRATEURS

Pour un complément d'information sur la rémunération de la haute direction et des administrateurs, consulter la circulaire de sollicitation de procurations par la direction sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) ou sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## CONDUITE ÉTHIQUE

TransCanada s'est engagée à respecter ses obligations sur le plan éthique ainsi que l'ensemble des lois et règlements applicables.

## CONFORMITÉ

En tant qu'entreprise réglementée, TransCanada est assujettie à de nombreuses exigences réglementaires, notamment celles de l'Office national de l'énergie, de la Federal Energy Regulatory Commission et de la North American Energy Reliability Corporation.

En outre, les pipelines réglementés de TransCanada sont soumis à des tarifs auxquels la société doit se conformer. Dans la mesure où s'appliquent les exigences de plus d'une administration, nous adoptons les normes qui sont les plus strictes.

TransCanada respecte également les lois et règlements portant, notamment, sur la protection de la santé, la sécurité et l'environnement, l'emploi, les contributions politiques, le lobbying, la communication de l'information financière et la prévention de la fraude.

## CODE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le code d'éthique des affaires (le code) aide tous les jours les employés de TransCanada à donner vie aux valeurs de la société, dans leur prise de décisions comme dans l'exercice de leurs activités. Le code énonce les normes de conduite que le personnel doit respecter afin de préserver la réputation de TransCanada, fondée sur l'honnêteté,

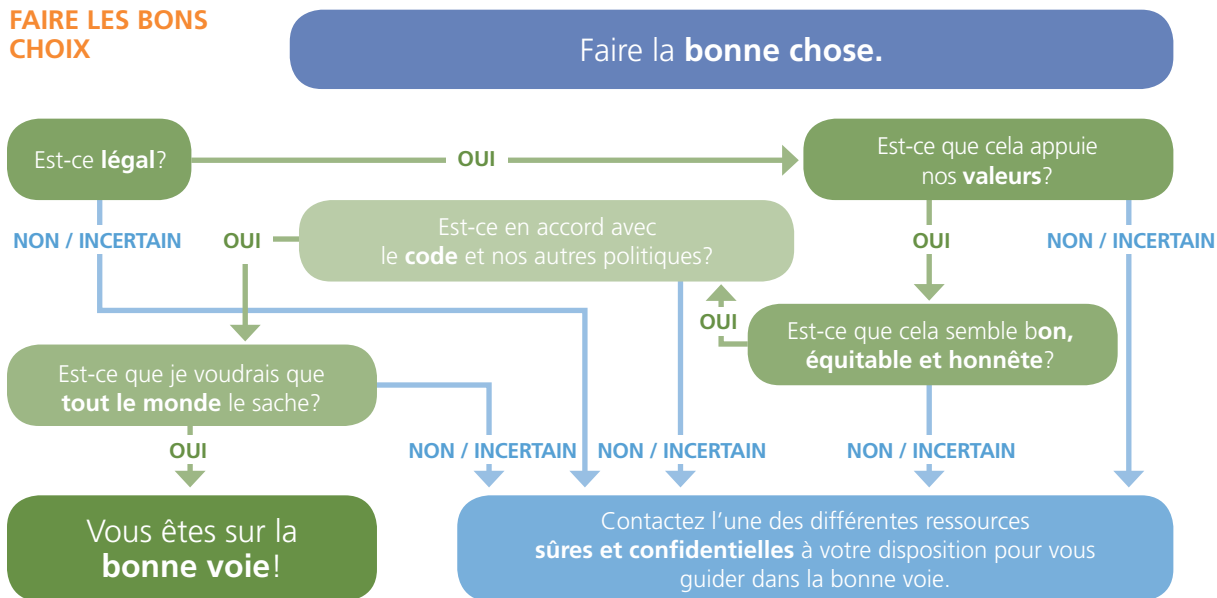
l'intégrité et la fiabilité. TransCanada est fière d'être une société sur laquelle peuvent compter toutes ses parties prenantes pour faire les bons choix et agir correctement.

Le code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs ainsi qu'aux travailleurs contractuels de TransCanada et de ses filiales en propriété exclusive dans les pays où nous exerçons des activités. Tous les employés (y compris les hauts dirigeants) et administrateurs doivent attester leur conformité au code chaque année.

Tout comportement inhabituel ou toute violation soupçonnée du code doit être signalé immédiatement. Les employés peuvent faire part d'une préoccupation à leur superviseur, à la conformité, à l'audit

interne, à leur coordonnateur ou à notre ligne d'assistance pour les questions d'éthique. La ligne d'assistance permet à tous – employés, entrepreneurs, conseillers, autres parties intéressées et grand public – de faire part d'une préoccupation, confidentiellement et anonymement, au sujet d'irrégularités comptables perçues, de violations juridiques ou éthiques ou d'autres manquements soupçonnés au code. Le numéro de téléphone est publié sur notre site Web et sur l'intranet des employés, dans d'autres communications destinées aux employés ainsi que dans notre rapport annuel. Notre politique interdit rigoureusement les représailles contre quiconque fait part, de bonne foi, d'une préoccupation ou dépose une plainte concernant l'éthique.

## FAIRE LES BONS CHOIX



Même si nous faisons de notre mieux pour faire les bons choix et la bonne chose, il y a des moments où la bonne chose n'est pas vraiment claire. C'est dans ces moments où nous devons nous poser certaines questions essentielles. Le guide précédent pour faire les bons choix et la bonne chose a pour objet d'aider les employés à cerner la bonne voie dans ces situations.

TransCanada reconnaît qu'il peut être très stressant de signaler une inquiétude. Nous nous assurons d'être à l'écoute et d'accorder toute l'attention voulue.

Photo à droite : Pour tous nos projets, comme le projet de pipeline Coastal GasLink, nous nous assurons que nos employés et entrepreneurs respectent les normes les plus strictes de conduite éthique dans leurs décisions et activités quotidiennes.





En 2015, nous avons travaillé avec plus de 1 579 fournisseurs et nous avons octroyé des contrats d'une valeur de 5,1 milliards de dollars à nos fournisseurs.

# CODE D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES



L'audit interne s'occupe de la plupart des enquêtes, y compris les préoccupations au sujet des administrateurs et de la haute direction. Les professionnels des ressources humaines s'occupent des préoccupations concernant les questions liées aux ressources humaines, par exemple le harcèlement. Le comité d'audit surveille la conformité au code et signale les violations importantes au conseil. Le comité suit des procédures formelles pour la réception et l'examen des plaintes, l'établissement d'une ligne de conduite et la conservation des renseignements dans les dossiers. Il supervise également le fonctionnement de la ligne d'assistance pour les questions d'éthique dans le cadre de ses responsabilités.

Toute dérogation à un aspect du code pour nos hauts dirigeants et nos administrateurs doit être approuvée par le conseil ou le comité approprié. Il n'y a pas eu de dérogation importante au code en 2015.

Le code est affiché sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

## INTERACTIONS ENTRE SOCIÉTÉS AFFILIÉES

À titre de société de transport d'énergie, TransCanada est assujettie à des codes de conduite au Canada (Standards of Conduct aux États-Unis). Ces documents permettent de veiller à ce que nos sociétés affiliées non réglementées ne bénéficient pas d'un avantage indu par rapport à d'autres clients, que ce soit en raison d'un traitement discriminatoire ou de partage d'information, de personnel ou de ressources. Les codes au Canada interdisent également l'interfinancement des sociétés affiliées non réglementées aux dépens des clients des services de transport.

## FORMATION

Chaque nouvel employé suit une formation obligatoire sur le code. Chaque année, tous les employés doivent déclarer que leur comportement a été respectueux du code et qu'il continuera de l'être; ils signent pour ce faire une attestation émanant du chef de la conformité. Bien que les contractuels n'aient pas à suivre la formation ni à signer l'attestation, ils sont tenus de respecter l'ensemble des lois et règlements applicables, de même que les politiques de la société, dont le code. Nous donnons aussi à tous les employés une formation obligatoire sur les interactions entre sociétés affiliées et sur la corruption et comment l'éviter.

## ÉVITER LA CORRUPTION

TransCanada a établi une politique visant à éviter la corruption, afin de fournir à son personnel les outils requis pour prendre des décisions et poser des gestes qui respectent les lois et règlements applicables. Cette politique donne des directives relatives aux aspects suivants : agents, fusions, acquisitions, coentreprises, partenariats, cadeaux, repas et divertissements offerts aux fonctionnaires de l'État, investissement communautaire, contributions politiques et lobbyisme. De plus, cette politique encadre la tenue des livres et registres de TransCanada pour veiller à ce qu'ils soient complets et exacts.

Tous les employés suivent une formation obligatoire sur les moyens d'éviter la corruption et doivent chaque année déclarer que leur comportement a été respectueux de la politique sur la corruption et continuera de l'être; ils signent pour ce faire une attestation émanant du chef de la conformité. Bien que les contractuels n'aient pas à suivre la formation ni à signer l'attestation, ils sont tenus de respecter l'ensemble des lois et règlements applicables, de même que les politiques de la société. Nous donnons aussi une formation en personne aux personnes travaillant dans des secteurs présentant un risque élevé.

Par ailleurs, TransCanada effectue une vérification préalable en matière de corruption pour toutes les tierces parties qui proposent d'entretenir des relations commerciales au nom de TransCanada.

Nous prenons chaque rapport au sérieux, faisons enquête sur chaque rapport pour établir les faits et apportons des améliorations nécessaires à nos pratiques et méthodes.

## DOCUMENTS RELATIFS À LA GOUVERNANCE

TransCanada a préparé divers documents sur la gouvernance afin d'encadrer la conduite du personnel qui représente la société. Ces documents comprennent, sans s'y limiter, des principes directeurs, politiques, programmes et normes de l'entreprise. C'est le comité affecté aux politiques et pratiques d'entreprise qui prend les principales décisions quant à la création, la révision et la gestion des documents relatifs à la gouvernance de TransCanada.

## STRUCTURE DE CONFORMITÉ

Le comité d'audit du conseil d'administration est l'organe directeur ayant la responsabilité finale du programme d'éthique et de conformité de TransCanada. Le chef de la conformité de la société dirige le programme, préside le comité de conformité des dirigeants et fait rapport au comité d'audit du conseil d'administration des questions d'éthique et de conformité.

À l'échelle de la société, plus de 60 coordonnateurs de la conformité agissent à titre d'experts pour leur secteur. Ils collaborent avec le service de la conformité et le service d'audit pour faciliter la mise en œuvre du programme et la gestion efficace des questions et des risques de non-conformité, dispenser de la formation, encadrer et appuyer les employés, promouvoir une culture éthique et fournir du soutien au personnel de TransCanada pour qu'il fasse de bons choix et agisse correctement.

## AUDIT INTERNE

Le service d'audit interne gère la ligne d'assistance pour les questions d'éthique ainsi que les enquêtes et audits se rapportant aux questions d'éthique et de non-conformité. Le service d'audit interne collabore aussi étroitement avec le service de conformité de l'entreprise, le coordonnateur des enquêtes sur le harcèlement et l'agent de protection de la vie privée, afin de traiter de manière adéquate les infractions légales et éthiques.

## SIGNALEMENTS

Les employés de TransCanada ont accès à différentes personnes-ressources pour signaler des infractions réelles ou présumées, ou encore pour demander conseil : leaders, conseillers en ressources humaines, coordonnateurs de la conformité ainsi que personnel du service de conformité de l'entreprise, du service d'audit interne et du service juridique. Dans l'éventualité où un employé n'est pas à l'aise de s'adresser à l'une de ces personnes ou qu'il souhaite garder l'anonymat, il peut également faire un signalement ou demander conseil en appelant la ligne d'assistance pour les questions d'éthique. La ligne d'assistance est gérée par un fournisseur tiers. Il s'agit d'un service gratuit, offert en français, en anglais et en espagnol en tout temps, jour et nuit.

Chaque signalement donne lieu à une enquête. Pour faire un signalement, composer le 1.888.920.2042 au Canada et aux États-Unis, ou le 001.800.840.7907 au Mexique, ou consulter la section sur les questions éthiques au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).

## NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Année	Nombre
2011	52
2012	57
2013	49
2014	55
2015	65

## SIGNALEMENTS ET ENQUÊTES – CONFORMITÉ

Quel que soit le mode de signalement, nous examinons au besoin chaque cas avec le plus grand sérieux et conformément aux méthodes de TransCanada établies pour l'enquête, la gestion et l'établissement de rapports de non-conformité. Le coordonnateur des enquêtes sur le harcèlement examine quant à lui les situations de harcèlement, conformément à la politique en matière de milieu de travail sans harcèlement.

## ABSENCE DE REPRÉSAILLES

Nous favorisons et encourageons les signalements d'incidents soupçonnés de non-conformité aux lois et règlements applicables ainsi que de situations de danger réel ou potentiel, d'incidents mettant en jeu la santé, la sécurité ou l'environnement, de même que d'incidents de justesse. Nous prenons chaque rapport au sérieux, faisons enquête sur chaque rapport pour établir les faits et apportons des améliorations nécessaires à nos pratiques et méthodes. Les personnes signalant de bonne foi des situations de non-conformité seront à l'abri de représailles. Le signalement de bonne foi a pour objet de retirer toute protection pour les employés qui font des rapports trompeurs ou malveillants, ou qui tentent de se dégager de leur propre négligence ou inconduite volontaire en faisant un signalement. Nous nous assurons que les employés qui signalent de telles inquiétudes de bonne foi sont à l'abri de mesures disciplinaires.

En 2015, nous avons revu le code et d'autres politiques et nous avons apporté un certain nombre d'améliorations pour rehausser la transparence des signalements et de l'immunité contre les mesures disciplinaires ou les représailles pour les personnes qui signalent leurs inquiétudes de bonne foi.

## APPARTENANCE À DES ORGANISATIONS ANTICORRUPTION PRÔNANT LA CONFORMITÉ

De concert avec d'autres employeurs, TransCanada fait partie d'un certain nombre d'organisations qui dispensent de la formation en matière de conduite éthique et en font la promotion au sein de sociétés. Parmi ces organisations, citons : Compliance & Ethics Leadership Council of the Corporate Executive Board, Society of Corporate Compliance & Ethics, Corporate Ethics Management Council (Conference Board du Canada), Institute of Internal Auditors, Association of Certified Fraud Examiners et Information Systems Audit and Control Association.

Les employés peuvent se sentir à l'aise de signaler des infractions réelles ou présumées. Nous avons retenu les services d'une entreprise indépendante pour consigner les incidents et en faire le suivi. Nous ne fermons un dossier que lorsque la situation est réglée. Nous assurons la protection aux personnes qui font un signalement de bonne foi.

## **SURVEILLANCE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE LOBBYING, DE CONTRIBUTIONS POLITIQUES ET D'ASSOCIATIONS COMMERCIALES**

La surveillance du lobbying, des contributions politiques et des associations commerciales est assurée par le comité de la gouvernance du conseil d'administration. Le comité reçoit chaque année un rapport qui contient des renseignements sur les activités de lobbying, une liste complète des contributions politiques de la société et une liste détaillée de ses associations commerciales, notamment les associations de l'industrie et les organismes de politiques.

TransCanada est fière d'être une entreprise sur laquelle toutes ses parties prenantes peuvent compter pour faire les bons choix et agir correctement. TransCanada a adopté plusieurs politiques au sujet des activités de lobbying et des contributions politiques, et chacune d'elle s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés et entrepreneurs, ainsi qu'il est résumé ci-après.

### **Politique visant à éviter la corruption**

TransCanada interdit le paiement de pots-de-vin ou de commissions ou l'offre de cadeaux, de divertissements ou d'objets de valeur aux fonctionnaires aux fins d'influencer indûment les décisions ou les actions des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. TransCanada interdit également l'offre ou la fourniture de paiements de facilitation.

Il est interdit au personnel et aux mandataires de la société d'offrir, de payer, de promettre ou d'autoriser toute rémunération, tout paiement ou tout avantage à des fonctionnaires. La présente politique décrit les attentes de TransCanada à l'égard du personnel quant aux pratiques commerciales fondées sur l'intégrité afin d'éviter la survenance ou l'apparence d'une conduite

répréhensible ou illicite et d'encourager un comportement éthique dans toutes les activités commerciales de TransCanada.

### **Code d'éthique des affaires**

Le code d'éthique des affaires de TransCanada énonce les normes de conduite attendues du personnel pour assurer le maintien de la réputation d'honnêteté, d'intégrité et de fiabilité de TransCanada. Le code précise que nous respectons le processus politique et que toute contribution politique et activité de lobbying de la société sont légales et transparentes. Le code invite les employés à consulter la politique visant à éviter la corruption et la politique sur les contributions politiques pour obtenir des conseils plus précis à cet égard.

### **Politique en matière de relations gouvernementales**

Cette politique décrit le rôle de notre groupe des relations gouvernementales et fournit des lignes directrices permettant aux employés de TransCanada d'assurer leur comportement éthique dans les relations avec des fonctionnaires. Elle définit de plus les attentes sur la conformité en matière de lobbying tant pour les lobbyistes de la société que pour les lobbyistes-conseils.

### **Politique sur les contributions politiques**

Cette politique définit les critères en ce qui a trait aux contributions de TransCanada à des organisations politiques et des candidats à une fonction politique. TransCanada ne verse pas de contribution aux partis ou associations politiques ni aux personnes ayant une charge publique ou candidats à une fonction publique, sauf lorsque la législation applicable le permet et dans le respect de toutes les politiques de la société.

Les contributions politiques de TransCanada sont légales et sont versées d'une manière responsable et éthique qui cadre avec les meilleurs intérêts de la société et de ses parties prenantes. Nos contributions politiques sont généralement versées dans les régions où TransCanada exerce ses activités. Aux États-Unis :

- il est strictement interdit à tous les employés non américains de faire, directement ou indirectement, des contributions politiques;
- les fonds de l'entreprise ne peuvent servir à verser des contributions politiques à des candidats et comités politiques dans le cadre d'élections fédérales;
- seuls les fonds générés par les activités aux États-Unis peuvent servir à faire des contributions politiques.

### **LOBBYING**

Les actions et décisions du gouvernement peuvent influencer considérablement sur les activités commerciales de TransCanada. La société travaille sans relâche pour établir et entretenir des relations positives et constructives avec les fonctionnaires à tous les échelons. TransCanada peut ainsi gagner la confiance et le respect du secteur public, obtenir l'appui du gouvernement pour ses activités et initiatives ainsi que collaborer avec et contribuer aux collectivités où la société est présente.

TransCanada enregistre ses lobbyistes internes lorsque la loi l'exige. Nos activités de lobbying sont enregistrées auprès des diverses administrations canadiennes et américaines, et nombre de ces dernières divulguent les détails de l'enregistrement. Le cas échéant, on trouve des liens vers l'enregistrement des lobbyistes sur notre site Web au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).



De plus, nos lobbyistes-conseils doivent respecter toutes les lois applicables dans toutes les administrations.

## CONTRIBUTIONS POLITIQUES

TransCanada souscrit pleinement au développement responsable de la politique publique. À cette fin, la société participe à l'intervention directe auprès des gouvernements et collabore avec des tiers, notamment les associations de l'industrie. Dans le cadre de cet engagement, la société préconise un dialogue constructif et l'appui du processus politique au moyen de contributions à des organisations et campagnes politiques dans la mesure permise par les lois applicables.

TransCanada fait des contributions aux États-Unis et au Canada conformément à sa politique sur les contributions politiques. Les contributions politiques versées au Canada en 2015 visaient à fournir un appui là où se situent les actifs clés de TransCanada et où la politique du parti appuie notre investissement privé dans des infrastructures énergétiques.

En 2015, TransCanada a versé environ 155 000 \$ en contributions politiques, soit 86 000 \$ au Canada et 69 000 \$ aux États-Unis.

TransCanada USA Services Inc., filiale américaine de TransCanada Corporation, a également constitué un comité d'action politique (TransCanada USA Services Inc. Political Action Committee) pour verser des contributions politiques dans le cadre d'élections fédérales, étatiques et locales aux États-Unis au moyen des dons volontaires des employés de TransCanada

USA Services Inc. et des entités lui étant affiliées. Ce comité d'action politique est administré dans le respect des restrictions et des exigences de la Federal Election Campaign Act of 1971, as amended (FECA) et des règlements de la commission électorale fédérale, qui administre la FECA. Du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2016, 8 500 \$ au total ont été distribués par le comité d'action politique de TransCanada USA Services Inc. Pour un complément d'information sur le comité d'action politique de TransCanada USA Services Inc., il y a lieu de consulter [www.fec.gov](http://www.fec.gov).

## AFFILIATIONS

TransCanada est membre de nombre d'associations commerciales et d'organismes de politiques. La société adhère à ces associations principalement pour des raisons commerciales et pour échanger sur les normes techniques et industrielles. De plus, l'affiliation à des associations commerciales procure des occasions de perfectionnement professionnel et de réseautage pour les employés de la société. Bien que les associations commerciales et les organismes de politiques puissent utiliser les cotisations des membres à des fins de lobbying, TransCanada ne peut diriger l'utilisation des cotisations, et le paiement de ces cotisations ne signifie pas nécessairement une participation importante à l'association commerciale ou à l'organisme de politiques sous l'angle des politiques. Notre participation à des associations commerciales ou des organismes de politiques particuliers ne signifie pas que nous appuyons d'emblée toutes les positions prises par les associations.

Le processus d'approbation, par TransCanada, de l'adhésion à ces organisations exige l'appui d'un vice-président. L'approbation de l'adhésion tient compte de ce qui suit :

- les objectifs de l'association;
- les affiliations de l'association;
- les avantages pour TransCanada;
- le coût de l'adhésion;
- la question de savoir si l'adhésion cadre avec la stratégie de TransCanada;
- la question de savoir si d'autres options pourraient procurer les mêmes avantages.

Le service des relations gouvernementales et industrielles est responsable du paiement des cotisations et du maintien de la liste des adhésions. Ce processus a été mis en place pour assurer que TransCanada tire parti des associations dont elle est membre.

De plus, le comité de la gouvernance du conseil d'administration reçoit annuellement un rapport sur les associations industrielles et les organismes de politiques dont la société est membre, y compris des renseignements détaillés sur nos affiliations clés et la façon dont elles bénéficient à TransCanada.

## Liste des organisations dont la société est membre

Les principales associations de l'industrie dont TransCanada est membre du point de vue des politiques sont les suivantes :

- American Petroleum Institute
- Association canadienne des pipelines d'énergie
- Association of Oil Pipe Lines
- Interstate Natural Gas Association of America

La liste qui suit indique les associations de l'industrie et organismes de politiques auxquels la société a versé des paiements supérieurs à 50 000 \$ en 2015. Elle comprend également les associations de l'industrie pour lesquelles nous avons contribué à la position de fond, même si les paiements n'ont pas été supérieurs à 50 000 \$.

- American Gas Association
- American Petroleum Institute
- Asociacion Mexicana de Gas Natural
- Association canadienne de l'électricité
- Association canadienne des pipelines d'énergie
- Association canadienne des producteurs pétroliers
- Association canadienne du gaz
- Association de l'énergie de l'Ontario
- Association des producteurs d'électricité de l'Ontario
- Association of Oil Pipe Lines
- Business Roundtable
- Conseil canadien des chefs d'entreprises
- Corporate Executive Board
- Electric Power Research Institute
- Independent Power Producers of New York Inc.
- Interstate Natural Gas Association of America
- Manufacturiers et exportateurs du Canada
- National Association of Manufacturers
- Northwest Gas Association
- Republican Governors Association
- United States Chamber of Commerce
- World 50 Inc

## PERSPECTIVES

Veillez visiter le [rapportse.transcanada.com](http://rapportse.transcanada.com) pour en apprendre davantage sur nos pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise ou le [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour un complément d'information sur notre entreprise.

### SÉCURITÉ

Réaliser avec diligence notre objectif de zéro incident grâce à nos programmes d'intégrité pipelinière et de sensibilisation du public, tout en continuant à nous préparer dans l'éventualité peu probable d'un incident lié à la sécurité.

### ENVIRONNEMENT

Continuer à rehausser les données que nous rendons publiquement accessibles et maintenir notre engagement envers la gestion et la protection de l'environnement ainsi que la performance en la matière.

### SOCIÉTÉ

Renforcer votre confiance dans notre capacité de maintenir l'équilibre entre la sécurité, la rentabilité et la responsabilité sociale et environnementale en entretenant le dialogue avec diligence.

### ÉCONOMIE

Faire progresser nos projets de croissance garantis sur le plan commercial à plus long terme d'une valeur de 45 milliards de dollars, et, dans les collectivités où nous sommes présents, créer des emplois et procurer des recettes fiscales que les gouvernements utilisent pour aider à payer les routes, les écoles et les hôpitaux.

## INFORMATION PROSPECTIVE

Nous communiquons de l'information prospective afin d'aider les parties prenantes actuelles et éventuelles à comprendre l'évaluation que fait la direction de nos plans et perspectives financières pour l'avenir ainsi que des perspectives futures en général.

Les énoncés prospectifs se fondent sur certaines hypothèses ainsi que sur ce que nous savons et ce à quoi nous nous attendons présentement. Ils comprennent généralement les verbes « prévoir », « s'attendre », « croire », « pouvoir », « devoir », « estimer », « projeter », « entrevoir » et d'autres termes du genre.

Les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport peuvent comprendre des renseignements portant notamment sur :

- les perspectives commerciales, notamment la réalisation et le financement prévus de l'acquisition de Columbia Pipeline Group, Inc. (Columbia);
- les changements prévus au sein de notre entreprise, y compris la cession de certains actifs;
- notre performance sur le plan des finances et de l'exploitation, y compris la performance de nos filiales;
- les attentes ou les prévisions quant aux stratégies et objectifs de croissance et d'expansion;
- les flux de trésorerie attendus et les options de financement futures à notre disposition;
- les coûts prévus à l'égard des projets planifiés, notamment les projets en construction et en cours d'aménagement;
- les calendriers prévus à l'égard des projets planifiés (notamment les dates prévues pour la construction et l'achèvement des travaux);
- les processus de réglementation à suivre et les résultats prévus;
- l'incidence prévue des résultats des processus de réglementation;
- l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les réclamations d'assurance;
- les prévisions concernant les dépenses en immobilisations et les obligations contractuelles;
- les projections relatives aux résultats financiers et aux résultats d'exploitation;
- l'incidence prévue de modifications aux normes comptables à venir, d'engagements futurs et de passifs éventuels;
- les prévisions quant aux conditions dans l'industrie, à la conjoncture et au contexte économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de la performance future. Les résultats et événements réels pourraient varier

considérablement de ceux prévus du fait des hypothèses, risques et incertitudes auxquels la société est soumise ou des événements qui se produisent après la date de publication du présent rapport.

Les informations prospectives sont fondées sur les hypothèses clés qui suivent et sont soumises aux risques et incertitudes ci-après :

### HYPOTHÈSES

- l'échéancier et la réalisation de l'acquisition de Columbia, y compris l'obtention des approbations par les organismes de réglementation et les actionnaires;
- la monétisation prévue de nos actifs énergétiques situés dans le Nord-Est des États-Unis et de notre participation minoritaire dans une entreprise de gazoducs au Mexique;
- les taux d'inflation, le prix des produits de base et le prix de la capacité;
- le moment des opérations de financement et de couverture;
- les décisions de réglementation et leur incidence;
- la résiliation des conventions d'achat d'électricité (CAE) en Alberta;
- les taux de change;
- les taux d'intérêt;
- les taux d'imposition;
- les arrêts d'exploitation prévus et imprévus et le taux d'utilisation de nos actifs pipeliniers et énergétiques;
- la fiabilité et l'intégrité de nos actifs;
- l'accès aux marchés financiers;
- les prévisions relatives aux coûts de construction, calendriers et dates d'achèvement;
- les acquisitions et désinvestissements.

### RISQUES ET INCERTITUDES

- le temps nécessaire pour réaliser l'acquisition de Columbia;
- notre capacité de concrétiser les avantages prévus de l'acquisition de Columbia;
- le moment et l'exécution des ventes d'actifs prévus;
- notre capacité de mettre en œuvre les initiatives stratégiques;
- la question de savoir si nos initiatives stratégiques produiront les avantages escomptés;
- le rendement d'exploitation de nos actifs pipeliniers et énergétiques;
- la capacité vendue et les prix obtenus par notre entreprise pipelinère;
- la disponibilité et le prix des produits énergétiques de base;
- le montant des paiements de capacité et les produits tirés du secteur de l'énergie;
- les décisions de réglementation et leur incidence;

- l'issue de toute action en justice, notamment l'arbitrage et les indemnités d'assurance;
- l'exécution, par nos contreparties, de leurs obligations et le risque de crédit lié à nos contreparties;
- les changements sur le plan de la situation politique;
- les changements apportés aux lois et règlements environnementaux et autres;
- les facteurs de concurrence dans les secteurs des pipelines et de l'énergie;
- la construction et l'achèvement des projets d'investissement;
- les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux;
- l'accès aux marchés financiers;
- les taux d'intérêt, d'imposition et de change;
- les conditions météorologiques;
- la cybersécurité;
- les innovations technologiques;
- la conjoncture en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale.

Pour un complément d'information sur ces facteurs et sur d'autres facteurs, le lecteur est prié de consulter les rapports déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

Le lecteur ne devrait pas se fier outre mesure aux présentes informations prospectives, étant donné que les résultats réels pourraient afficher des différences appréciables, et il ne devrait avoir recours aux perspectives financières ou à l'information axée sur ce qui est à venir que dans l'esprit où elles ont été avancées. Nous ne mettons pas à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si la loi l'exige.

### MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous utilisons les mesures non conformes aux PCGR suivantes :

- fonds provenant de l'exploitation;
- bénéfice avant les intérêts, les impôts et l'amortissement comparable.

Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis, et elles pourraient donc ne pas être semblables aux mesures présentées par d'autres entités. Pour un complément d'information sur les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR et des mesures conformes aux PCGR les plus semblables, il y a lieu de se reporter au rapport annuel 2015 de TransCanada déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC et pouvant être consulté au [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com).



# TRANSCANADA AUJOURD'HUI

Au 15 avril 2016

## Gazoducs

### Gazoducs au Canada

1	Réseau de NGTL	—
2	Réseau principal au Canada	—
3	Foothills	—
4	Trans Québec & Maritimes (TQM)	—

### Gazoducs aux États-Unis

5	Pipeline d'ANR	—
5a	Stockage de gaz naturel réglementé d'ANR	🔥
6	Bison	—
7	Gas Transmission Northwest (GTN)	—
8	Great Lakes	—
9	Iroquois	—
10	North Baja	—
11	Northern Border	—
12	Portland	—
13	Tuscarora	—

### Gazoducs au Mexique

14	Guadalajara	—
15	Tamazunchale	—

### En construction

16	Gazoduc de Mazatlan	----
17	Gazoduc de Topolobampo	----
18	Gazoduc de Tuxpan-Tula	----

### En cours d'aménagement

19	Coastal GasLink	.....
20	Projet de transport de gaz de Prince Rupert	.....
21	Réseau principal North Montney	.....
22	Canalisation principale Merrick	.....
23	Réseau principal de l'Est	.....
24	Tula-Villa de Reyes	.....

## Pipelines de liquides

### Pipelines canado-américains

25	Réseau d'oléoducs Keystone	—
26	Pipeline et terminal Cushing Marketlink	●

### En construction

27	Latéral de Houston	----
28	Terminal de Houston	●
29	Pipeline Grand Rapids	----
30	Pipeline Northern Courier	----

### En cours d'aménagement

31	Bakken Marketlink	●
32	Terminal de Keystone à Hardisty	●
33	Keystone XL	.....
34	Pipeline Heartland	.....
35	Terminaux de TC	●
36	Oléoduc Énergie Est	.....
37	Pipeline Upland	.....

## Énergie

### Canada – Installations énergétiques de l'Ouest

38	Bear Creek	⚡
39	Carseland	⚡
40	Coolidge <sup>1</sup>	⚡
41	Mackay River	⚡
42	Redwater	⚡

### Canada – Installations énergétiques de l'Est

43	Bécancour	⚡
44	Cartier énergie éolienne	🌬️
45	Grandview	⚡
46	Halton Hills	⚡
47	Portlands Energy	⚡
48	Énergie solaire en Ontario (8 centrales)	☀️

### Bruce Power

49	Bruce	⚡
----	-------	---

### Installations énergétiques aux États-Unis

50	Parc éolien de Kibby	🌬️
51	Ocean State Power	⚡
52	Ravenswood	⚡
53	TC Hydro	🌊
54	Ironwood <sup>2</sup>	⚡

### Stockage de gaz naturel non réglementé

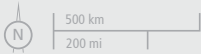
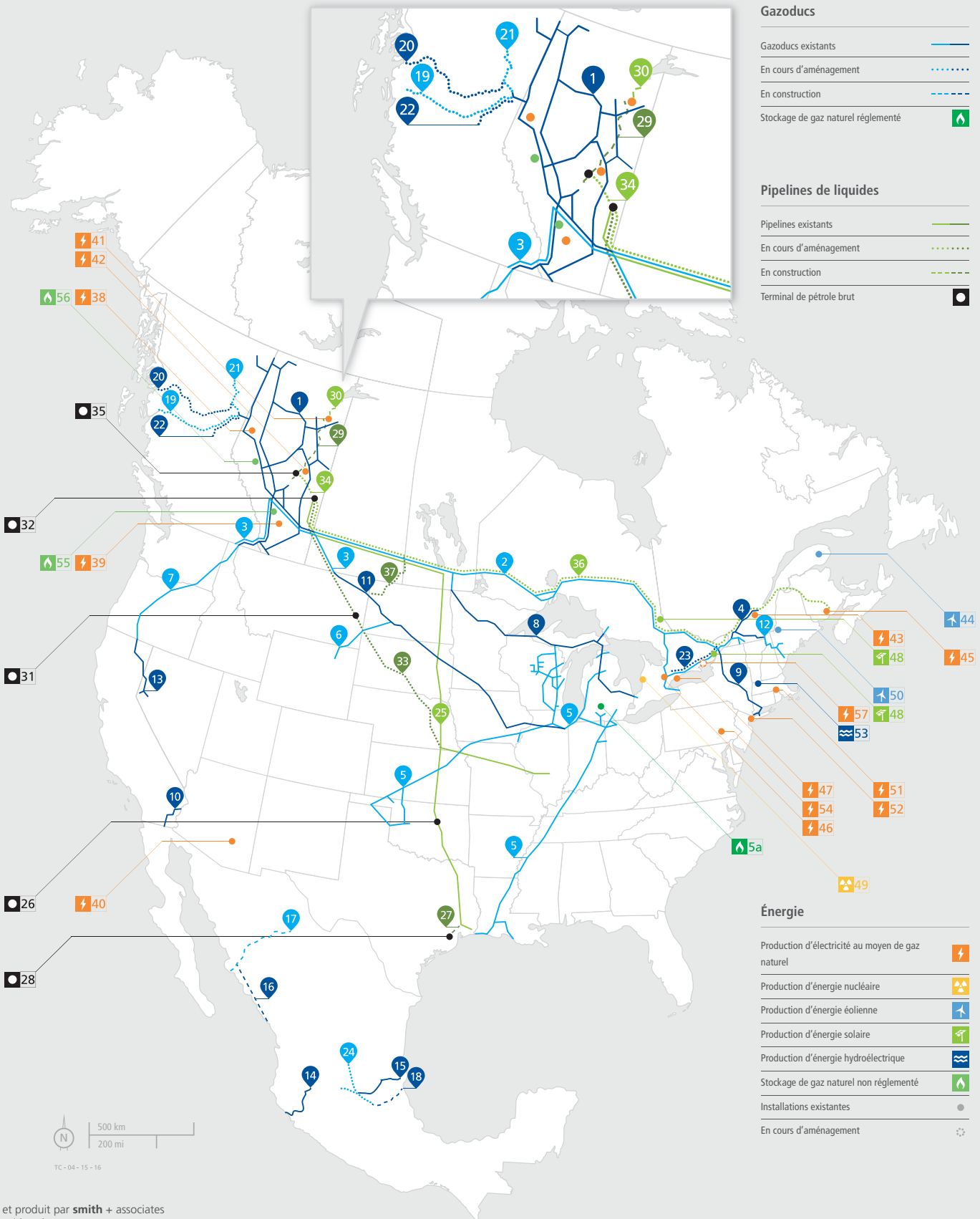
55	CrossAlta	🔥
56	Edson	🔥

### En construction

57	Napanee	⚡
----	---------	---

<sup>1</sup> Centrale située en Arizona et dont les résultats sont constatés dans les résultats des installations énergétiques de l'Ouest canadien

<sup>2</sup> Centrale acquise le 1<sup>er</sup> février 2016



TC - 04 - 15 - 16

**En couverture :**

Dans le cadre de notre engagement envers la gérance environnementale, les employés et entrepreneurs de TransCanada participent bénévolement à une journée de travail sur le terrain avec Conservation de la nature Canada. Notre équipe a enlevé une clôture en fil barbelé qui entravait le déplacement des animaux sauvages près de Millarville, en Alberta.



MEMBER OF  
**Dow Jones**  
**Sustainability Indices**  
In Collaboration with RobecoSAM ●

